TRANSACTIONS

OF THE

ROYAL SOCIETY OF ARTS AND SCIENCES

OF

MAURITIUS.

NEW SERIES.] [VOL V.

MAURITIUS.

L. CHANNELL'S STEAM PRINTING ESTABLISHMENT, POUDRIÈRE STREET

1871.

TRANSACTIONS

OF THE

ROYAL SOCIETY OF ARTS AND SCIENCES

OF

MAURITIUS.

NEW SERIES.] [VOL V.

MAURITIUS.

L. CHANNELL'S STEAM PRINTING ESTABLISHMENT, POUDRIÈRE STREET

1871.

PROCÈS-VERBAUX

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET DES SCIENCES

DE

L'ILE MAURICE.

SÉANCE DU MARDI 5 AVRIL 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH. BRUCE.

Sont présents : MM. A. Desenne, L. Doyen, Ev. Dupont, V. Robillard, L. Bouton, secrétaire.

MM. Robert Mure McKerrell et Léonce Le Juge, proposés à la dernière réunion, sont élus membres résidents.

M. Henry Ch. Descroizilles est proposé en cette même qualité par M. L. Bouton, secondé par M. V. Robillard.

Le Secrétaire donne communication à la Société des lettres suivantes :

1.

8, Theresa Terrace, Hammersmith,
29th January 1870.

To Louis Bouton, Esqre.

My dear friend,

By last Mail I sent you the result of my communications with the Secretary of the "Silk Supply Association" in London ; I am waiting anxiously for further communications from them,

relative to your Report and the samples of Mauritius Silk which accompanied it. As you are ever energetic in advancing science in your colony, I have thought I might assist you a little on this point of "Sericiculture" thinking from the universal failure of the Silk supply that it might benefit that colony, which is intwinned with my dearest recollections, to add this industry to its other resources, as being easily and cheaply carried out by female labour. Mr. Dickson's pamphlet which I sent you out by last Mail would clearly lay before you every particular relative to the Silk supply market, of the great and greater scarcity of the true Silk owing to the nearly universal disease (1) among the true *Bombyx Mori* species, except in South America and parts of Japan. This has led to many scientific men seeking for other Silk spinning insects to assist in replacing to some degree the delicate *B. Mori*, and in Hungary and other suitable parts, there are large Farms for breeding all the foreign varieties as well as the *B. Mori*, so that the progeny are hardier and more acclimatised than those from Cocoons brought direct from China or Japan.

I have been recommended the following kinds as best and most easily sent to the warm colonies, vizt : *Bombyx Mori* (or Mulberry eating Silkworm) which is, I suppose, what you already possess; the *Bombyx Cecropia*, this is a very beautiful kind, both as Caterpillar and Moth; it is hardy but delights in *warmth* and not so fastidious in its food—here feeding on many of our Rosaceous Fruit trees, besides on Willows and Maples. The *Bombyx Pernys*—this has the advantage of being in North China (its habitat) *double brooded*, feeds on all kinds of the *Quercus* (Oak) species, is very hardy, handsome, grows rapidly and is easy to rear, only requires, like *Cynthia*, a dry atmosphere and *good* ventilation. And the valuable *Bombyx Yama-Mai* from Japan—this feeds on all the many varieties of Oak too. The Turkey and Japanese and Evergreen Oaks, I should say would grow well in the cool elevated parts of your island, as they are too delicate here, except in very favorable situations. The B. Oaks make most symme-

(1) A species of Parasite called Muscardine which according to Dr. Hassall riddles the whole worm and leaves a heap of Mould in place of the absorbed and disorganised animal.

trical avenues also. Eggs of some of these valuable races can be obtained at the proper season and sent by Post in a Quill. The *imported* Japanese Eggs are sold by weight just as they arrive, December to May, and range about 6 grains, Troy 1s, 20 grains 2s 6d, 40 grains 4s, 150 grains 10s, 360 grains 20s. These however having undergone a long voyage, it would scarcely, I think, be advisable to risk them for another voyage, therefore the Picked Fertilised Eggs English and Austrian acclimatised are the best and safest and are procurable from September to May; the prices are necessarily higher, vizt: per 5 1s, 35 5s, 80 10s. The Austrian and Hungarian Eggs are reckoned the best; the chief breeder is Le Baron le Breton (a Franco-Austrian) who for the last five years has uparallelled success in rearing particularly this valuable Silkworm (*Yama-Mai*), and in 1869 set aside 27,000 Cocoons in order to obtain a large stock of *acclimatised* Eggs, which are cheapest in the long run, being far more certain and likewise healthier than Eggs direct from Japan or China. The English Eggs of *B. Mori* feeding on the *Morus alba* are 1s a 100, and 1s 6d a 1000; the *imported* Japanese Eggs best varieties on Card are 1s 6d per square inch. Australian Eggs arrived here in the spring and vary according to the supply and demand. There are also several other kinds of Worm of which Eggs may be had, such as the *Ailanthus* Silkworm (*Bombyx Cynthia*) which clothes the greater part of North China. I have specimens of this Worm and its Silk given to me by my friend Dr. Guérin Menneville, in Paris, who has done so much for Sericiculture in France. It has partially been tried here on a small scale as the *Ailanthus* tree is perfectly hardy and stands storms and sea breezes well, which few trees do, but the Silk had two great faults with the manufacturers; so my friend Professor Simmonds told me, that is, its very dark colour which can only take dark colours, and its extreme brittleness, which prevented it been reeled off like other Silks, and required a special machine to be manufactured for the purpose, which now achieves the object. The *Ailanthus glandulosa* is a very ornamental tree with beautiful pinnated foliage reminding me of the beautiful *Cicca disticcha* in Mauritius. Then there is the *Actias Luna*, pretty as its

name, feeding on the Juglans species. The *Bombyx Promethea* feeds on the Sassafras and Wild Cherry, handsome but difficult to rear.

The *B. Angulifera*, resembling *B. Cynthia*, feeding on the Tulip tree.

The *Saturnias* are chiefly for Europe as they feed on our common Apple, Pear, Ash and Elm trees.

The *Arctia Scribonia* very handsome, feeds on the Sun flower.

The *Gastrocampa Vellida*, the *Dryocampa*, and the *Ceratocampha*, all feeding on forest trees of Oak, Plane and Maple trees, Walnut, Pine, &c.

The *Ceratocampa* and *C. Regalis* are most remarkable for their beauty of all known insects and will well repay by their gorgeous beauty and trouble taken in rearing them,

Dr. Wallace, the great Naturalist, has written a useful essay on the Oak feeding Silkworm of Japan, *Yama-Mai*. There is also Mr. Guérin Menneville's able work on the *Bombyx Cynthia* and *Ailanthiculture*, of which he kindly sent me a copy, and a smaller work on the same subject. Also an interesting Report on the culture of the *Yama-Mai* in 1868 in England. Guide to Sericiculture, a manual of Mulberry Silk culture by J. Dickens; and a useful manual of English Sericiculture by a lady, Mrs. Whitby. Some of these inexpensive works might possibly be of some use to you; if so I shall be happy to send them out. The seeds also of the *Ailanthus glandulosa* or any of the Oaks, &c., I have no doubt my good and ever obliging friend, Dr. Hooker, would let me have from Kew, for he is kind and generous.

I was invited to a scientific soirée at the Society of Arts to a most interesting lecture given by Professor Simmonds on "Corals, Pearls and Amber." The first part had particular interest for me, being so long residing on your beautiful Coral Island, but when he spoke upon Pearls which are more and more the rage of all Crowned Heads, a thought struck me why could poor Mauritius not enter the list with Ceylon, &c. &c., in this article. Our Oyster supply has been the last few years like our Silk, getting dearer and dearer

and scarcer and scarcer, what was always sold at 8d and 1s a dozen, rose to 4s and 5s a dozen.

Our Oysters beds were getting quite exhausted. We are weekly importing from New York and other parts of America immense quantities of Oysters. Now it strikes me that if we can so easily do that for mere gratification to our animal appetites, and of course they arrive fresh or they could not be taken as food; what is to hinder the transport of the various Bivalves where Pearls are found, chiefly the *Avicula Margaritifera* to the shores of Mauritius. They would find themselves equally at home, as far as food and climate are concerned, which really are two things needful as much as at Ceylon or in the Persian Gulf. They have last year found some fine Pearls in some of the Scotish rivers in a species of Mussel *(Unio Margaritifera)*. I do not think it would be a bad speculation to try to introduce this culture of Pearl-yielding Bivalves to your shores. You might get some Pearl 'Nuggets' from time to time. The Pearl fishery begins in March, though Mr. Markhum, in his able report, says the revenue is uncertain, yet is worth fostering. In 1859, the Government realized £48,216—one of its best years. The declared value of Pearls imported into the United Kingdom in 1868 was £36,079. At Morton Bay Pearls worth £5 to £10 frequently are found. I remember Queensland at the Paris Exhibition exhibited a dozen very fine Pearls, and by the last Australian mail, advices were received that the Pearl Fisheries at Western Australia were progressing very favorably. Some of those sent to Melbourne were said to be very fine in shape and colour, and would fetch in the London market £25, £8 and £14 each. Dr. Mc Gowan communicated to the Society of Arts, through Dr. Bowring, a full account of how the ingenious Chinese form the Artificial Pearls, and looking at the example of these sagacious people and from the investigations and experiment of Dr. E. F. Kelaart, who was a scientific man engaged by the Ceylon Government, there seems little doubt that means can be easily discovered (so says Professor Simmonds) of *transporting these Molluscs to favorable localities*, of feeding and cultivating them there, and of compelling them to yield their glittering treasures in the form and quantity the owners

require. If this subject more fully entered into in another article will interest you and your members and suit your columns, I shall be happy to enlarge on it from the various points of his able lecture.

I am, dear friend,
Yours faithfully,

CAROLINA H. MORRIS.

---

2. Silk Supply Association, 65, Moorgate street,
London, 15th February 1870.

To Mrs. C. H. MORRIS.

Dear Madam,

In reply to yours of yesterday, I shall be glad if in writing to Mr. L. Bouton, you would tell him that the Mauritius silk excited much admiration at our meeting, and it was considered that where such silk would be produced, it placed the question of rearing silk worms beyond a doubt. At the same time the question of reeling on the spot is one that the colonists are best capable themselves of determining. It is difficult with such samples of silk before us to say anything about reeling, as at present these specimens would have a value of from 26 to 30s per lb. and before they had been so much broken, probably much more. (1) It is evident that the gentleman (2) who reared and produced this silk has not much to learn in sericiculture, but still we recommend in our colonies, making it more of a farming operation doing without skilled labour, and sending home only the cocoons.

I remain, dear Madam,
Yours faithfully,

B. FRANCIS COBB,
Honorary Secretary.

---

(1) The specimen of silk sent to London, and above alluded to, was reeled in 1849, about twenty years ago.

(2) Mr. H. C. Descroizilles.

3.

Port-Louis, le 7 Mars 1870.

A Monsieur L. Bouton,

Secrétaire de la Société Royale des Arts et des Sciences.

Mon cher Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me communiquer la lettre du Secrétaire du " Silk Supply Association," j'ai vu avec intérêt que mes échantillons de soie, dévidée, il y a 22 ans, et résultat de mes premiers essais de dévidage, ont été néanmoins trouvés de qualité supérieure et que la soie (que l'âge n'a pu que détoriorer en affectant ses qualités d'une manière sensible au redévidage) avait été estimée 30 shillings la livre sur le marché de Londres.

Je reste donc fermement convaincu, que quand on le voudra bien, on produira à Maurice des soies de toutes premières qualités et qui vaudront à Londres, autant que les soies de Turquie ou de Milan, c'est à dire de 53 à 55 shillings la livre.

Mais au prix même de $7.50 et en réduisant encore des $\frac{3}{4}$ mes évaluations (en feuilles) d'un arpent de muriers à Maurice, on aurait encore un résultat annuel net (tous frais payés) de $125 à $150 par arpent sans compter le bois à feu, à la taille des arbres dont la culture aiderait alors puisamment au reboisement de l'Ile, si elle est bien conduite ; sans compter l'engrais produit à l'éducation des vers, et l'effet moral qui résulterait sans nul doute de l'implantation de cette industrie chez les classes nécessiteuses, qu'elle entraînerait en quelque sorte vers un travail manuel facile et lucratif, ce qui serait un grand bienfait.

Vous m'avez prié de vous suggérer mes idées actuelles sur la manière dont l'industrie pourrait être réintroduite à Maurice ; je ne peux malheureusement, pour le moment, que répéter ce que j'ai dit dans mon rapport d'Août.

Cependant comme acheminement, je crois que si la Société des Arts et des Sciences, introduisait quelques œufs et annonçait qu'elle accorderait des prix et médailles pour les plus beaux cocons, la plus belle soie, etc. lors de ses expositions, les personnes qui ont déjà des mûriers, feraient des éducations à titre d'essai ; et si on avait même des œufs en temps utile,

peut-être qu'il serait tenté quelque chose pour l'Exposition, que vous annoncez pour le mois de Mai.

Si vous goûtiez cette idée, vous pourriez demander à la Réunion, à Natal ou dans l'Inde quelques œufs, (espèce jaune et blanche) des vers du mûrier et quelques livres, 4 ou 5 de cocons (jaunes et blancs) étouffés et qui pourraient servir de terme de comparaison, et d'essais de dévidage, &a.

Je crois qu'il y a des vers à la Réunion, un de mes amis m'a dit avoir voyagé avec M. Vinson fils qui avait avec lui des œufs de vers à soie de Chine et du Japon.

A défaut d'œufs, quelques vers mis dans un carton couvert d'une gaze et confiés à un passager par la Malle, arriveraient sains et saufs. Peut-être que le moyen le plus prompt et le plus sûr, serait de confier le contrôle de l'exécution de ce petit envoi, aux bons soins de M. Segrave qui a décerné les médailles de votre dernière exposition à la Réunion et S. E. Sir H. Barkly (si bien disposé pour cette question) apostillerait sans aucun doute votre demande à ce sujet.

Je demeure, cher Monsieur,

Votre bien dévoué serviteur,

Hy. Chs. Descroizilles.

P. S.—Si vous écrivez à la Réunion, peut-être seriez-vous assez bon pour vous informer s'il se trouve au Jardin Botanique ou dans quelque autre jardin, quelques plants du "*Musa textilis*" ou bananier qui produit le chanvre si estimé des Manilles, (*l'Albaca*). Ce serait à mon point de vue, une plante qui trouverait admirablement sa place dans les espèces destinées à aider au reboisement si essentiel de l'Ile, par les ombrages qu'elle produirait le long des rivières, des sources, &c. Mc Culloch dit, suivant Crawford : "Of the wild Bananas, one kind (*Musa textilis*) in some of the most northerly *Spices Islands*, grows in vast abundance and fills extensive forests."

Le chanvre des Manilles donne lieu à un commerce considérable ; le prix varie à Londres de £50 à £55 le tonneau, la plante croît vite comme tous les bananiers, l'exploitation est excessivement facile et peu coûteuse ; elle pourrait donc devenir un jour, je le crois du moins, excessivement intéressante pour Maurice.

Hy. Ch. D.

Le Secrétaire fait savoir qu'il a écrit à la Réunion aux personnes en correspondance avec la Société, pour les prier de se procurer des œufs de vers à soie, et que S. E. le Gouverneur a bien voulu, de son côté, prier le Consul Britannique de se mettre en rapport avec ces personnes, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'envoi à Maurice d'œufs et de cocons de vers à soie.

La lettre suivante adressée par le Professeur de Candolle à M. L. Bouton est communiquée à la Société :

Genève, 20 Janvier 1870.

" Mon cher Monsieur,

" Les renseignements que vous m'avez donnés sur l'*Entada Pursaetha*, naturalisé à Maurice, et dont des graines ont été trouvées à St Brandon sur une des îles Cargados, m'ont fort intéressé. Nul doute que cette espèce ne soit portée par les courants, comme l'autre *Entada* par le Gulf Stream. Je sais bien que d'après les cartes, (Berghaus' Atlas) le courant venant des îles de Java porte sur Madagascar et non sur Maurice ; mais des corps flottants doivent être entraînés quelquefois hors de la direction ordinaire par les tempêtes, Ces questions m'intéressent beaucoup. Je vous serai donc très obligé de me communiquer ce que vous pourriez apprendre à cet égard, je veux dire sur des transports possibles, et surtout des transports effectués ayant produit un résultat.

" L'herbier Delessert a été donné par la famille à la ville de Genève. On l'a installé déjà dans un local provisoire assez satisfaisant et j'espère qu'on aura mieux plus tard. Nous possédons ainsi à Genève, trois grands herbiers : Delessert, Boissier et le mien. Les ressources ne manquent pas, mais plutôt les travailleurs, quoique cependant nous soyons assez bien partagés sous ce rapport, pour une ville de 40,000 âmes. Le difficile partout est de faire faire des planches et de trouver des libraires-éditeurs.

" Un jeune homme Genevois, M. Micheli, a publié, en un volume la traduction du livre de Julius Sachs sur la physiologie. C'est un volume important pour ceux qui ne lisent pas l'Allemand. On le trouve à Paris, chez Masson libraire.

" Le *Prodromus* aura encore un volume pour achever les Dicotyledons ; c'est M. Bureau qui prépare l'article le plus étendu, celui des *Artocarpées*, (*Ficus*, *Dorstenia*, *Morus*) M. Weddell fera les *Podostemonées* qui avaient été omises à leur place. Il me tarde bien que cet ouvrage soit fini. D'ailleurs je n'ai pas grande nouvelle botanique à vous mander. J'ai été passer six mois dans le nord de l'Italie, surtout à Florence. En passant par le midi de la France, j'ai vu et admiré le jardin de M. Gustave Thuret, près d'Antibes où se trouvent une infinité d'espèce du Mexique, de la Nouvelle Hollande etc. en pleine terre, résistant aux sécheresses les plus intenses. M. Thuret suit des expériences curieuses sur la fécondation artificielle et sur l'hérédité de certaines formes.

" Recevez, mon cher monsieur, etc.

" ALP. DE CANDOLLE."

Le Secrétaire signale l'apparition toute récente à Maurice d'un lépidoptère, originaire de Madagascar, et du Cap de Bonne-Espérance, le *Papilio Demoleus*.

" Le *Junonia Rhadama*," dit M. Bouton, " a fait acte d'apparition à Maurice, vers l'année 1857. Il est originaire de Madagascar et il est aujourd'hui très répandu et en plus grande quantité que certaines autres espèces de papillons, tels par exemple que le *Vanessa Cardui*, très commun il y a trente ou quarante ans, et qui est devenu de plus en plus rare et semble tendre à disparaître.

" L'autre papillon, dont il est question est une très belle espèce depuis longtemps connue, et dont il existe des échantillon dans le Muséum, donnés par V. Sganzin et provenant de Tinting et de Ste Marie, Madagascar. C'est le *Papilio Demoleus* pris en ville il y a peu de jours dans la Cour du Collége Royal.

" On comprend facilement que des oiseaux poussés par le vent ou par toute autre cause, puissent franchir la mer et atteindre à de grandes distances—portant attachées à leurs ailes et à leurs pattes des semences qui s'éparpillent à l'arrivée de ces oiseaux, et poussent là où ces plantes n'avaient jamais été vues auparavant.

" Mais il n'en peut être ainsi de certains insectes, et surtout des lépidoptères, si fragiles et si délicats, et que le moindre souffle de vent, le plus léger obstacle, peut briser et réduire à rien ; à moins que le lépidoptère n'ait été apporté à l'état de larve ou de chenille, attachée au végétal sur lequel il vivait, comme le Borer a été introduit vivant dans l'intérieur de la canne à sucre ; et comme un autre insecte, le pou blanc (*Dorthesia Seychellarum*) nous est arrivé sur des palmiers provenant des Iles Seychelles, et dont la présence a été constatée pour la première fois au jardin de Kew à Londres et plus tard ici.

" Mais nous nous demandons encore une fois comment le beau papillon dont nous venons de parler, originaire de Madagascar et du Cap de Bonne-Espérance, a fait acte d'apparition à Maurice ; sous quelle forme et dans quelle condition."

Une *Cucurbitacée* depuis bien longtemps connue à Maurice, introduite on ne sait d'où, mais natnralisée, et mentionnée dans l'*Hortus Mauritianus* sous le nom de *Cucumis Anguria*—patrie : Amérique—a été pendant longtemps l'objet de recherche et de travail de la part des botanistes d'Angleterre et de France. La plante est figurée dans le *Botanical Magazine* de Janvier et dans le *Gardeners' Chronicle* du 12 Février 1870.

On lit dans le *Botanical Magazine* :

" This, the plant which produces the fruit long and wide " known in commerce as a principal ingredient in West " India pickles, is much less known than might be supposed, " and its history even at the present time is obscure.

" For my own part after a careful study of many African " species of *Cucumis*, I am strongly disposed to regard *C.* " *Anguria* as a cultivated annual state of some one of them, " and originally brought by the negroes from Africa, though " so altered by cultivation that it may not be possible to say " of which."—*Dr. Hooker.*

On lit dans le *Gardeners' Chronicle* :

" Seeds of *Cucumis Anguria*, a plant which for some time " was a puzzle to botanists were received at the Royal Horti-

" cultural Society's Garden at Chiswick from Messrs. Vilmo-
" rin and were widely distributed last spring.

" The plant is of some interest not only from its being
" largely employed, in what are called West India pickles,
" together with ripe and unripe Capsicum and Slices of the
" fruit and portion of the inflorescence of the Papaw, besides
" being ascertained at Paris to be a useful vegetable when
" dressed before the integuments of the seeds have become
" hardened, but also from its being the representative in the
" Antilles of an African form of the genus.

" The pickle dealers take care to inform us that, as the
" pickle is prepared abroad, they cannot answer for its purity.
" It is, however, possible that the green colour may be due to
" the employment of potash, which is often quite as effective
" in giving a bright green tint as any deleterious ingredient."

Les fruits demeurent verts, fait observer le Secrétaire, et ne jaunissent un peu que lorsqu'ils sont entièrement mûrs. La plante est très commune dans plusieurs localités, et les fruits encore tendres sont mangés crus avec du sel, ou bien préparés pour faire des achards qui sont très recherchés.

M. Robillard communique la note suivante :

" Si les côtes de Maurice sont riches en coquilles, qui depuis la formation de l'Ilot Barkly ont fourni des espèces rares et nouvelles, elles ne le sont pas moins sous le rapport des poissons et des crustacés, dont à l'élégance et à la variété des formes, se joignent des couleurs admirables.

" Voici quelques espèces que je viens de recueillir :

" CRUSTACÉS.

" 1o. Une espèce du genre *Remipes* ; jusqu'à présent on n'en connaissait qu'une seule ; le *Remipes testudinarius*, qui a été trouvée sur les côtes de l'Australie. Il s'agit de savoir si l'espèce trouvée ici, est identique à celle de l'Australie.

" Ce crustacé est fort grâcieux dans l'eau, il va à reculons avec une grande agilité et vit dans le sable, où on ne le rencontre qu'à deux et trois pouces de profondeur.

" 2o. Deux espèces de *Pagurus*, trouvées dans des coquilles vides.

" 3o. Deux espèces du genre *Gelasimus*, qui vivent sur les bords de mer, dans des trous qu'elles creusent ; elles sont carnivores et se nourrissent de poissons ou d'autres débris corrompus que la mer jette sur le rivage.

" 4o. Deux espèces du genre *Porcellio*.

" 5o. Une espèce du genre *Dromia*.

" 6o. Deux espèces du genre *Lybia*.

" 7o. Une espèce du genre *Grapsus*.

" 8o. Une espèce du genre *Thalamita*.

" 9o. Six espèces du genre *Cancer*.

" 10o. Deux espèces du genre *Gecarcinus*."

Le Col. Pike a offert de mettre à la disposition de la Société ses dessins de Poissons, sous cette condition que la publication en serait faite aux frais de la Société elle-même. Dans une situation plus opportune une telle demande eût été prise en sérieuse considération. Mais en présence de l'Exposition qui doit avoir lieu et dont les préparatifs ont déjà coûté une certaine somme d'argent à la Société, on ne peut que remercier le Col. Pike de son offre grâcieuse et attendre une occasion plus propice afin de l'accepter.

Il en est ainsi des livres de J. Desjardins. Le Secrétaire et M. Ch. Bruce ont été chargés d'en faire un examen scrupuleux, et de recommander à la Société de faire l'acquisition des ouvrages complets et en bon état, si ses moyens actuels peuvent le lui permettre.

Le Secrétaire lit la lettre suivante qui lui est adressée :

Port Louis, 19th March 1870.

My dear Sir,

Captain Jones, of the Barque *Prince Victor*, desires to present to the Museum of the Royal Society some specimens of a species of Barnacle which he found floating on the water off the Coast of California. You will observe that in lieu of being attached to ships sides, these Barnacles have a sort of

float which enables them to move freely on the surface of the Ocean.

I have allowed Captain Jones that it would afford you pleasure to receive any new contribution of interest.

Believe me, yours truly,

J. W. Hollway.

Les specimens présentés de la part du capitaine Jones constituent l'espèce désignée par Linné sous le nom de *Lepas anatifera,* aujourd'hui *Pentelasmis anatifera* de Leach.

Le mollusque ou les mollusques, liés les uns aux autres, se trouvent d'ordinaire attachés à la carène d'un navire on à des pièces de bois plongeant dans la mer ; cependant on les rencontre quelquefois flottant en pleine mer, mais toujours adhérents les uns aux autres et non pas isolés.

Ceux présentés sont au nombre de trois ou quatre et agglomérés.

SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DU DR. CH. RÉGNAUD.

Sont présents : MM. Aug. Desenne, Ev. Dupont, H. Finniss, L. Le Juge, V. de Robillard, Dr. W. Rogers, M. L. Bouton, secrétaire.

M. Ch. H. Descroizilles, proposé à la dernière séance, est élu membre résident.

Le Secrétaire donne communication d'une lettre de S. E. le Gouverneur exprimant le regret de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, la dernière qu'il aurait eu à présider, et s'excusant en raison des occupations nécessitées par son prochain départ.

" I shall be much obliged, " dit le Gouverneur, " by your mentioning that I regret very much not to have completed the paper on the Ferns of Mauritius and its dependencies which

I undertook at the request of some members to contribute before leaving the island.

" I hope however to have leisure to write up any rough note hereafter and to send it to you as a Correspondent always interested in the proceedings of the Society.

" Yours faithfully,

" HENRY BARKLY.

" Government House, 10th May 1870."

Sur la proposition faite par M. H. Finniss, vice-Secrétaire, secondée de M. L. Bouton, on décide, séance tenante, que le titre de membre honoraire sera offert à Sir Henry Barkly, pour l'intérêt qu'il a toujours témoigné à la Société, non seulement comme Patron, mais aussi en raison de la part active qu'il a prise à ses travaux.

Le Secrétaire est, en conséquence, chargé d'écrire à ce sujet au Gouverneur.

Sur la motion faite par le Dr. Régnaud, une lettre de condoléance sera adressée au Président l'Hon. Ed. Newton, pour lui exprimer la part que la Société, a prise au malheur qui lui est arrivé.

Un exemplaire du Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l'Ile de la Réunion—année 1869—est présenté de la part du Président, M. Le Siner. Ce journal contient entr'autres articles, quelques-uns de fort intéressants écrits par nos correspondants, le Dr. Aug. Vinson et M. Camille Jacob de Cordemoy.

Les membres assistant à la séance prennent connaissance de l'Adresse suivante qui doit être présentée à Son Altesse Royale le Duc d'Edimbourg, et arrêtent qu'une députation se rendra auprès du Prince au lever qui sera tenu à son arrivée, et que les démarches nécessaires seront faites à ce sujet :

Copy of the Address to be presented to the Duke of Edinburgh.

" May it please Your Royal Highness,

" The Arts and Sciences of which your most lamented Ro yal father, of beloved memory ; was so devoted a Patron, have also their votaries in our distant island, not the least bright of the jewels of the Crown.

" The Society of Arts and Sciences of Mauritius which our Gracious Sovereign has been pleased to honor with the title of Royal, begs leave to pay its respectful tribute of homage to Your Royal Highness and to bid your heartly welcome to our shores.

" May Your Royal Highness be pleased to accept the assurance of our profound attachment to Her Majesty the Queen and of our very earnest wishes for Your Royal Highness happiness and welfare.

" On behalf of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius.

ED. NEWTON,—*President.*
Dr. C. REGNAUD, } *Vice-Prssidents.*
Dr. ICERY, }
A. DESENNE,—*Treasurer.*
L. BOUTON,—*Secretary.*
HENRY FINNISS, } *Vice-Secretaries,*
DR. E. LE JUGE, }

Des notes et observations fort intéressantes sur le *Synancea Brachio* poisson généralement connu ici sous le nom de *Laffe* et plus particulièrement sous celui de *Laffe la boue* sont communiquées à la Société par le Dr. Le Juge.

Plusieurs dissections qu'il a pratiquées sur l'animal, et ses recherches l'ont amené à constater un fait d'une grande importance ; c'est la présence à la base des rayons épineux de la nageoire dorsale, d'une vésicule ovoïde, adhérente à l'épine, et contenant un liquide blanchâtre que le Dr. Le Juge croit être le venin qui rend la piqûre du *Laffe* toujours redoutable. et souvent funeste dans plusieurs cas.

Le Dr. Le Juge, présente à la réunion des préparations du *Synanceia Brachio.* Il fait voir les deux rainures ou sillons qui se trouvent de chaque côté, des épines placées sur le dos du poisson, et la vésicule ovoïde que l'on voit à la base de ces rainures avec le liquide qu'elle contient. Il explique ce qui doit se passer lorsqu'une personne est piquée par le *Laffe.* Il regrette de n'avoir pu se procurer un *Laffe* vivant car il aurait fait voir aux membres présents les particularités curieuses qu'offre ce poisson.

Ce ne serait donc pas, ainsi que le dit Cuvier, la blessure occasionnée par les aiguillons, lesquels en raison de leur tenuité, se brisent, dit-il, dans les chairs où ils pénètrent, qui met le blessé en danger et souvent occasionne sa mort ; mais bien le venin sécrété par le poisson, presqu'à la manière des serpents venimeux ; avec cette différence que chez le reptile ce poison est communiqué par la morsure de l'animal dont les crochets sont creux, tandis que chez le poisson, le venin s'échappe par la piqûre des aiguillons à sillons qui constituent la nageoire dorsale.

Le Dr. Le Juge dit quelques mots à propos des remèdes qui sont employés par les pêcheurs contre la piqûre du *Laffe ;* et cite entr'autres une plante croîssant dans le sable au bord de la mer, dans certaines localités, et décrite dans le *Prodromus* de De Candolle sous le nom de *Microrhynchus sarmentosus.* Ces pêcheurs disent s'être servi de cette plante dans des cas très-graves, et en avoir obtenu un grand succès.

Note sur le Synanceia Brachio (Cuvier)

(Vulgairement Laffe.)

Le poisson du genre Synancée, le *Synanceia Brachio* de Cuvier, est connu ici, à Maurice, depuis de longues années sous le nom de *Laffe.* Il est la terreur des baigneurs de nos bords de mer, et les pêcheurs, qui connaissent le danger de ses piqûres, le redoutent avec juste raison.

Il y a déjà quelques années, nous avons pu constater les accidents résultant de la piqûre de ce poisson ; d'après leur

mode de développement, nous avons pensé qu'il y avait là autre chose que les effets d'une simple blessure, et qu'il devait exister chez lui une glande à venin, comme chez certains autres êtres organisés.

Nous avons fait des recherches depuis trois ans. Le manque de temps d'un côté, la difficulté de se procurer des sujets vivants d'un autre, nous ont empêché de les rendre aussi actives et aussi efficaces que nous l'aurions désiré.

Cependant, nous avons pu disséquer plusieurs Laffes vivants ; et tout dernièrement, avec le concours de notre collègue et ami, M. A. Régnard, administrateur de la propriété *Riche Mare*, nous avons pu compléter les dernières notes qui nous restaient à prendre. C'est le résultat de ces recherches que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

Le *Synanceia Brachio* de Cuvier, (*Scorpène brachion* de Lacépède ; *Synanceia verrucosa* de Bloch), se trouve dans certaines localités de la mer des Indes et de l'Océan Pacifique. Il est très commun sur toutes les côtes de notre île. Il cherche de préférence les fonds vaseux, au milieu des roches et des coraux où il garde l'immobilité la plus complète. Il hume l'air par un mouvement continuel et régulier de la mâchoire, et on voit l'air ressortir par les évents, qui se trouvent sur la partie latérale et antérieure du corps. Si on le touche, il agitera doucement, et au bout d'un certain temps, ses nageoires pour reprendre immédiatement après son immobilité première. De là le danger pour ceux qui ne le connaissent pas et qui ne peuvent le distinguer au milieu des môles et des algues qui roulent au fond de la mer et qui le recouvrent en partie.

La longueur du *Synanceia Brachio* varie suivant les sujets ; chez les plus petits, elle est de 4 à 5 pouces ; chez les plus gros, de 12 à 15 pouces.

La description que nous allons donner de ce poisson est à peu près celle qu'en a faite l'immortel Cuvier. Elle variera cependant sur quelques points que nous avons pu mieux étudier sur des sujets vivants, entr'autres sur la structure des rayons épineux, dont nous parlerons plus loin.

La tête est globuleuse ; le corps est court et trapu ; la queue va en s'amincissant légèrement, mais reste toujours épaisse.

La tête est enveloppée par une peau flasque, spongieuse verruqueuse, noirâtre ou grisâtre qui s'etend sur tout le corps.

Sur le milieu de la tête sont les deux yeux. Ils sont dirigés vers le ciel et enveloppés d'une membrane clignotante. L'œil est rond, la pupile ronde, l'iris jaunâtre, frangé de cils adhérents ; le cristallin a la forme d'une lentille ronde. L'œil se prolonge dans l'orbite qui a la forme d'un entonnoir.

L'organe de la vue paraît très sensible et est pourvu de filets nerveux très nombreux.

La bouche est en arc de cercle ; dans sa plus grande ouverture, elle devient ronde. A l'état de repos, elle forme avec la tête un angle de 90° environ. Les deux mâchoires sont reliées à la bouche par une membrane lâche et extensible. Chaque mâchoire contient une rangée de petites dents en forme de râpe. L'intérieur de la bouche et la langue sont de couleur blanchâtre.

Entre chacun des yeux, il existe une fosse profonde, et à chaque tempe une un peu plus petite.

La nageoire dorsale commence derrière la nuque. Sur le bord du dos du poisson, se trouve une série de tubercules, de chacun desquels sort une épine ou piquant, reliés entre eux par une aponévrose garnie de filets nerveux très nombreux.

Cette aponévrose, douée d'une très grande rétractilité, permet à toutes les épines de se mouvoir en même tems ; chacune est coiffée par la peau comme d'une sorte de fourreau dans lequel l'épine disparaît et ne se fait voir que lorsque le poisson est attaqué.

La nageoire dorsale a treize rayons épineux ; à la suite, viennent sept rayons, renfermés dans la peau et allant se joindre à la caudale.

La caudale, de forme arrondie, a onze rayons. Chacun de ses bords est noirâtre, et sur le milieu se trouvent deux bandes blanchâtres.

L'anale a trois épines et cinq rayons.

La pectorale a dix-huit rayons, tous branchus à leur extrémité et enveloppés par une peau épaisse et verraqueuse, entourant le cou comme une fraise. Cuvier, dans la description qu'il donne de ce poisson, fait remarquer que cette nageoire n'est pas portée sur un bras particulier, comme pourrrait le

faire croire la description de M. de Lacépède et le nom de *Brachion* qu'il a donné à cette espèce.

Les nageoires ventrales, de deux tiers plus petites que les pectorales, ont six rayons. La peau qui les recouvre est lisse et unie.

La vessie aérienne est à la partie antérieure de l'abdomen ; elle est petite comme dans les espèces destinées à s'enfouir dans la vase. Le cœur est très petit et n'a qu'une cavité. L'œsophage est de gros calibre ; l'estomac a une grande capacité et présente en dedans des rides nombreuses. Nous avons trouvé, dans un de ceux que nous avons ouverts des petit crustacés (chevrettes de mer) qui témoignent de la voracité de ce poisson. La rate est grosse et située sous l'estomac. L'intestin a un petit volume et se rend à l'anus en s'élargissant à la fin. Le foie, à deux lobes, a une teinte jaunâtre et recouvre l'estomac ; la vésicule du fiel se trouve sous le petit lobe ; elle est de forme ovoïde et de très grande capacité. Les reins sont imperceptibles ; la vessie, proportionnellement grosse, contient un liquide jaunâtre.

APPAREIL VENIMEUX.

Cuvier attribuait à la finesse des aiguillons le mal occasionné par la piqûre de ce poisson. Il n'avait pas été à même de l'examiner à l'état frais et vivant, ni d'observer la conformation des épines sur le dos du poisson.

Chacune d'elles présente sur les deux côtés de ses bords, jusques vers les deux tiers de sa longueur, une rainure ou sillon qui va en s'amincissant jusqu'à sa pointe. A la base même de la rainure, et en communication avec elle, se trouve une vésicule ovoïde, sorte de glande, adhérente à l'épine, et cachée par la peau. Elle contient un liquide blanchâtre que nous pensons être le venin qui rend la piqûre du Laffe si redoutable et si funeste dans certains cas.

On peut comprendre ce qui se passe lorsqu'un individu est piqué par un Laffe ; le pied appuyant sur le corps du poisson, produit l'érection de la crête épineuse enveloppée, comme nous l'avons déjà dit, par une peau riche en filets nerveux et très extensible ; la vésicule membraneuse étant comprimée, le liquide qu'elle renferme file le long des deux cannelures que

présente l'épine, jaillit en jet et pénètre rapidement et profondément dans le fond de la plaie.

N'est-ce pas là la conformation de l'appareil venimeux de certains serpents ? En effet, nous trouvons aussi chez ces derniers des glandes contenant également un liquide ; des muscles servant à comprimer ces glandes ; une dent percée d'un canal ou simplement creusée d'un sillon en communication avec la glande venimeuse, et servant à verser le venin au fond de la plaie faite par la dent elle-même ; tantôt des crochets très aigus, percés d'un petit canal, portés sur des os très mobiles que l'animal reploie en arrière, cache dans un repli de sa gencive et qu'il redresse lorsqu'il est attaqué. L'analogie paraît frappante.

Nous pensons que le venin du Laffe, comme celui de la vipère, n'a d'action que lorsqu'il a pénétré dans quelque veine. Les plaies, situées dans des masses charnues, garnies de tissu graisseux là où le système veineux est peu développé, présentent rarement des accidents.

Tels sont ceux que l'on observe dans certains cas ; peu d'instants après la piqûre, la plaie devient très douloureuse ; un cercle d'un rouge livide l'entoure ; il survient un gonflement souvent assez rapide du membre, si c'est une des extrémités supérieure ou inférieure. Les lymphatiques superficiels et profonds s'enflamment. Plus tard, des abcès se forment ; si on les ouvre, il s'en écoule un pus fétide de coloration brune.

En même temps, surviennent les symptômes généraux suivants : pâleur de la face, sentiment d'engourdissement et de faiblesse, syncope ; quelquefois du délire et la mort.

Le seul cas où il m'ait été donné d'observer ces graves accidents a été celui d'un pêcheur qui n'avait pas pris les précautions ordinaires après la piqûre du Laffe. Il présentait tous les symptômes d'une phlébite et il succomba le troisième jour après l'accident. La blessure avait eu lieu à la partie interne du pied gauche, au-dessous de la malléole de ce côté.

Quels sont les moyens employés pour empêcher le développement de ces graves complications ? La première précaution à prendre, c'est de laver la plaie, de la faire bien saigner en agrandissant son ouverture par une incision cruciale, de la

cautériser immédiatement avec l'ammoniaque liquide ou de l'acide phénique et de donner à l'intérieur de l'acétate d'ammoniaque.

S'il y a des symptômes de phlébite, administrer le sulfate de quinine à haute dose.

Nous avons employé deux fois avec succès la cautérisation à l'ammoniaque, après avoir débridé profondément l'ouverture de la piqûre avec le bistouri. Mais, comme nous le faisions remarquer plus haut, par la situation de la plaie on pouvait ne redouter aucune suite fâcheuse.

Les pêcheurs de nos côtes commencent d'abord par faire une forte ligature au-dessus de la plaie ; ils recommandent ensuite, comme remède souverain, l'emploi d'une plante que l'on trouve sur les bords de mer dans certaines localités, c'est le *Microrhynchus sarmentosus*, de la famille des Composées, décrite dans le *Prodromus* de De Candolle sur des échantillons de la plante et d'après les indications de notre savant Secrétaire, M. Louis Bouton.

Voici comment les pêcheurs s'en servent : ils prennent une certaine quantité des feuilles et tiges de la plante ; ils y mêlent une bonne poignée de sel de cuisine. Ils enveloppent le tout d'un morceau de feuilles de bananier et le recouvrent de cendres chaudes jusqu'à ce que les feuilles se soient réduites en pulpe. Alors ils dilatent un peu l'ouverture faite par le piquant avec un canif, et appliquent la pulpe comme cataplasme aussi chaud qu'on peut le supporter, et le renouvellent toutes les quatres heures.

Des pêcheurs intelligents m'ont assuré avoir arrêté bon nombre de fois, par ce moyen, des accidents subits, et très sérieux, qui étaient survenus après des piqûres du Laffe. Il est assez généralement connu et recommandé par eux.

Nous devons l'essayer à l'occasion. Les Indiens de l'Amérique du Sud n'ont-ils pas, eux aussi, une plante, le *guaco*, dont le suc est employé contre la morsure du terrible Crotale ? Ici, le *Microrhyncus* croît sur le lieu même où on en a besoin et devient un remède précieux, preuve nouvelle de la sagesse et de la prévoyance de la nature, ou mieux de la Providence.

Dr. Le Juge.

Le Dr. Régnaud propose de voter des remercîments au Dr. Le Juge pour la communication du travail intéressant qu'il vient de présenter, et les membres présents à la réunion sanctionnent cette proposition.

L'éponge présentée au Muséum par M. Bartlett fils, et dont un specimen est communiqué à la réunion, est reconnue être celle décrite dans les *Proceedings* de la Société Zoologique de Londres, année 1867, par le Dr. Bowerbank sous le nom de *Alcyoncellum speciosum,* et figurée et décrite plus loin, dans le même volume, par le Dr. Gray sous celui de *Corbitella speciosa.*

Quoy et Gaimard décrivent ainsi un specimen de cette éponge alors peu connue en Europe :

" Cette singulière production représente un cylindre creux de sept à huit pouces d'étendue en forme de *Phallus*, arrondi et un peu dilaté à une extrémité, ouvert à l'autre, à paroi mince, formée de filets très déliés, lâchement accolés les uns aux autres, entrecroisés dans tous les sens, de manière former de nombreuses mailles arrondies, presque régulières comme celles de la dentelle ou bien des pièces tissées en rotang. " (*Zoophytes* 11 p. 303.)

Voici la description qu'en donne le Dr. Gray :

" The texture of *Euplectella* has been compared to wover lace. The threads of the Euplectella were not first spun and then interwoven as in the case of human manufacture, but were formed as interwoven, the two processes going on simultaneously or *pari passu ;* and this is further shown by the fact, that in a specimen that had been pierced, the hole is filled up with interwoven fibres like a darn. It is to be recollected that the beautiful object which we have in our cabinet is but the skeleton of the sponge ; and in its living state this exquisite flinty framework is veiled by a delicate gelatinous envelopping organic tissue. "

SÉANCE DU MARDI 14 JUIN 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH. BRUCE.

Sont présents : Le Dr. Le Juge. MM. N. Desjardins, Ch. Descroizilles, Ev. Dupont, A. Régnard, V. de Robillard, F. Vandermeersch, L. Bouton, Secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, les communications suivantes sont faites par le Secrétaire :

1. La lecture d'une lettre à l'adresse de Sir Henry Barkly, est ainsi conçue :

Royal Society of Arts and Sciences,
Port Louis, 11th May 1870.

To His Excellency Sir HENRY BARKLY, *K.C.B.*

Dear Sir,

The Royal Society has requested me to convey to Your Excellency their grateful thanks for the kind interest expressed in your note of the 10th instant which I communicated at the last meeting.

We will receive with the greatest pleasure Your promised paper on the Ferns of Mauritius and its dependencies. It will not be the least of the tokens by which you will be remembered, among us.

I am also desired in accordance with a resolution passed at the meeting of the 12th instant, to request that Your Excellency will be pleased to accept the diploma of Honorary Member which is granted by the Society under article 6 of the Regulations, which runs thus :

" Honorary Members must be chosen among persons resid-
" ing in the colony or elsewhere, who have distinguished
" themselves by their love of Science, the acquirements they
" have attained in it, or the encouragements which they have
" offered to it. "

I remain, dear Sir,
Yours respectfully,

L. BOUTON,—Secretary.

2. La réponse de Sir Henry Barkly conçue en ces termes :

Government House, Port Louis,
16th May 1870.

L. Bouton, Esq.

My dear Sir,

I beg to acknowledge your letter of the 14th instant, informing me that the Royal Society had resolved at its last meeting, to request my acceptance of a diploma as a Honorary Member, on my approaching departure from this Island.

Be good enough to state to the Society that I accept this mark of their esteem with very great pleasure, and that I shall always continue to take a very warm interest in all their proceedings.

I have the honor to be,
Your obedient servant,

Henry Barkly.

3. Une seconde lettre de Sir Henry Barkly, également adressée au Secrétaire :

My dear Sir,

By the Mail, I received from Dr. Berg of the Acclimatisation Society of Reunion, a case containing two plants of *Musa textilis* and two of *Bœhmeria nivea*, with full description and notes as to cultivation and preparation of fibres.

The former was I believe a desideratum at the Botanical Gardens ; of the latter I need hardly say there is abundance at Pamplemousses—I have forwarded the case to Pamplemousses ; but the notes, it strikes me, would be of value to your Society and worth publishing, and I therefore enclose them to you.

I have the honor, &c.

Henry Barkly.

——

A Monsieur le Gouverneur de l'Ile Maurice.

Société d'Acclimatation et d'Histoire Naturelle
de l'Ile de la Réunion,
St.-Denis, le 10 Mai 1870.

Note sur le Bananier Textile, Musa Textilis, Abaca.

Description de la Plante.—Cette espèce ressemble à première vue aux autres Bananiers : elle en diffère cependant par une coloration vert foncé, hauteur 5 à 6 mètres, feuilles longues, étroites, roides, à nervures parallèles très-saillantes.

Régimes courts portant quelques fleurs blanchâtres et de petits fruits verts ressemblant à des bananes avortées. Graines noires et très fertiles. Une graine mise à germer produit un rejeton vigoureux qui atteint tout son développement en 7 à 9 mois.

Patrie.—Se rencontre dans les parties volcaniques des Iles Philippines et des archipels voisins. Se plait dans les endroits montagneux.

Culture.—Forêts des Philippines remplies de ces Abacas sauvages. Les semis se font sur les pentes des montagnes nouvellement défrichées. Le sol n'a pas besoin d'être très riche. On en met 330 pieds à l'hectare à 5 mêtres les uns des autres.

Récolte.—Sarclage. Section de la tige au moment où les fruits commençaient à apparaître. La plantation peut durer de 5 à 7 ans.

Exploitation des Fibres.—Tiges coupées débarrassées de leurs feuilles. Tronc coupé en lanières de 2 doigts de largeur. On les passe entre une planche et une lame de couteau avec laquelle on râcle et dépouille les fibres de leur partie charnue. Dessication au soleil, en prenant soin qu'elles ne soient pas mouillées par la pluie. On les bat ensuite légèrement avec un bâton. Lavage. Nouvelle exposition au soleil. Séparation des filaments suivant leur grosseur. L'exposition à la rosée les blanchit.

Un autre procédé pratiqué aux Antilles est le suivant : Les tiges sont coupées, entassées, puis recouvertes de feuilles— Ecoulement de la sève. Fermentation. Au bout de quelque

semaines les fibres sont parfaitement séparables, on les soumet alors au bain suivant :

Carbonate de Soude	10 parties.
Chaux vive	6 —
Eau...	70 —

360 livres de carbonate de soude servent à traiter 3 tonnes de fibres.

Les fibres sont plongées dans le bain précédent, à l'ébullition ; 6 heures pour les moins colorées, 12 heures pour les plus colorées. Aprés cette opération dessication des fibres.

Il parait que l'eau acidulée par le jus de citron ou par l'acide chlorhydique les blanchit parfaitement.

Catégories de fibres.—3 qualités :

1o. La première appelée *Bandala* provenant des parties extérieures, forte et grossière, sert a faire des cordages.

2o. La seconde le *Lupis*, provenant des couches internes, c'est la plus fine, elle sert pour tisser les étoffes les plus délicates.

3o. La dernière le *Tupot*, appartenant aux couches intermédiaires, sert à fabriquer des toiles.

Rendement industriel.—50 pieds de bananier peuvent fournir de 11 à 12 k. d'Abaca, soit 66 à 96 k. à l'hectare. Au minimum on coupe 10 fois l'an, c'est donc un rendement moyen de 800 k. au prix de 130 fr. à 260 fr. représentant 130 à 140 journées de travail. Le travail manuel en retire $\frac{1}{2}$ k. de filasse par tige ; une machine pourrait en retirer le double et porter le rendement à l'hectare et pour toute l'année à 1600 k. au prix de 550 fr.

Tissus.—Toiles un peu raides, légères et fraîches au toucher ; mêlées à la soie et au coton, on obtient des etoffes fines et soyeuses.

Cordages.—Très forts ; plus résistants que les cordages de chanvre.

Un cordage de 8 m. 2 de circonférence et de 3m. 6. de long en chanvre s'est rompu sous le poids de 3,885 livres et celui d'Abaca sous le poids de 4,669 livres.

Exploitation.—La préparation de l'Abaca forme nne des branches de richesse des Iles Philippines. En 1854, la sortie du fil d'Abaca a dépassé 18,900,000 k. dont plus de $\frac{3}{4}$ pour la marine des Etats Unis.

Note sur l'Urtica nivea ; Ortie de Chine ; Bœhmeria utilis.

Synonimie.—China-Grass. Rhœa-Calvee. Ramieh. Tso (nom donné par les Japonais.) Tchouma ou Lin de Chine.

Description botanique.—Famille des Urticées.

Végétal à tiges ligneuses, dont la hauteur atteint, en 4 mois, de 8 à 10 pieds.

Feuilles ovales arrondies, à pétiole épais et velu,—partie inférieure des feuilles argentées.

Historique.—Cultivée et employée par les Chinois depuis les temps les plus reculés. Au XVIe siècle les Hollandais préféraient aux tissus de Lin ceux fabriqués avec le China-grass. Envoyée à la dernière exposition de Londres et à celle de Paris en 1868, cette plante fibreuse enthousiasma, en sa faveur, les industriels et les jurys.

Culture.—D'après les documents Chinois cette plante se reproduit mieux de boutures et de portions de racines que de semences.

Les endroits chauds, humides et ombragés sonviennent surtout à cette *Urtica.* On la cultive en petits carrés dans le voisinage des rizières. C'est au moment où apparaissent les fleurs qu'on coupe les tiges : on en fait trois récoltes par an.

Usages et Préparation.—Cette plante est un *textile* par excellence que l'on prépare généralement par le rouissage.

Après l'arrachage, les Chinois en enlèvent les feuilles et mettent les tiges à rouir. Au bout de quelques jours, l'écorce est détachée et mise à rouir de nouveau pendant peu de temps. L'épiderme est enlevée à l'aide d'un instrument de fer, puis la fibre est séchée et peignée.

Les Malais, dans les Iles de la Sonde, plongent les tiges 8 à 10 jours dans l'eau, les écorcent ensuite à la main, les sèchent. les taillent et les peignent.

Un procédé qui réussirait probablement très bien serait le suivant :

Après avoir fait tremper les tiges pendant 24 heures dans l'eau froide, puis pendant 24 autres heures dans l'eau à la température de 90 degrés, on les soumet à une sorte de cuisson dans une marmitte contenant une dissolution alcaline ; on lave alors la fibre avec de l'eau pure et on la soumet enfin à un fort courant de vapeur qui la sèche entièrement.

Pour 70 k. d'alcali, on met 2,000 livres d'eau. Cela suffit pour rouir 1,000 k. de China-grass. On peut ensite blanchir au chlore.

Le chevalier Claussen emploie les alcalis et les acides pour la préparation de la belle fibre, souple, blanche et ténue.

Les fils de China-grass sont blancs, brillants, lustrés et solides ; ils peuvent atteindre une grande finesse : ils se laissent facilement teindre et prennent les nuances les plus délicates. C'est un équivalent du coton. Elle lui est même supérieure par certaines propriétés que l'ortie de Chine possède et que le coton ne possède pas.

Mélangée à 50 o|o de coton elle est propre à la filature, à l'impression et aux tissages en se servant des outils et machines employés pour le coton.

Les premières importations en Angleterre, ont été payées 2 et 3,000 fr. la tonne. Aujourd'hui sur le marché de Londres, ces fibres ont cours de 1,000 à 1,200 fr. la tonne.

Des industriels de Rouen ont pu livrer le China-grass à 1 fr. 75 le kilo, ce qui, au cours du coton, constitue une économie de 30 o|o sur le prix du coton en laine.

Les indigènes des Molluques emploient les fibres de cette plante à faire des cordages, des fibres, des étoffes.

Le rendement de cette substance dépasse celui de Lin : la ténacité des fibres est plus grande que celle du lin et du chanvre, leur blancheur et leur beauté éclipsent celle du lin.

Cette plante a été acclimatée en Algérie ; elle doit donc pouvoir admirablement réussir à la Réunion et à Maurice.

Les graines peuvent servir à faire de l'huile.

A. Delteil,
Membre de la Société d'Acclimatation.

Le Secrétaire lit la lettre suivante qui lui est adressée par le Dr. Aug. Vinson :

St.-Denis, le 12 Juin 1870.

" Mon cher M. Bouton,

" J'ai trouvé votre Rapport si intéressant que je n'ai pu résister au plaisir de le traduire en français et de le publier *in extenso* dans un de nos journaux—Je vous envoie les deux numéros qui le contiennent—j'ai ajouté deux annotations,

l'une sur notre Saurien venu de Java, le *Galéote arlequin* de Duméril et Bibron, dont une seule espéce a été introduite à Bourbon—l'autre annotation sur les espèces différentes de végétaux et d'animaux trouvés dans des localités voisines et sur la manière probable d'expliquer ces phénomènes.

" Ce que vous dites sur l'*Helianthus annuus* et que je connaissais déjà sommairement, m'a fort intéressé : nous avons ici des localités marécageuses infestées par la fièvre venue de Maurice dans les sporules des mycropbytes attachées au linge des voyageurs et susceptibles de se reproduire dans nos climats, en vertu du système du Dr. Salisbury d'Amérique : c'est la seule genèse probable. Ce qui viendrait à l'appui de cette donnée, c'est que St. Denis et d'autres lieux de l'île en sont tout à fait indemnes.

" Votre communication relative à la Soie et à cette industrie pour nos îles est venue à souhait pour encourager l'initiative partie de mon frère, Gustave Vinson, et en pleine voie de réussite à l'Ile Bourbon. Mon frère avait été en 1848 envoyé par la Colonie à l'école agricole de Grignon, lorsque la révolution politique de cette année amena le licenciement de cette Institution. M. Schoelcher alors ministre, lui conseilla d'entrer à Corbeil, chez M. Beauvais, sériciculteur, et d'étudier cette industrie. Après quelque temps passé dans cette vue à Corbeil sous un maître intelligent, il fut envoyé chez les divers sériciculteurs du Midi, à Nimes et à Grenoble en particulier, toujours aux frais de l'Etat. Son instruction devint complète sur ce point ; mais s'étant mis à étudier le droit, il négligea de mettre en pratique le fruit de ses études séricicoles. Ruiné par le bouleversement de notre récente crise financière, il fit, il y a un an, un voyage en France, et en revint avec l'idée bien arrêtée que le salut de notre île ne se trouvait que dans l'établissement de l'industrie sérigène à Bourbon. Il s'est approvisionné en France de graines de vers à soie et s'est mis à l'œuvre plein d'enthousiasme et presque certain du succès. Il s'est attaché surtout à découvrir les causes des revers de nos tentatives séricicoles : il les a complètement découvertes. En ce moment, il a trois éducations en train, dont le résultat magnifique ne doit pas être, selon toutes les probabilités, de moins de 20,000 francs.

" Il est établi depuis quelques mois à Salazie où il manœuvre dans une localité très propice à la venue du bon mûrier. C'est de lui que proviennent les graines et vers que je vous ai envoyés par votre fils et que le Consul Britannique a également envoyés à Maurice par la même voie.

" Dans ses récentes études mon frère a surtout découvert deux points importants ; c'est la régularisation des éclosions, le moyen de les reproduire dans le même temps et la conservation de la graine, afin de l'empêcher d'éclore en temps inopportun. Cette dernière découverte lui permettra d'approvisionner les éleveurs de France et d'Italie de la graine des vers à soie de Bourbon qui y est fort recherchée comme étant la plus belle. C'est déjà là une source très grande de revenus pour notre petit pays ; rien qu'à produire de la bonne graine pour l'Europe, il peut rencontrer une source de fortune et en produisant de bonne soie ce sera mieux. Je pense que bientôt ici *tous les intérêts seront tournés de ce côté*, et cela donnera une valeur très grande à certaines terres du centre où le *meilleur* mûrier vient mieux : c'est encore là un point de découverte dû à mon frère dont l'intelligence, le zèle et l'aptitude sont appelés à faire une révolution favorable dans la fortune de ce pays.

" C'est en raison de la solidarité qui unit nos deux Iles que je me considère comme très heureux de vous apprendre ces résultats si précieux. La fortune de l'île de la Réunion par l'établissement et la fondation de l'industrie sérigène est également et en même temps celle de l'Ile Maurice par ce moyen. Nous vous en félicitons. "

Les annotations auxquelles fait allusion le Dr. Auguste Vinson sont les suivantes : l'une à propos du Saurien introduit de Java à la Réunion, l'autre à propos de l'*Helianthus annuus*.

" Il y a cinq ans à peu près ", dit le Dr. Vinson, " le navire français le *Saint-Charles*, capitaine Leymarie, affrété et envoyé de l'île de la Réunion à Java pour y chercher des boutures de cannes, vint débarquer sa cargaison à la marine du Butor.

" Parmi ces têtes de cannes s'étaient glissés quelques Sauriens d'une espèce inconnue encore parmi nous. Un d'eux fut pris vivant, au débarcadère même, à cette époque, et envoyé au Muséum de St-Denis par M. Ch. Richard, directeur du batelage. D'autres s'échappèrent et se répandirent dans les environs où ils se multiplièrent très rapidement et en grand nombre. Aujourd'hui ils sont complètement naturalisés et font une guerre acharnée aux insectes de toutes sortes.

" C'est réellement le Galéote arlequin, ou Arlequin de Java *Agama versicolor Dum et Bib.* ou *A-cristata* en raison de la petite crête dorsale qui règne de la tête à la queue.

" La longueur de l'animal est de 36 centimètres, dont les deux tiers pour la queue.

" Ce Saurien a des mœurs singulières, il vit par terre, sur les rochers ou sur les arbres qu'il dépouille totalement des parasites. Si ce végétal est couvert d'insectes, il y établit domicile jusqu'à ce que ses moyens de subsistance soient épuisés.

" Le corps de ce Galéote est généralement d'un jaune roussâtre, presque blanc sous le ventre ; le dos et les flancs surtout sont semés de tâches brunes foncées qui lui donnent avec les raies qui se croisent et les unissent, l'aspect arlequiné : les écailles qui les recouvrent sont comme tridentées à leur extrémité ; elles ont des reflets verts, roses ou gris, changeants, circonstances qui le font désigner à l'Ile de la Réunion sous le nom de *Caméléon.*

" En Novembre époque de la ponte, la femelle descend par terre, creuse avec les pattes de devant un trou conique et circulaire en forme d'entonnoir ou de cornet ; sa circonférence à la surface d'évasement est de 10 centimètres, sa profondeur de 5 centimètre environ. Elle se met sur ce trou et pond successivement un, deux, trois jusqu'à douze œufs, en les étageant plus nombreux et en les recouvrant au fur et à mesure d'une légère couche de terre humide, afin de les tenir séparés, puis elle nivelle le sol soigneusement de façon à ne laisser rien paraître.

" Les œufs sont très-blancs, parcheminés, ovoïdes, allongés, presque elliptiques. Chose curieuse, si on les retire immédiatement, ils se dessèchent, se vident et se flétrissent.

" Après les avoir pondus et ainsi couverts, le Galéote se sauve sur l'arbre le plus près et les abandonne à l'action de l'incubation solaire. Aussi aiment-ils les lieux bas, chauds, secs et sabloneux. Ces œufs n'éclosent que vers le mois d'Avril, les petits, de couleur jaune-roussâtre plus claire que la mère, sont frêles et fluets ; à peine nés, ils se répandent sur les plantes avoisinantes. "

L'autre annotation concerne l'*Helianthus annuus.*

" On ne sourait trop recommander à nos compatriotes, " dit M. le Dr. Vinson, " la culture multipliée de l'Hélianthe à l'île de la Réunion ; principalement dans les marais de Ste-Suzanne, du Quartier Français, du Bois Rouge, de l'Eau, du Champ-Borne et du Bras-Panon, lieux désolés par la fièvre venue de Maurice. "

La dernière remarque, la plus importante, a rapport aux animaux et à certaines plantes qui se trouvent à l'Ile Ronde, seulement, et non pas sur la grande Ile.

" Le naturaliste anglais Darwin, " ajoute le Dr. Vinson, " a donné la clé de ces variations qui, *a priori*, nous étonne beaucoup plus qu'elles ne sont difficiles, à expliquer, depuis qu'il en a fait connaître le secret par ses ingénieux travaux sur *l'unité de l'espèce.* Sa loi s'applique aux deux règnes et trouve à chaque pas sa consécration ; l'espèce est unique mais modifiée par toutes les pressions extérieures ou intérieures ; il en naît des variétés à l'infini, comme chaque mouvement imprime au Kaléïdoscope une figure nouvelle. Voilà donc un palmier identique à une espèce voisine du continent Mauricien ; mais qui en se reproduisant sur l'Ile Ronde dans des conditions spéciales de terrain, de lieu, d'exposition et d'atmosphère, devient ventru, se déforme, l'altération commence par les feuilles, puis se communique au tronc, et dans la chronologie des siècles, une variété de l'espèce type est constituée et donne lieu à une espèce nouvelle.

" Bien des faits viennent confirmer les théories dans les domaines qui nous avoisinent.—En voici quelques-uns :

" 1o. Le Sympoune (*Propitheca diadema*) de la région inté-

rieure et nord de Madagascar, devient dans la région de l'ouest et du sud le *P. Verrauxi.*

" 2o. L'*Oxynotus ferrugineus* de l'Ile Maurice n'est autre que l'*Ox. Newtoni* de Bourbon, légèrement modifié par l'habitat.

" 3o. De même pour le merle de Madagascar *Hypsipetes Ourovang)* qui est le merle de Bourbon (*H. Borbonica.*)

" 4o. Il existe pour chacune des îles de Madagascar, de Maurice et de Bourbon, un lépidoptère magnifique dont les aîles sont noires et tachées de vert-bleu ; dans les seules dispositions de ces taches résident les différences ; tous trois vivent sur les citronniers ; pour l'île Bourbon, c'est le *Papilio disparilis ;* pour l'île Maurice, c'est le *P. Phorbanta ;* pour l'île Madagascar, c'est le *P. Epiphorbas.* Il est bien certain que c'est une unique espèce variée sous trois aspects.

" 5o. Dans l'étude des Aranéides nous étions sans cesse surpris des nombreuses variétés qui gravitent autour de l'espèce : aussi les arachnologistes forment-ils ce qu'ils appellent le *Typus,* et qui sert de point de rayonnement aux espèces ou variétés qui en découlent. Ex. L'*Epeira Opuntia* est à Bourbon le type de plus de dix variétés dont j'ai figuré quelques unes dans mon ouvrage sur les *Araneïdes.* "

M. H. C. Descroizilles présente à la Société des vers à soie provenant des œufs envoyés de la Réunion par le Dr. A. Vinson et que la Société avait confiés aux soins de notre habile Sériciculteur.

" La Société Royale des Arts et des Sciences ", dit M. Descroizilles, " ayant confié à mes soins la 1ère éducation des vers à soie provenant des œufs qui ont été introduits de la Réunion par la malle du 13 Mai dernier ; j'ai l'avantage de faire connaître à la Société que les vers que j'élève et dont j'ai porté quelques-uns pour les faire voir, réussissent parfaitement. Ils sont tous destinés à la reproduction et les œufs seront remis à la Société, si elle le veut bien, pour en faire la distribution aux personnes qui désireront sérieusement élever des vers à soie

" Seulement, comme la confection de la graine est un point des plus essentiels, je demanderai à la Société d'obtenir des

personnes qui voudront continuer à élever, de me fournir les cocons, lesquels seront destinés à la reproduction des œufs qui leur seront nécessaires. Par ce moyen je livrerai toujours de bonne graine, et je suis tout disposé à acheter les cocons qui proviendront des œufs confectionnés sous mon contrôle, comme aussi d'étouffer les cocons, de les presser, et de les emballer pour les personnes qui préfèreront tenter leur réalisation sur les marchés Européens."

M. A. Régnard présente à la Société le specimen d'un crustacé pris à Caudan et dont l'existence à Maurice n'avait pas été jusqu'ici constatée. C'est une espèce du genre *Callianassa*—paraissant être le *C. uncinata.*

Une espéce de coquille du genre *Helix,* a été également présentée—elle a été recueillie par le Colonel Pike dans la vallée de la Rivière Noire.

Cet *Helix* fait observer M. Robillard, a beaucoup de rapport avec l'*Helix cœlatura* (Férussac) qui ne se trouve qu'à Bourbon.—C'est un fait curieux et intéressant à constater, car sauf quelques exceptions les deux îles n'ont pas les mêmes coquilles terrestres.

On trouve à Maurice une grosse Helix fossile ou semi-fossile qui a les plns grands rapports avec l'*Helix cœlatura* de Bourbon, et qui, si on la trouvait vivante, aurait problement la même apparence, mois qui en diffère par la taille et par la surface plus profondément striée. M. Ev. Dupont en a envoyé à Paris des échantillons et elle a été décrite, par Morelet, sous le nom de *Helix Duponti.* La coquille est également figurée et décrite dans les *Proceedings* de la Société Zoologique de Londres, par Adams, sous le nom de *Helix sulcifera.* Cependant le nom donné par M. Morelet ayant l'avantage de l'antériorité, a été adopté.

M. L. Bouton, présente les graines d'une Légumineuse originaire de de la Côte Malabar et Chittagong, et qui paraît être le *Mucuna gigantea* ; ces graines ont été trouvées par des matelots d'un navire baleinier, sur le rivage,

d'une île appelée *New Island,* faisant partie du groupe des Iles Célèbes.

La lettre suivante adressée par le Secrétaire au Président de la Société et la réponse à cette lettre sont communiquées à la Société :—

Port Louis, 14th May 1870.

The Hon. Ed. Newton,
President of the Royal Society.

Dear Sir,

I am directed by the Royal Society of Arts and Sciences to convey to you the expression of their regret at your recent bereavement and of their sympathy with your sorrow at the severance of the dearest tie in this world.

I beg at the same time that you will accept the expression of my own sympathy.

Believe me, dear Sir,
Yours truly,

L. Bouton,
Secretary.

—

22nd May 1870.

L. Bouton, Esq.,
Secretary to the Royal Society.

My dear Sir,

I beg that you will be so good as to convey to the members of the Royal Society of Arts and Sciences my thanks for the kind expression of condoleance and sympathy which you have communicated to me on my late heavy affliction.

I remain,
Very sincerely yours,

Edward Newton.

SÉANCE DU VENDREDI 15 JUILLET 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DU DR. CH. RÉGNAUD.

Présents : Col Pike, Dr. Dickson, Dr. Le Juge, MM. H Descroizilles, P. Lemière, V. Robillard, F. Vandermeersch, L. Bouton, Secrétaire.

A la suite de diverses communications faites par le Secrétaire et soumises à la Société, il a été résolu qu'un Comité serait nommé pour se mettre en rapport avec M. Descroizilles à l'effet de procéder à la distribution des œufs de vers à soie aux personnnes qui désireraient en faire l'élève—et que dès ce jour, de 7 à 9 heures du matin, et de 4 6 heures du soir, M. Descroizilles se mettrait à la disposition des personnes qui voudraient s'adresser à lui, à sa demeure, rue du Hasard.

Il a été de plus résolu qu'un autre Comité serait chargé de faire un Rapport au point de vue botanique, toxicologique, et hygiénique des pois vénéneux de la colonie, et que ce Comité serait composé des Médecins faisant partie de la Société.

Les Drs. Dickson, Icery, Le Juge, Régnaud, H. Rogers, auxquels ont été adjoints le Col. Pike, MM. L. Bouton, E. Dupont et A. Régnard, sont nommés pour former ce Comité.

Les variétés du pois dit d'Achery sont celles sur lesquelles l'attention du Comité a été plus particulièrement appelée. On sait qu'il existe de ces pois dont la graine est blanche et un peu aplatie, dont l'emploi comme comestible n'a jamais occasionné d'accidents et qui passent non seulement pour être inoffensifs mais pour avoir un goût très-fin et très agréable.

Les autres variétés de ce pois donnent des graines plus ou moins foncées, jaunes ou parsemées de tâches, et sont généralement, ou suspectes ou vénéneuses.

Ce dernier Comité a été suggéré en raison d'un empoi-

sonnement survenu au Couvent de Notre-Dame de Bon Secours, et les membres du Comité ont été instamment priés de prendre toutes les informations en leur pouvoir, pour arriver à l'exécution pleine et entière du travail qui leur a été confié.

Le Secrétaire a été particulièrement chargé d'entrer en correspondence avec les planteurs et autres personnes qu'il croirait être en situation de lui donner les échantillons de pois dont ils pourraient disposer, et en même temps de lui fournir tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

M. A. Régnard a présenté à la Société le curieux spécimen d'une arachnide, devenue assez rare, et qui a été décrite par le Dr. Aug Vinson dans son histoire des Aranéides de Bourbon, Maurice et Madagascar sous le nom de *Gasteracantha Mauritia.*

Cette arachnide a une forme toute particulière, et de même que ses congénères, a son abdomen hérissé de chaque côté de tubercules pointus et semblables à des épines et un test simulant la carapace d'un petit chélonien.

Cette espèce avait été décrite par Walcknaer sous le nom de *Plectana Mauritia* ; et des spécimens lui avaient été envoyés par M. Catoire qui a séjourné pendant plusieurs années à Maurice.

Le Colonel Pike a soumis à l'examen de la Société un Lépidoptère nocturne, le *Deilephila Celeria* de Bois Duval ; papillon que l'on rencontre de temps en temps sur des branches d'arbuste, simulant une dépouille en état complet de dessication et recouverte d'aspérités d'une nature toute particulière.

Le Secrétaire a donné connaissance de l'introduction à Maurice de l'*Erythroxylon Coca.* Un plant en a été envoyé de Kew au Jardin des Pamplemousses. M. Horne a déjà mis en terre plusieurs tiges, pour en obtenir des plants nouveaux qui seront probablemeut transportés dans une température plus froide.

" Le *Coca*, selon l'observation de Joseph Jussieu, croît abondamment dans la province de Los Yungas, au Pérou. Ses feuilles, qui ont une saveur piquante, sont recueillies avec soin et distribuées dans toutes les mines du pays aux hommes qui en font l'exploitation. Ces hommes ne résistent aux travaux pénibles de cette exploitation qu'en mâchant continuellement ces feuilles avec les cendres du *Quinoa* espèce du genre *Chenopodium* qui croît et que l'on cultive dans le pays ".— (Ach. Richard, *Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle*).

Cette plante dont les propriétés ont été peut-être un peu exagérées, est entrée dans le domaine de la thérapeutique, et rangée dans la catégorie des toniques et fortifiants ; on la prépare sous différentes formes et plus particulièrement sous celle d'un élixir, dont la réputation paraît être établie en Europe.

La réponse suivante de Son Altesse Royale le Duc D'Edinbourg, à l'adresse qui lui a été présentée de la part de la Société, est communiquée à la séance :—

To the Members of the

Royal Society of Arts & Sciences of Mauritius.

" Gentlemen,

" It has given me much pleasure to receive the loyal and complimentary address of the Royal Society of Arts & Sciences of Mauritius.

" It will afford me much gratification to inform Her Majesty the Queen of the progress of the Arts & Sciences in the Colony, and also to convey to Her the expression of loyalty and devotion contained in the address ".

Alfred.

La pièce suivante, contenant un autographe de Poivre, et constatant certaines introductions faites à Maurice,

sous le point de vue d'acclimatation, est présentée par le Secrétaire. La voici textuellement copiée :

Note des débours que j'ai faits pour M. Poivre :

P. No. 6.—12 plants d'oliviers qui ont coûté à Séville	R. 400
Fret de Séville icy et fraix jusques à bord	45
Pour les deux caissons ceux de Séville n'ayant pû servir	105
Pour 47 perdrix rouges à 5 R.	235
Pour leur transport d'Ayamonte à Cadix	62
Pour les cages et nourriture à l'homme qui les a soignées...	170
	R. 1020

" Qui à raison de 10 R. chaque piastre efective font Ptres. Esp. 51.

" De Behic fils. "

Et plus bas cette note écrite de la main de Poivre :

" La dépense cy dessus doit être au compte du Roy, parceque les plants et les perdrix envoyés par M. Behic, ne lui ont été demandés que pour l'avantage de la colonie et ne peuvent avoir d'autre objet.—Ce 17 Juin 1768.

" Poivre. "

M. Antony Bestel est proposé en qualité de Membre résident par M. V. Robillard, secondé par M. P. Lemière.

SÉANCE DU MERCREDI 24 AOUT 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DU DR. RÉGNAUD.

Sont présents : Col. Pike, MM. Descroizilles, Ev. Dupont, H. Finniss, L. Le Juge, P. Lemière, V. Robillard, L. Bouton, Secrétaire.

La lettre suivante adressée par le Professeur de Can-

dolle, de Genêve, à M. L. Bouton est communiquée à la Société :

Genève, 29 Juin 1870.

Mon cher Monsieur,

Je vous ai écrit au mois de Janvier 1870, au sujet de la boîte de mousses, algues, etc., envoyée par Mme. James Morris.

Dans ce moment je prends la plume pour vous consulter sur un genre de Gærtner fils et de Commerson qui doit être originaire de Maurice ou de Madagascar, et dont on ne connait que le fruit sur lequel en outre je crois que Gærtner s'est trompé. C'est le *Calvaria*, Gærtner fils carpol. suppl. p. 116. t. 200 et 201. Il a été entièrement omis dans les *Genera* de Endlicher, Meissner et dans Lindl. Veget. Kingd. Je ne le vois pas non plus dans Bojer *Hortus Maurit.* (1837), mais Bojer m'en avait envoyé les fruits en 1839, sans localité, en notant : voici le fruit d'un arbre qu'on appelle dans le pays *Bois de natte de fer*. J'en ai d'anciens échantillons venant de l'Herbier Delessert, donnés autrefois probablement par Gaertner, avec le nom de *Calvaria* (dicté (?) par Gærtn, à mon père qui avait écrit *Galvaria* à cause de l'accent germanique de son ami). Les échantillons de Bojer répondent assez au *Calvaria major* Gærtn, et les autres au C. *hexangularis*, quoique les petits sillons de la partie lisse soient au nombre de 5, non de 6.

Le nom " Bois de Natte " s'applique ordinairement à des Sapotacées, surtout à des Labourdonnaisia, et le fruit (noyau) des Calvarias ressemble bien aux graines de Sapotacées, à cause de sa partie rugueuse aussi étendue que la partie lisse. Je soupçonne cependant que c'est tout autre chose. La partie rugneuse mate, et, dans mes échantillons du *C. Major*, les deux parties (mate et polie) ont des fibres qui pénètrent dans le tissu ligneux et doivent établir une communication entre ce tissu et la chair extérieure du fruit que Gaertner a décrite. Or, pareille chose peut arriver dans les noyaux de drupes (pêcher), mais pas pour la surface des graines. Les Sapotées ont une partie mate sur laquelle on voit pénétrer les faisceaux en un seul point saillant. Lorsque j'ai coupé la partie dure du Calvaria, j'ai trouvé dans l'intérieur une graine, très ana-

logue à une amande d'Amandier ou de Pêcher, seulement placée traversalement eu égard au fruit (si la partie mate est bien l'inférieure comme dit Gaertner). La dureté de ce que Gærtner—appelle *integumentem externis seminis*, qui me semble un noyau, est vraiment extraordinaire. La carapace lisse est très épaisse. Comme le fruit, dans sa partie charnue, est lactescent (Gærtner), ce pourrait être une Apocynée, de la tribu des Carissées. Leurs drupes sont souvent monospermes. S'il n'y avait pas un albumen très considérable, je penserais aux Légumineuses (Geoffreæ, etc) ou aux Térébinthacées et Rosacées, mais l'albumen existe.

Probablement, si vous regardez la figure de Gærtner vous reconnaîtrez quelque fruit à vous connu. D'ailleurs, les noms vulgaires peuvent aider—Gærtner cite le nom *Bois de la Compagnie* pour le *Calvaria hexangularis*, qui est dans ma collection *Bois de fer* et le *Calvaria major* est le *Bois de natte de fer* de Bojer.

Il y aurait vraiment de l'intérêt à élucider cette question, car nous devons être confus de voir un fruit très original, décrit par Gærtner fils il y a plus de 60 ans, passer absolumenl dans l'oubli. J'aime à croire qu'à Maurice vous en savez plus que les Botanistes européens.

Mon article sur le *Calvaria* dans le Volume XVII et dernier du *Prodromus* est destiné à paraître l'hiver prochain, mais je le modifierai selon votre réponse. Pour le moment, je dis que la place de cet arbre est incertaine quant à la famille, Dans ce Vol. XVII je mettrai d'autres genres anciens de Linné, Aublet, etc., qui ont été oubliés absolument, parce qu'on ne savait où les placer,

J'espère qu'on est délivré à Maurice des maladies qui ont fait tant de ravages. Il me serait fort agréable d'avoir de vos nouvelles et, en attendant, je vous prie d'agréer,

Mon cher Monsieur,

l'assurance de mes sentiments très dévoués,

ALPH. DE CANDOLLE.

Le Secrétaire prie les membres présents à la réunion de l'aider dans les recherches qu'il va faire au sujet de la plante mentionnée par le Professeur de Candolle.

Il se propose également d'écrire aux membres correspondants de la Société à la Réunion sur le même sujet.

Le Secrétaire communique à la Société la lettre suivante du Dr. Vinson :

St.-Denis, le 5 Août 1870.

Cher Monsieur Bouton,

J'ai reçu le sac contenant les semences d'*Helianthus annuus*. Je vous remercie pour tous nos fiévreux et nos communes marécageuses.

J'ai à vous remercier aussi de l'envoi des chrysalides et des larves ou chenilles du beau *Papilio demoleus*, Le tout est arrivé en bon état. J'ai déposé dans mon jardin proche de la ville les chenilles, sur les *Aurantiacées* du genre *Citrus* où je n'ai pu les suivre en les confiant à la grâce de Dieu ; mais j'ai mis les trois chrysalides dans un grand bocal installé dans ce dessein et présenté de temps en temps à un doux soleil. J'ai le plaisir de vous apprendre que le 15 Juillet j'ai vu l'éclosion d'un beau lépidoptère noir aux taches de soufre, à la pupille amaranthe et bleue. Après 24 heures de repos et de dessèchement suffisant, je l'ai mis en liberté dans les plaines de l'air. J'ai dans la même journée assisté à l'éclosion en parfaite santé des deux *Demoleus* restants, mâle et femelle bien constatés, et après le même temps, en plein jardin de la colonie, je les ai libérés en votre nom. La semence est jetée : et Dieu fera le reste. Ne vous chagrinez pas de la disparition de ce beau lépidoptère ; nous sommes en plein hiver : les lépidoptères et leurs œufs et leurs larves dorment en attendant la vive résurrection que l'été va leur imprimer.

Je me souviens qu'en traversant les plaines et les forêts, en Juillet, la nature était morte, et les faunes absentes ; en descendant de Tananarive, en Octobre, vers la fin tout était animé ; le vent, dans les mêmes lieux si déserts et si silencieux, faisait tourbillonner les nombreux et variés lépidoptères, et les balayait comme une neige blanche ou colorée. La nature dormante s'était réveillée : elle animait les grands bois et les prairies ; les coléoptères sortaient de leurs cylindres ligneux en secouant leurs ailes métalliques d'or, de bronze,

d'airain, d'argent et d'écarlate. Les *Melolontha Commersonnii* pleuvaient des badamiers aux feuilles rongées. Vous reverrez vos *Demoleus* voltiger sur Maurice.

Votre question de Pois d'Achery m'est assez familière, et je suis en état d'y répondre. Vous pouvez considérer comme de la plus stricte exactitude les renseignemenis que je vais vous donner, car ils s'appuient sur des faits que j'ai observés.

Le Pois d'Achery existe à l'île de la Réunion, et y est assez cultivé comme assolement et comme aliment pour l'homme et les bestiaux. Il a été très répandu dans la commnne de St-André et le Champ-Borne, où il est aussi désigné sous le nom de Pois d'Achery ou de Pois Victorien, par une sorte de reconnaissance envers le promoteur de sa culture, un de nos bons colons, M. Victorien Levasseur.

Un cultivateur de St.-André a fait cette année même une récolte de trente milliers de kilogrammes de Pois d'Achery et comme d'habitude il se propose de les employer à nourrir non ses bestiaux, mais ses hommes, ses travailleurs et il pourra le faire sans crainte et sans inquiétude. D'autre part j'ai assisté à l'empoisonnement d'un jeune homme par les Pois d'Achery—il en avait mangé, il mourut en les vomissant avec des refroidissements—je demeurai convaincu qu'il était mort d'un empoisonnement par ces pois.

Comment de pareils faits contradictoires se rencontrent-ils ? c'est que le pois d'Achery est un aliment parfait ou un détestable poison suivant les circonstances. Je suis heureux de pouvoir vous donner sur ce double caractère des éclaircissements de la nature desquels je me fais garant.

1o. Si vous prenez un champ nouveau, une terre meuble et que pour la première fois vous y semez des pois d'Achery, la plante qui est bisannuelle vous donnera la première année (1ère récolte) des pois *inoffensifs, très comestibles et qu'on peut manger sans danger ;* 2o. Les semences de la deuxième année seront toutes vénéneuses et ne pourront être ingérées sans danger : il en résultera des empoisonnemrnts ; 3o. Un fait plus significatif encore : c'est que si, sur ce même terrain déjà épuisé, des semences tombent et poussent sur place, les graines qui en résulteront *dès le premier rapport seront immédiatement vénéneuses* et n'auront point à attendre une deux-

ième année pour présenter leur caractère d'intoxication ; 4o. Si vous les importez sur un autre champ, ils resteront dans la catégorie du premier.

Ce sont là des faits très curieux et sur lesquels l'expérience seule a pu informer. Mais ils sont irrécusables. D'ailleurs bien des plantes aujourd'hui vulgarisées, ainsi que vous le savez, ont perdu par l'entrainement de la bonne culture et le perfectionnement leur caractère vénéneux—la pomme de terre, l'aubergine, la brède et dit-on aussi la tomate : le manioc parmi les Euphorbiacées, etc. La cigüe d'aujourd'hui n'est plus celle du bon Socrate. Cela prouve que le pois d'Achery est de récente culture (1) et que l'industrie doit veiller à le perfectionner. C'est une légumineuse d'un rapport incroyable par son abondance dans les terres du Champ-Borne—un plant seul produit 50 à 70 kilogrammes. Les lianes sont surchargées de grappes remplies de semences nombreuses. Cette culture vaut la peine qu'on s'y dévoue.

Le pois d'Achery ne me semble pas désigné encore botaniquement. Mais pour la forme des grains et ses propriétés et jusques dans sa ressemblance en de moindres proportions il est vrai, je serais conduit à le placer près du *Pois du Cap Phaseolus Capensis D. C.* En effet, il s'en rapproche beaucoup. Comme le pois du Cap, le pois d'Achery est un aliment utile ou un poison détestable. Je me souviens dans mon enfance, lorsqu'on allait manger un plat de pois du Cap, on goûtait une à une chaque semence. On répudiait comme vénéneuses toutes celles qui avaient un goût amer.

Aujourd'hui on n'a pas besoin, grâce à la culture perfectionnée, de ce soin minutieux. Je crois donc qu'en raison de ce caractère *douteux* du pois d'Achery, il serait prudent de le nommer *Phaseolus dubius.* Rien jusqu'ici ne peut faire distinguer le bon du mauvais grain. Je veux arriver à en chercher le moyen.

L'antidote de l'empoisonnement du Pois d'Achery est le sulfate de fer ou le sulfate de zinc qui agit par déplacement

---

(1) Les pois d'Achery sont ainsi nommés, dit Cossigny, ~~[illegible]~~ du nom du premier habitant qui en a introduit la culture dans cette Ile. Ils seraient donc cutivés dans la Colonie depuis cent ans au moins—L. B.

l

de sels, en rendant la substance vénéneuse, immédiatement soluble, partant inoffensive. C'est ainsi que quelques porcs empoisonnés par le Pois d'Achery ont pu être sauvés par une dissolution de sulfate de fer donné à temps.

A vous bien cordialement,

AUGUSTE VINSON.

La lettre du Dr. Jacob de Cordemoy est également communiquée par le Secrétaire.

St-Denis, 1 Août 1870.

Mon cher Monsieur,

Le palmier dont vous m'envoyez des échantillons est parfaitement le *Hyophorbe indica* ou *H. Commersoniana*, comme il vous plaira de l'appeler. C'est l'*Areca lutescens* de Bory, le *Palmiste poison* des créoles de Bourbon, du moins à en juger par les fleurs ; car il est question d'un *H. amaricaulis* qui croîtrait à Maurice, lequel pourrait différer du nôtre, si toutefois il existe, par les feuilles, etc. Mais au moyen des échantillons que vous avez reçus de moi, il vous sera facile de tirer la chose au clair.

Quant aux pois d'Achery, c'est une autre affaire. Il y a là un amalgame que je ne suis pas encore à parvenir à débrouiller. Voici les faits :

On cultive depuis longtemps à Bourbon une légumineuse dite " Pois amer " pour assoler les terres. Ce pois amer est un poison violent. Ce même pois, dans certaines conditions de culture, a perdu ses propriétés toxiques et on le cultive sous le nom de " Pois doux " ou " Pois de sept ans ". Rien ne le distingue à l'œil du pois amer ; mais il arrive de temps en temps que ce pois doux se fâche, le naturel revient au galop et il intoxique le consommateur sans dire gare. Or, le pois d'Achery n'est qu'une variété de ce " pois amer ". Il en est de même de ce qu'on appelle ici " Pois Adam ", " Pois Gerville ", etc.

La variété dite " Pois Adam " produit des graines blanchâtres. Il paraît qu'elle a perdu définitivement sa propriété de redevenir vénéneuse. Mais toutes les autres variétés ont

des retours offensifs terribles, ainsi que vous en avez vu à Maurice un si terrible exemple. C'est donc un légume à bannir de nos tables. On considère ici le jus des feuilles comme un contre-poison efficace.

Reste le mot scientifique à trouver—il parait d'abord évident que cette plante appartient au genre *Phaseolus*, mais il y a lieu de le placer dans une section séparée. Quant au nom spécifique, il ne se trouve pas, du moins, à mon avis, ni dans le *Prodromus* , ni dans Walpers, ni dans aucun des ouvrages que j'ai ici à ma disposition—j'ai envoyé l'espèce à Baillon, il y a bien deux ans, mais il ne m'a fait jusqu'ici aucune réponse à ce sujet.

Faut-il distinguer comme espèces ou comme simples variétés le pois Adam et le pois d'Achery, je n'en sais rien. Tout cela est-il nouveau, ou déjà connu je l'ignore. Est-ce cela que Bojer (*Hort. Maur.* p. 109) appelle *Phaseolus virosus ?* Peut-être me le direz-vous ? (1)

Voici un fait qui pourrait mettre sur la voie, quant à la partie originaire : M. Frappier reçut il y a quelques années des graines d'un pois venant de la Nouvelle Calédonie, et que l'on vantait beaucoup. Il les planta à St. Pierre et quand ils furent bons à manger, M. Frappier convia des amis à en venir goûter. Grande fut la stupéfaction, lorsqu'à la première bouchée l'on reconnut la saveur du redoutable pois amer. Constatation faite, séance tenante, on reconnut l'identité du pois de la Nouvelle Calédonie avec celui que l'on cultive ici depuis longtemps. Si par hasard vous avez à Port Louis l'ouvrage de Labillardière sur la Nouvelle Calédonie, peut-être trouverez-vous là le nœud de la question.

A propos de poison, non l'*Hyophorbe indica* n'en est pas un, et je ne sais d'où vient ce nom, ou plutôt le voici ; mais l'explication a un tel parfum de terroir bourbonnais, qu'à peine est-elle présentable à un étranger. Lorsqu'on demande à un créole pourquoi il appelle ce palmiste là poison, il répond : " parce qu'en le faisant bouillir dans l'eau, cela fait beaucoup

---

(1) Ce n'est certainement pas le *P. virosus* de Bojer qui est le pois d'Achery.—Le Dr. Hooker & M. Bentham auxquels des graines de Pois d'Achery ont été envoyées pour être examinées, ont reconnu dans la plante les caractères du *Phaseolus Lunatus* Lin.—originaire du Bengal.

d'écume. " Cette écume est de mauvais augure, voilà ! S'il me fallait dire pourquoi, nous n'en finirions pas. Quoiqu'il en soit, le chou du palmiste poison, n'est pas le moins du monde vénéneux, mais il n'est pas agréable à manger. Les cafres seuls s'en montrent satisfaits. Les fruits aussi sont comestibles pour les marrons.

Permettez-moi de vous demander un renseignement. Si vous avez le catalogue de Wallich voyez donc ce qu'il appelle *Crotalaria grandis*. C'est sous ce nom et avec la mention *Wallich Cat.* que Baillon me renvoie la *Crotalaria* à fleurs jaunes odorantes qui sert ici à assoler les terres, et que par tradition plutôt que par conviction j'appelais C.—*paniculata*. Le nom de C—*grandis* ne se trouvant ni dans le *Prodromus* ni dans Walpers ; ayez je vous prie l'obligeance de voir dans le catalogue de Wallich que je n'ai pas, à quoi il rime.

Mille grâces pour l'envoi de votre très beau Rapport, et du No. du *Commercial* contenant l'intéressante lettre d'Alphonse de Candolle et le procès-verbal de la séance—j'ai lu tout cela avec le plus grand plaisir.

Recevez. cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués,

Dr. Jacob de Cordemoy.

M. L. Bouton fait savoir qu'avant la réception des lettres du Dr. Vinson et du Dr. Jacob de Cordemoy, il avait été faire une visite au Couvent des Dames de Bon Secours, et qu'il avait présenté à une des Sœurs du Couvent, en l'absence de la Sœur Supérieure, diverses sortes de pois d'Achery provenant du domaine Labourdonnais. La Sœur a cru bien reconnaître parmi ces variétes de pois, celle à couleur brune et fauve comme ayant été la cause de l'empoisonnement qui a eu lieu au Couvent. D'après les notes reçues de Labourdonnais, ce pois de même que le rose et le moucheté, sert d'assolement. Les indiens sur les propriétés en font un grand usage sans paraître en être incommodés, à condition toutefois que l'eau du premier bouillon soit jetée, et le pois ensuite apprêté. On

recommande même de le dépouiller de son enveloppe avant de le faire cuire.

L'honorable Ed. Newton a adressé quelques lignes à propos des perdrix originaires d'Espagne qui auraient été introduites sous les auspices de Poivre, et dont il a été question à la dernière seance.

On pourrait être induit en erreur, dit l'hon Newton et croire que l'oiseau existant sous ce nom à Maurice est le même que celui introduit en 1768. Voici la note :

" My dear Mr. Bouton,

" With reference to the memorandum, which you presented at the last meeting of the Royal Society, containing items of payment made by Monsieur de Behis.

" I think it is worthy to remark that the *Perdrix rouges* therein alluded to as coming from Agamonte could not have been the same species as the " perdrix rouges " existing here now. The former one probably is either *Perdrix petrosa* Lath or P. *rubra* Bris, both of which I believe are found in Spain while the latter as you know is *Ortygornis pontireniana* from India. It is to be regretted that these exertions of Mr. Poivre have proved abortive, as the Spanish birds would be far better for the table than the indian ".

M. Robillard a fait connaître une espèce de Mollusque du genre *Pedicularia,* qu'il a trouvée à Maurice sur les branches d'un polypier et il lit à ce sujet la note suivante :

Notice sur une espèce du genre Pedicularia trouvée à Maurice sur les branches d'un polypier du genre Oculina et sur un autre polypier très curieux.

—

Le genre *Pedicularia* établi par Swainson en 1840 ne comptait à cette époque qu'une espèce qu'il avait trouvée sur les côtes de la Sicile ; il l'a décrite sous le nom de *Pedicularia Sicula.*

Le Pedicularia est un petit mollusque dont la coquille a l'aspect d'un pou et qui vit en parasite sur certaines espèces

de polypier ; sa forme a beaucoup de rapport à celle de la coquille connue sous le nom de *Coralliophila Madreporarum*, qui se tient aussi sur les madrépores.

M. Maillard, Ingénieur Colonial en retraite, qui a passé plusieurs années à l'Ile de la Réunion, y avait réuni une collection de coquilles qu'il a portée en France. La description des espèces nouvelles a été confiée à M. G. P. Deshayes, conchyliologiste distingué de Paris.

Dans cette collection se trouve le spécimen d'une espèce de Pedicularia qui a été décrite sous le nom de *Pedicularia elegantissima* : la coquille est figurée dans l'ouvrage de M. Maillard sur la Réunion ; elle est d'une couleur violacée, d'un très vif éclat à l'intérieur ; il n'avait eu que ce seul spécimen, ce qui faisait considérer la coquille comme très rare.

L'espèce que je présente a été trouvée sur un polypier qui a été pris par une ligne de pêcheur à une profondeur de plus de 80 brasses ; il y en avait plus de 20 de ces spécimens sur ses branches. Les coquilles étaient vivantes et y sont restées adhérentes. La nuance est d'une teinte rosée claire ; ce qui me fait penser que c'est une autre espèce que celle trouvée par M. Maillard.

Si l'espèce n'est pas la même que celle de la Réunion, ce que je suppose ; je propose à la Société de lui donner le nom de *Pedicularia Lienardi*, en souvenir de M. Elisée Liénard, notre ancien collaborateur, qui possède à Paris une magnifique collection de coquilles et qui s'occupe actuellement d'un travail sur les coquilles de Maurice et des Iles environnantes.

J'expédierai à M. Liénard plusieurs spécimens de ce *Pedicularia* et comme il est possesseur de la collection de Maillard, il sera à même de comparer les deux types et nous serons parfaitement fixés sur ce sujet.

Quant à l'espèce de polypier sur lequel se trouvent les coquilles et qui appartient au genre *Oculina*, c'est la première fois qu'elle a été trouvée à Maurice ; il en existe une espèce dans notre Muséum, également de Maurice, provenant de la collection Desjardins, mais elle en diffère par la ramification : on n'aperçoit aucune coquille adhérente aux branches.

———

Je présente à la Société un autre polypier d'une forme très curieuse. tout cannellé à l'intérieur. Il a été également pris par une ligne de pêcheur à plus de cent brasses de profondeur ; l'effort de la ligne a rompu les tubes qui le retenaient sur le fond qu'il occupait.

A la partie extérieure se trouve fixée une petite bivalve nacrée, qui appartient au genre *Anomia.*

Les pêcheurs prétendent que certains poissons mangent le polype qui habite le madrépore et qui est d'une couleur rousse. Ce fait viendrait peut-être expliquer la nature vénéneuse de la chair de quelques poissons de nos côtes, qui se tiennent à de certaines profondeurs et qui mangent des polypes. Ce point pourrait être l'objet d'une étude fort intéressante, en soumettant à une analyse chimique les éléments qui composent les polypes qui servent de nourriture aux poissons vénéneux de nos côtes.

Le 22 Août 1870.

V. Robillard.

Le Colonel Pike a présenté à la séance des dessins colorés de 17 espèces d'anguilles qui ont été prises sur les récifs aux environs de Port Lòuis et parmi lesquelles il s'en trouve de très rares, entr'autres le *Muraena tentaculata,* espèce déjà décrite par J. Desjardins, il y a plusieurs années.

Une autre Murène de couleur verte, avec des tâches jaunes, est supposée constituer une espèce nouvelle.

Le Colonel Pike a aussi présenté la laite d'une Murène de grosse dimension—au moment où elle s'est détachée du poisson, elle était d'une couleur écarlate foncée, mais elle prit la teinte jaune après avoir été mise dans l'alcohol.

Un crustacé appartenant au jeune *Hippolyte,* a été également présenté par le Col. Pike, il est extrêmement rare.

Ces dessins et ceux de poissons formeront une suite de séries que le Col. Pike se propose d'envoyer au Professeur Agassiz pour être examinés.

Le Col. Pike a aussi offert de la part de M. A. Régnard, de Riche Marre, le spécimen d'un épervier de grande dimension tué à Flacq, *Queen Victoria,* le 11 Août 1870, et que l'on n'avait jamais vu à Maurice.

C'est selon l'hon. Ed. Newton, une espèce du genre *Circus* différant du Papangue de la Réunion *C. Maillardi* et offrant des rapports avec le *C. cinerascens* dont l'habitat est l'Afrique centrale.

Comment cet oiseau, s'il est véritablement originaire de ces contrées est-il arrivé de si loin à Maurice. Cependant puisque nous admettons que le *Papilio Demoleus* insecte fragile et délicat, ait, lui aussi habitant du Sud de l'Afrique traversé les mers pour arriver jusqu'à nous on peut facilement reconnaître qu'un oiseau de proie aux allures vigoureuses, ait pu en faire autant.

M. Descroizilles soumet à l'appréciation de la Société la lettre suivante qu'il a adressée aux Editeurs des journaux de la Colonie.

Industrie Sericicole.

Port-Louis, Juin 1870.

Monsieur,

Le sujet qui m'occupe me paraissant être d'intérêt général je viens vous demander de donner place dans vos colonnes à la présente.

Mon but en vous écrivant est de faire connaître à tous les intéressés à la question :

1e. Que des œufs de vers à soie ont été introduits de la Réunion ; que nous devons cet envoi à la complaisance du Dr. Vinson, par les soins de M. Louis Bouton, Secrétaire de la Société Royale des Arts et des Sciences, (sur la suggestion faite par moi) et aussi à la bienveillante intervention du Patron de la Société, Sir H. Barkly.

Ces œufs sont arrivés confiés aux soins de M. Seagrave. Consul de Sa Majesté Britannique à la Réunion et de M. Ed. Bouton, arrivés tous deux par la Malle du 13 Mai.

D'après les informations qui nous viennent de la Réunion,

on s'y occupe maintenant très sérieusement de sériciculture, et on fonde sur l'implantation de cette industrie de très grandes espérances, car M. Gve. Vinson vient de faire à Salazie une éducation représentant un résultat de vingt mille francs (20,000 fr.)

2o. Que les œufs reçus m'ont été confiés par la Société Royale des Arts et des Sciences, et que j'élève maintenant les vers qui naissaient déjà au moment même de l'arrivée. Les vers me paraissent très sains, et très vigoureux et promettent d'arriver à bien au terme de l'éducation ; je n'en ai pas perdu un seul. J'ai fait part de ces premiers résultats à la Société. Les cocons sont tous destinés à la reproduction. La ponte des œufs sera surveillée avec les soins requis pour produire de bonne graine ; ils seront alors placés par moi à la disposition de la Société qui en fera la distribution à toutes les personnes qui désireront *sérieusement* élever des vers à soie.

Quant à la race de vers, je ne puis encore la déterminer avec précision ; cependant par la comparaison que je fais avec un excellent tableau synoptique que je possède, publié dans le temps avec la sanction du Ministère de l'Agriculture en France, je les crois d'excellente race, semblable à celle (la race *Sina*) que nous avons eue en France en 1847. Ce matin le 1er ver arrivé à maturité, m'a fait voir de la *soie blanche brillante argentée*,

Comme tout me porte à croire que Dieu aidant, je mènerai cette éducation à bonne fin, je crois que l'on pourra alors considérer cet essai comme un premier pas accompli pour la réintroduction de cette industrie dans notre Ile, industrie qu'on considérait en France comme la plus belle de toutes les Industrie Agricoles, quoiqu'on ne puisse compter généralement en France, que sur une seule bonne éducation annuelle, tandis qu'à Maurice mon expérience me permet de dire, que la feuille de mûrier ne manquant pas, on peut faire de 4 à 6 éducations par an dans les mêmes bâtiments.

J'ai cru de mon devoir de porter les faits ci-dessus à la connaissance de tous ceux qui, ne considérant pas l'introduction de cette Industrie chez nous comme impossible, sont disposés à planter des mûriers et à s'occuper à fond de la sérigène dont l'implantation définitive, sera, je l'espère, avant peu, consi-

dérée comme un bienfait pour tous les nécessiteux de l'île, et comme pouvant ouvrir un nouveau et vaste champ à l'intelligence et à l'activité créole.

Pour répondre aux demandes qui m'arrivent de tous côtés, réponse que mes occupations journalières ne me permettent pas toujours de faire en temps utile, je me propose de mettre à la portée de tous l'expérience que je crois avoir acquise dans la partie, en publiant prochainement, en forme de brochure, quelques instructions et notes pour la plantation et l'élève ; mais en attendant, je crois être utile à mes correspondants, en leur donnant mes idées pour la plantation.

Je recommanderai tout d'abord la plantation en *haies*. Au Japon et en France on a adopté généralement ce mode comme étant plus convenable pour avoir des feuilles en quantités voulues et telles qu'elles doivent être. En France dans certains départements, le *Multicaule* est fauché comme le foin, et les feuilles des rameaux servent à l'alimentation des vers c'est d'ailleurs le mode de plantation, qui permet de recueillir plus tôt et sans inconvénient pour la plante.

Pour cette plantation, *dans un terrain pierreux*, je recommanderai le relevage parfait des pierres, par allées au moins de 12 pieds de large, les murailles de 4 pieds à la base : dans le terrain de 12 pieds vous avez les machines, mais où sont les ouvriers. Je répondrai à cela : il y a vingt-trois ans, n'ayant pour moi alors que la simple théorie, approfondie, il est vrai, par plusieurs années d'études j'ai pu faire dévider la soie que 23 ans plus tard le *Silk Supply Association de Londres* (je me sers des termes mêmes du Secrétaire de la Société) a trouvée encore très belle ; je crois qu'il ne me sera pas impossible de former ici des ouvriers ; lorsqu'il s'agira surtout pour eux d'apprendre un métier peu pénible, (la fileuse est toujours assise devant la bassine ; ses yeux ses doigts et son intelligence. sont seulement requis) lequel sera rétribué convenablement quand l'industrie sera colonisée. (Mlle. Boiledieu, fileuse de l'ancienne filature de la rue St-Louis gagnait $ 40 par mois dans le commencement et $ 25 ensuite, quand il y avait peu de cocons.)

Si donc, on le veut bien, l'industrie peut cette fois encore se développer proprement ; j'espère qu'il en sera ainsi et je

répéterai que j'ai la conviction profonde que ce sera a ors un grand bienfait pour toutes les classes nécessiteuses de notre île.

Je m'aperçois, M. le Rédacteur que j'ai été plus long que je ne le voulais, et je termine en vous remerciant de votre hospitalité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H. C. Descroizilles.

M. Antony Bestel proposé à la dernière réunion est élu membre résident.

M. Charles Durand Deslongrais est proposé en qualité de membre résident par M. H. Finniss, secondé du Dr. Régnaud.

Avant de lever la séance, le Secrétaire lit un extrait du *Gardener's Chronicle* du 14 Mai 1870, conçu en ces termes :—

" A recent number of the *Indian Medical Gazette* contains the following extracts from the Report of the Agri-Horticultural Society of the Punjob on Sun flowers (*Helianthus Annuus*) : Its seed has an edible kernel, and affords 15 per cent. of a mild oil, which is equally good for food or for burning. If the outer skin is removed, it would give a still larger proportion of oil. Although little cultivated as an oil seed, it deserves to be better known, especially as its seed is very useful for nourishing, and fattening poultry. It is said to increase the number of eggs. The roasted kernels are used instead of coffee. The foliage which is abundant, and may be partially removed without injury to the seed, forms a good fodder for cows. The stems, which will do for sticks for peas or beans, may be burnt, and their ashes abound in potash. Sun flowers require good and fertile soil if they are to produce much seed, but they will succeed in very indifferent soil, or even in very moist ground. Their cultivation is very similar to that of Indian corn. They may be sown from April to May, in lines or broadcast. It has often been said that large plantations of Sun flowers are useful in marshes or places where malarious fever is common, as this plant is a decided remover of Malaria ".

SÉANCE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DU DR. RÉGNAUD.

Sont présents à la réunion : Col. Pike, Dr. Le Juge, MM. C. E. Bewsher, Ch. Bruce, H. C. Descroizilles, Ev. Dupont, Ch. Meldrum, A. Régnard, V. Robillard.

Dr. Arthur Edwards, visiteur.

L. Bouton, Secrétaire.

M. Charles Durand Deslongrais, proposé à la dernière réunion, est élu membres résident.

Le Dr. A Edwards est proposé en cette même qualité par l'hon V. Naz, secondé du Dr. Le Juge et du Dr. Régnaud.

M. L. Bouton donne communication de lettres qu'il a reçues de divers habitants, en réponse aux renseignements qui lui avaient été demandés par M. A. De Candolle sur un arbre du genre *Clavaria* de Gærtner fils ; constituant deux espèces dont l'une est appelée *Bois de Natte de fer,* et l'autre *Bois de la Compagnie.*

Le *Bois de Natte de fer* ou aussi *Bois de Natte la marre,* ainsi nommé par les Créoles à cause de sa dureté, serait une espèce du genre *Sideroxylon* et le Bois de la Compagnie, est un nom donné à une espèce du genre *Jossinia,* appelé aussi *bois de nèfles* ou *bois à clou* à grandes feuilles, le *Jossinia mespiloides D. C.*

Il parait qu'on appelait autrefois *Bois de la Compagnie* tous les bois que la Compagnie Française des Indes se réservait pour ses constructions ; du reste elle n'admettait que certains bois pour son usage, et ne permettait pas qu'on en employât d'autres ; ces bois étaient le *natte à petites feuilles* ou *langue de chat* ; *le natte à grandes feuilles* ou à feuilles argentées ; le bois puant, le bois de fer, le bois de canelle noir, le bois de pomme à petites feuilles, le tatamaca rouge, le benjoin et d'autres encore. Il parait aussi qu'on appelle à la Réunion, bois de natte de fer, le *tambalacoque,* ou bois Judas, espèce du genre *Sideroxylon.*

Tous ces échantillons ont été envoyés du Grand Port, par M. T. Lionnet. Ils étaient malheureusement dépourvus de fleurs et de graines.

M. H. Descroizilles présente à la Société des copies imprimées du Rapport qu'il a lu à la séance du Mercredi 24 Août dernier. Il donne en même temps communication de divers passages qu'il a extraits du dernier numéro du Journal publié par le *Silk Supply Association* de Londres, ainsi qu'il suit :

M. le Président,

" J'ai le plaisir de déposer sur le bureau quelques copies imprimées du Rapport sur la Sérigène, lu par moi à la séance du 24 Août dernier, j'en tiens en outre d'autres à la disposition des membres de la Société qui en désireraient.

" Je suis actuellement à rédiger des notes pour la culture et l'élève ; mais mes occupations journalières me laissent peu de temps libre, je ne puis que procéder lentement.

" J'ai trouvé dans le No. 7 en date de Londres du 15 Juillet dernier du *Silk Supply Journal*, des renseignements bien intéressauts à mon avis, et qu'il serait bon je crois de livrer à la publicité ; je les ai notés comme suit :

" Pages 98 et 99.—Copie de la correspondance, de M. E. Stanton, Consul Général d'Egypte au Secrétaire des Colonies en date du 10 Juin 1870, d'où il résulte que le Khédive ayant pris en considération la lettre du Ministre des Colonies, a fait nne grande concession de terres pour cultiver le Mûrier et pris à sa solde particulière un sériciculteur Européen, M. M. Anketell, recommandé par le *Silk Supply Association*.

" Au même folio.—Séance de la Chambre des Communes dans laquelle M. Grant Duff, Sous-Secrétaire d'Etat, rend compte des efforts faits dans diverses principautés de l'Inde par le Gouvernement Impérial, des dépenses faites dans le but de propager la sérigène et du dernier vote de £500 que le Gouverneur-Général venait de sanctionner dans le même but pour Hyderabad (*Times* 12 Juillet 1870).

" Page 400.—Article intitulé, " *Hints to Colonists upon the cultivation of mulberry.* "

" L'écrivain y vante le fruit comme excellent à manger (même avec du riz bouilli) et les feuilles comme excellent fourrage pour les bestiaux et les moutons dont il bonifie la laine, etc., etc.

" Page 102.—Parle des restrictions du Gouvernement du Japon de ne laisser sortir à l'avenir qu'un million de cartons d'œufs de vers-à-soie.

" Page 107.—Rend compte des importations de cocons à Marseille dans un seul mois (Juin 1870) et les porte à 859,000 kilogrammes ou 1,718,000 livres.

" Même page.—Donne l'Etat des Expédition de soie de Sanghai par les maisons Anglaises du 1er. Juin 1869 au 7 Mai 1878 soit 42,668 balles.

" Folio 109.—Donne le Rapport officiel du prix des cocons sur les marchés Italiens pour des ventes montant à 4,566,463 kilogrammes ou de 9,132,926 livres de cocons vendus de fr. 4.33 à fr. 7.92 le kilogramme, une seule petite quantité de 7,996 kilo. étant vendue à fr. 3.14 le kilog.

" Page 11.—Article intitulé " *Cape of Good Hope* ", reproduit une lettre de C. Holding Esq., Secrétaire du *Silk Commission de Cape Town*, ou il est parlé du "*Morbus Alba*" ce qui prouve qu'ils l'ont au Cap et du " *Cape Mulberry*," qui croit dans leurs forêts : il serait facile, il me semble d'avoir, de si près de nous, des boutures de ces arbres. Ils font grand cas du dernier surtout.

" J'ai pensé, M. le Président, que les articles dont je ne fais que donner les indications peuvent être d'une reproduction intéressante, parce qu'ils font voir par des chiffres, de quelle importance est l'Industrie Sérigène, importance que beaucoup de personnes ne connaissent pas encore à Maurice, mais qui, étant bien constatée, portera sans aucun doute, les personnes sérieuses, intéressées directement à notre avenir colonial, à donner une attention, désirable, aux Industries secondaires, qu'il est indispensable de chercher à développer ici, au plus tôt, pour tâcher de combler les déficits, malheureusement trop évidents et trop répétés, dans la grande et unique production de l'Ile. "

Le Rapport sur les pois vénéneux de Maurice n'a pu être présenté à cette réunion car à l'exception des deux

lettres que le Secrétaire a reçues du Dr. Vinson et du Dr. Jacob de Cordemoy, aucune communication locale ne lui a été adressée à ce sujet.

Le Dr Régnaud fait la lecture du Rapport sur la dernière Exposition, et en donne le sommaire et le résultat, en entrant dans certains détails d'un grand intérêt tant sur l'état industriel de la colonie, que sur la nature et la valeur des produits agricoles.

La recette— assez considérable— a été au-dessus de 2,000 piastres, et il reste en faveur de l'exposition et à être versée entre les mains du Trésorier de la Société une somme de plus de 200 piastres.

L'impression du Rapport a été votée—et le Président du Comité d'Exposition et le Secrétaire de la Société, sont chargés de s'entendre à ce sujet.

Le Secrétaire lit la note suivante :

" Nous voyons rapporter dans les derniers numéros du *Gardener's Chronicle*, un fait assez singulier qu'on a remarqué chez certains végétaux et dont nous allons vous donner un aperçu.

" Il s'agit du degré plus ou moins grand de ressemblance qui existe entre certaines plantes comparées à d'autres plantes appartenant à des familles naturelles tout à fait différentes dans la nomenclature et la classification botaniques.

" On pent citer comme un exemple de ces ressemblances deux genres de plantes que l'on rencontre dans tous nos champs et dans nos jardins, le *Cactus* et l'*Euphorbia*. Quelques espèces de ces deux genres présentent à première vue, le même aspect, le même facies et les mêmes allures de croîssement et de développement. Aussi appelle-t-on généralement ici comme ailleurs du nom de *Cactus* toute plante grasse et succulente, s'élevant sous forme de candelabre ou de cierge, et présentant des tiges cylindriques ou bien mamelonnées et garnies d'aiguillons,

" Il est aisé cependant, malgré cette apparence de similitude, de reconnaître la différence qui existe entre un *Cactus* plante grasse, à la sève incolore et inoffensive et un *Euphorbia*,

contenant un suc lactescent qui constitue un poison des plus violents.

" Cette simple donnée suffira pour mettre sur la voie du rapprochement qu'on a voulu faire, en mettant à côté l'une de l'autre, deux plantes tout à fait étrangères dans l'échelle des végétaux, et entre lesquelles cependant il existe une ressemblance qui frappe tellement au premier abord. qu'on pourrait s'y méprendre à l'air de famille qu'elles ont assumé.

" Ce serait, s'il était permis de faire cette comparaison, comme de deux visages humains, ayant de grands traits de ressemblances entre eux, bien qu'appartenant à des parents tout à fait étrangers et placés aux deux extrémités du monde.

" On a donné à Londres à cette catégorie de plantes, le nom de *Mimetic plants*, d'un nom tiré du grec et qui signifie imitation, caprice.

" Le champ des conjectures alors, a paru s'élargir et s'étayant de la théorie de Darwin, on a suggéré l'idée d'en faire des applications sur une grande échelle—suggéré, ai-je dit, car cette ressemblance ne se fait remarquer qu'eu comparant les tiges aux tiges, les feuilles aux feuilles. le facies aux facies — et elle cesse du moment où l'on vient à comparer entre elles, les fleurs et les fruits de ces mêmes plantes.

" This mimicry in plants, dit le *Gardener's Chronicles* " is " an extremely interesting subject, as it naturally suggests a " closer examination of plants before attempting to refer " them to their position in the vegetable kingdom, than would " otherwise be accorded to them by many superficial observers. " The plants belonging to this category are not so very nume- " rous it is true, but they prevail to an extent unknown to " any except the practical botanists, &c. "

" On cite particulièrement la Nouvelle Zélande comme une des localités où se rencontrent le plus fréquemment ces rapports de ressemblance chez les plantes.

" Plusieurs exemples se présentent ici-même : nous avons le Filao dont les feuilles ressemblent beaucoup à celle de la Prêle, et qui sont plutôt comme des graines s'emboitant l'une sur l'autre, que les feuilles proprement dites. Le *Melia azederachta*, notre Lilas, ressemble par son feuillage au *Millingtonia suberosa*, et celui-ci au *Cardiospermum*. Le premier ap-

partient à la famille naturelle des *Méliacées*, et l'autre à celle des *Bignoniacées*

"L'*Averrhoa Bilimbi* de la famille des *Oxalidées*, présente un feuillage rssez semblable à celui du *Cicca Disticha* de la famille des *Euphorbiacées*.

" Bory de St. Vincent à propos d'un fait tout à fait différent qui a lieu chez quelques végétaux de nos forêts, c'est-à-dire, leur caractère hétérophille, avait émis à ce sujet une idée assez singulière que je vous demande la permission de rappeler ici :

" Frappé de cette particuliarité dont sont doués quelques uns de nos végétaux indigènes, offrant à diverses périodes de leur existence une polimorphie curieuss et telle qu'on voit sur le même arbre des feuilles entières ou dentées, lancéolées, ovales, oblongues, etc. Bory de St. Vincent, dis-je, attribuait la cause de ces changements à l'indécision où se trouve la plante à son enfance ou dans son adolescence, sur la forme définitive qu'il lui faudra prendre plus tard, c'est à-dire le jour où elle serait devenue adulte et dans toute la force de son âge. Plusieurs exemples de ces plantes hétérophiles sefont voir dans les espèces des genres *Quivisia*, *Ludia*, *Elœdendron* et autres.

" On aurait pu lui demander pourquoi cette indécision n'a lieu que sur certaines plantes, toujours les mêmes et jamais chez les autres ?

" En tout cas, c'est une idée assez hardie, si elle n'est ingénieuse, que d'établir une sorte de rapprochement entre le végétal se demandant quel caractère il doit assumer,quel parti il doit prendre un jour dans la vie, et l'homse trouvant assez souvent dans la même indécision.

" Pour en revenir ou plutôt pour en finir au sujet de la *mimétique* des plantes, il paraitrait qu'on a appelé à ce sujet l'attention des naturalistes—et l'on a ajouté, ainsi que je viens de vous le dire, qu'il se pourrait faire que la plante que l'on croyait bien classée, n'occupe pas peut-être son véritable rang dans le règne végétal et que la botanique doit être étudiée sous un point de vue autre que selon les préceptes et la méthode de nos anciens maîtres en sciences naturelles, C'es sans doute aux jeunes botanistes qu'est adressée cette recommandation, car il est un peu tard pour les autres d'avoir à tout recommencer sur nouveaux frais. "

La séance est terminée par la communication que fait M. H. C. Descroizilles du Rapport suivant, dont l'insertion est recommandée dans les *Transactions* de la Société.

Monsieur le Président, Messieurs.

" Le *London Silk Supply Association* a eu, il me semble, parfaitement raison lorsque, par l'organe du journal mensuel qu'il fit publier, il a dit : " Wherever the mulbery tree grows, you can produce silk ; " et les Chinois, ces pères de l'industrie de la soie, sont aussi exactement dans le vrai, quand ils écrivent sur la porte de l'Atelier Impéral Chinois : " Avec du temps et de la patience, la feuille de mûrier devient satin. "

" En effet, le 14 Mai dernier, à l'arrivée de la Malle, M. L. Bouton, notre Secrétaire, a confié à mes soins quelques œufs de vers à soie qu'il venait de recevoir de la Réunion, grâce à la complaisance de M. le Dr. Vinson.

" Le 14 Juin suivant, je vous faisais voir les premiers cocons et les vers prêts à filer ; et plusieurs d'entre vous avez pu constater chez moi, rue du Hasard, comment se poursuivait et réussissait cette première éducation.

" Ayant voulu apprécier la qualité des cocons, et faire en même temps l'essai de mes tours et machines à dévider, j'ai fait filer 3 ou 4 douzaines de cocons, et j'ai maintenant le plaisir de vous soumettre ce petit écheveau de soie dévidée à la hâte et fait seulement dans le but de vous faire apprécier la qualité des cocons, dont j'ai été moi-même pleinement satisfait, ainsi que des machines qui ont aidé au tirage de la soie, dont l'écheveau est restreint parce que je n'ai pas voulu diminuer trop sensiblement la quantité des cocons destinés à la reproduction.

" Je puis maintenant vous dire, Messieurs, que l'éducation, sous tous les rapports, a parfaitement réussi ; les cocons étaient ou au moins pour la plupart, plus beaux que ceux du tableau synoptique de Brunet de La Grange que je vous ai fait voir à une séance précédente ; c'est-à-dire supérieurs à ceux du type français. Le résultat aurait été encore meilleur si j'avais pu avoir des mûriers là où j'élevais, et si j'avais pu toujours distribuer de la feuille fraîche et appropriée à l'âge des vers

" Les cocons récoltés ont servi à la reproduction. J'ai recueilli environ 100,000 œufs ; la moitié a été distribuée à tous ceux qui m'en ont demandé, c'est-à-dire à 25 ou 30 personnes, dont quelques-unes pensent à devenir éducateurs sérieux, à ce qu'il m'a semblé. J'élève une partie du reste, et j'espère grâce à la complaisance de quelques amis de la campagne qui me fournissent des feuilles, arriver jusqu'au bout, c'est-à-dire à la montée des vers. Les papillons qui proviendront de cette éducation donneront lieu à la deuxième génération ; je considérerai alors l'espèce comme acclimatée. Il sera aussi possible de voir produire des œufs qui viendront à éclore avec simultanéité, ce qui n'a pas existé dans les œufs reçus de la Réunion, qui ont éclos successivement pendant deux mois. Il est vrai que je n'ai rien fait pour hâter l'éclosion, ayant préféré laisser agir la nature.

" Je n'ai point perdu un seul ver de maladie, j'ai donc pu recommander la graine comme saine ; c'est une excellente garantie pour les éducateurs, qui, en élévant avec les soins requis, n'ont rien à redouter en fait de maladies.

" Au point où j'en suis, je crois, Messieurs, pouvoir dire que j'ai accompli entièrement et avec succès la tâche délicate qui avait été confiée à mes soins, et j'ai aujourd'hui le grand plaisir de vous déclarer, en vous faisant part de ces résultats, qu'ils sont tels qu'ils me permettent de répéter ce que j'avais avancé, et même déjà prouvé, il y a tout à l'heure 25 ans ; savoir : que la Sérigène est placée dans notre Ile, dans des conditions essentiellement favorables, lesquelles sont rendues en quelque sorte exceptionnelles par son climat et surtout par sa population telle qu'elle est composée ; et que quand on *le voudra, mais sérieusement,* on dotera, et en fort peu de temps, Maurice d'une industrie par excellence, riche d'avenir, à la portée de tous ; quand elle aura été judicieusement colonisée, cette industrie sera alors, (sans aucun doute et par sa nature même); destinée à enrayer si ce n'est à déraciner entièrement les progrès si évidents et si tristes du paupérisme, plaie autrefois inconnue à Maurice.

" Les expériences voulues pour qu'on puisse admettre sans contestation la possibilité pleine et entière de l'implantation de l'industrie ici avec toutes les chances désirables de succès,

sont faites et résolues, et les preuves à l'appui sont assez palpables. Elles sont toutes en faveur de l'adoption de la sérigène, car, d'après un raisonnement logique, il me semble, on peut dire : " si en Europe, en France, en Italie, en Turquie, la production de la soie est considérée comme la plus avantageuse de toutes les branches des produits agricoles, là où cependant il faut attendre de 8 à 10 ans de plantation pour avoir les feuilles requises, là où on n'élève qu'à l'aide d'une température artificielle, on est satisfait du résultat, quand même on ne fait qu'une bonne éducation à Maurice, où au bout de 2 à 3 ans (et bien avant même) on peut récolter la feuille requise, où on peut élever sous le chaume sans souci de la température ambiante, où on peut faire de 4 à 6 éducations si on veut bien s'y prendre, on doit pouvoir dire que l'industrie pourra aussi devenir une des bonnes branches des revenus agricoles de Maurice puisque tout d'abord elle parait être placée dans les conditions essentielles de réussite :

" Et il peut être définitivement établi déjà :

1o. " Que le mûrier réussit bien et donne de bonne heure les feuilles requises. (Cela est reconnu par tous) :

2o. " Que le ver à soie s'élève facilement dans les mêmes bâtiments plusieurs fois l'année. (Tous ceux qui ont élevé consciencieusement, viendront l'affirmer) ;

3o. " Que la soie bien dévidée est de bonne qualité : Cette question a sa réponse dans la lettre écrite le 15 Février dernier par M. Francis Cobb, Secrétaire du *London Silk Supply Association*, où il est dit : " You will please tell to Mr. L. Bouton that the Mauritius silk excited much admiration at our Meeting, and *it was considered that where such silk could be produced, it placed the question of rearing silk worms beyond a doubt* " and " that it is evident that the gentleman who reared and produced such silk, has not much to learn in sericiculture. "

" N'est-on donc pas alors en droit de conclure logiquement en présence des preuves ci-dessus, que la sérigène placée à l'Ile Maurice dans des conditions qui se révèlent au premier examen comme étant assez favorables pour qu'on se livre avec discernement, mais convenablement et dès à présent, à des tentatives réelles et effectives d'implantation chez nous.

" Il me semble alors, messieurs, que c'est maintenant à ceux qui sont le plus intéressés à la question, c'est-à-dire aux propriétaires du sol, c'est à ceux qui, indirectement ou directement, pourront bénéficier de l'implantation définitive d'une industrie agricole dans un pays où on n'en compte qu'une seule, malheureusement et contrairement à ce qui existe dans les autres pays où l'agriculture est le pivot ; en d'autres termes je crois que c'est au pays à travailler sérieusement à l'implantation de toutes les industries secondaires, qui pouvant être suivies sans détourner aucune des sources des revenus actuels, pourraient par leurs produits divers venir augmenter les exportations, c'est-à-dire contribuer à ce qui peut seulement faire pencher la balance du bon côté.

" Si on exhibait un riche minerai, en disant : la mine est à côté, la voilà, mais il faut des capitaux pour l'exploiter ! Les capitaux affluéraient et cependant toute mine, quelque riche quelle soit, s'épuise.

" La sérigène, ou mieux son implantation sur une grande échelle, sans être une mine, donnera cependant des produits persistants et durables qui pourront être considérés alors comme étant une manne bienfaisante qui serait mise à la disposition de tous ceux qui voudront travailler pour recueillir. Et qu'il soit répété encore qu'invariablement cette industrie améliore la condition de tous les peuples qui s'en occupent.

" Peut-être qu'on trouvera que je juge trop favorablement ; mais cependant, Messieurs, qu'il me soit permis de dire que quand je mets en parallèle mes modestes opinions à ce sujet avec ce qui a été écrit dans le temps par des hommes éminents, tels que M. Barbaroux, ancien procureur général à la Réunion, et de nos jours par M. le docteur Vinson, dont nous avons lu récemment les intéressants écrits à ce sujet, je vois qu'ils ont professé et professent encore pour l'implantation de l'industrie, dans l'Ile sœur, des opinions bien plus accentuées que celles que je crois de mon devoir de vous soumettre en les plaçant sous l'égide de notre Société à laquelle je crois qu'il appartient de traiter sérieusement et sous toutes les faces possibles, d'une question d'un aussi haut intérêt. Il me semble aussi que la question du développement ou de l'implantation des nouvelles industries que le sol, le climat et la composition de

la population insulaire pourraient permettre, devant avoir pour résultat un mouvement ascensionnel dans les exportations, rentre directement dans le domaine de nos Chambres, tant de Commerce que d'Agriculture ; et je ne doute pas que ces corps respectables ne soient disposés à donner une attention sérieuse à toutes tentatives d'implantation de toute industrie agricole qui pourrait être recommandée avec bonnes chances de succès ; et l'industrie séricicole seule (et encore plus, si elle peut marcher avec d'autres industries secondaires) me parait mériter dès à present leur examen approfondi.

" Je crois que l'implantation de l'industrie séricicole largement combinée, amènera nos plantations inactives et improductives à s'accuper petit à petit de travaux agricoles faciles ; quand on sera arrivé, par des moyens simples mais positifs, à placer à la portée de ces populations un travail qu'on pourra leur faire considérer comme attrayant, elles l'accepteront dans tous les détails et sortiront de leur état de marasme actuel. En plaçant les improductifs dans la position de pouvoir produire, ce sera arriver à un instant qui me semble bien désirable pour notre Ile. On commence à reconnaître petit à petit qu'un pays situé comme l'est Maurice, ne peut, d'un bout à l'autre de son territoire, n'avoir qu'une seule branche de revenu agricole, lorsque surtout elle n'est à la portée que de ceux qui ont des capitaux et des ressources considérables. Nous avone été jusqu'ici, en général trop exclusifs ; on traite généralement trop superficiellement toutes les questions industrielles qui ne présentent pas immédiatement un résultat en argent considérable. Mais dans tous les pays où l'agriculture est méthodiquement raisonnée, on ne dédaigne point les petites industries secondaires qui aident les grandes. L'industrie de la soie se fractionne à l'infini. Il est vrai, cependant, de dire qu'on serait étonné de voir par des tableaux comparatifs que la valeur générale des soies gréges du globe surpasse de beaucoup celle par exemple des sucres produits aussi dans tout le globe.

"Il importerait essentiellement, ici, pour que l'industrie puisse se développer promptement, que les nouveaux éducateurs pûssent bien comprendre dès leurs premiers pas ce qu'ils ont à faire, à commencer de la plantation de l'arbre jusqu'à la

récolte des cocons ; qu'ils pûssent surtout n'employer que de bonnes graines et que, par-dessus tout, ils puissent convertir leurs produits en argent d'une manière ou d'une autre, quand ils le voudraient.

" C'est ce que je me suis proposé en faisant tout ce que j'ai fait jusqu'à ce jour ; et c'est ce que je me propose de faire encore aussitôt que mes occupations me permettront de rédiger et de faire publier mes idées au sujet de la plantation et et l'élève du ver a soie. Pour arriver à une bonne réussite d'implantation de la sérigène ici, il nous faudra faire sans aucun doute des efforts constants, généraux et multiples, et non pas seulement quelques tentatives isolées.

" Quant à ce qui concerne la plantation et la culture de la plante, je crois qu'en plantant aux distances que j'ai indiquées déjà dans une lettre publiée dernièrement, on pourra, dans les premières années, cultiver des plantes alimentaires en même temps que le mûrier.

" A des distauces plus considérables des plants de mûrier, on pourrait, si on le veut, faire aller de front la culture d'autres plantes utiles et donnant des produits, dont la récolte et l'exploitation ne nécessiteraient qu'un travail peu fatiguant, quand la plantation aura été faite. On pourrait citer des plantes utiles : la vanille, les plantes textiles, les plantes oléagineuses, etc. ; au nombre de ces cultures interlinéaires, j'aurais cité en première ligne celle du tabac qui réussit si admirablement à Maurice ; mais malheurensement un droit de culture prohibitif de £ 16 ou $ 80 par acre, s'y oppose presqu'entièrement.

"La culture du caféier pourrait, il me semble, être tentée, en le plantant à des distances raisonnées et en prenant les haies de mûriers ou les arbres taillés pour abris.

" Au nombre des plantes textiles, nous avons le *China Grass*, l'Aloës, le Jute Indien ; mais au premier rang je mettrai le *Musa Textilis*, sur lequel notre secrétaire a fait publier les intéressantes notes du Dr. Berg, de la Réunion, pour la propagation, la culture, le rendement, etc. Le récent rapport des courtiers de Londres sur les échantillons de plantes textiles expédiés par la Maison Blyth & Co., de notre place, préparés au Jardin Botanique par les soins de M. Horne, son

Directeur vient de répandre un intérêt nouveau sur cette question, importante quand on considère les prix de vente et la quantité des terres inoccupées et fort propices à ces plantes

" Pour les oléifères on peut citer l'*Ilipé*, qui croît en quantité déjà à la Rivière Noire ; l'Arachnide (la Pistache Créole) qui réussit dans tous les terrains préparés. J'y ajouterai encore la *Joliffia Africana*, dont les semences introduites l'année dernières de Zanzibar donnent des lianes qui croîssent avec une végétation surprenante, et telle que la floraison commence déjà à se montrer et qu'il y aura bientôt fructification. Des semences dont les fruits donnent une très grande quantité, on retire une huile très excellente pour la table. (1) Nous ne devons pas oublier, messieurs, que nous devons la réintroduction de cette plante aux soins de notre Secrétaire, secondé par notre ancien Patron Sir H. Barkly; qu'il en est de même du *Musa Textilis*, et que Sir H. Barkly a aussi contribué à l'introduction des œufs reçus de M. le Dr. Vinson, en recommandant cette demande aux soins de M. Seagrave, Consul Britannique à la Réunion, et que c'est en outre lui qui, en offrant une médaille aux meilleures machines pour dévider la soie, faite dans le pays, a donné une impulsion nouvelle à l'industrie séricicole, et déterminé l'exécution des tours à dévider exposés et médaillés le 27 mai dernier, lesquels aident maintenant à faire comprendre ce que pourrait devenir pour l'Ile Maurice l'industrie séricicole, si on voulait sérieusement s'y adonner.

"En vous parlant des plantes ci-dessus citées, je n'ai entendu énumérer que quelques unes de celles qui pourraient être cultivées avec profit en même temps que le mûrier, soit les unes soit les autres, et fournir aussi de bons produits, dont quelques uns exportables, et presque tous d'une réalisation facile.

" L'éducation du ver à soie est par elle-même peu fatigante, elle est au contraire attrayante. Comme les travaux de la filature, ou mieux du tirage de la soie, elle n'exige aucune force corporelle. Quand elle aura été réellement implantée ici et rendue familière aux populations, ce sera très simple, c'est-à-dire quand on pourra dire à ces populations : Voici !

---

(1) Bien entendu que cette plante à cause de son développement gigantesque ne pourrait être mise que le long des murailles de relevage à faire pour planter le mûrier dans les endroits trop pierreux.

vous voyez ce que vous avez à faire, faites de même et vous réussirez.

" Mais s'il est excessivement facile d'élever des vers à soie quand on sait le faire, il est excessivement facile aussi de mal élever quand on croit savoir le faire et qu'on ne le sait pas.

" Avec les mêmes œufs, la même feuille, etc., tel produira des cocons dont il faudra 600 à la livre, quand un éducateur instruit en produira dont 250 à 300 feront la livre.

" Il y a 3 conditions essentielles :

" La 1re :—*Avoir les feuilles en quantité et qualité voulues.*

" La 2me :—*N'employer que la graine confectionnée comme il faut.*

" La 3me :—*Donner des soins convenables, avec un mobilier approprié pour administrer ces soins.*

" Si vous sortez de ces conditions, vous errez complètement.

" L'industrie de la soie a, dans ces dernieres années, subi, elle aussi, les influences du " progrés. "

" En France, où l'industrie compte des siècles, puisqu'elle a été implantée sous Henri IV (Edit de 1554) à l'époque où Ollivier de Serre appelait le mûrier " *un arbre rempli de la bénédiction de Dieu,* " on a cependant senti, il y a quelques années (25 ou 30), la nécessité d'amélioration, et M. Camille Beauvais, l'illustre éducateur des bergeries de Sennart, (décoré depuis pour les services rendus à la France séricicole), donnait des leçons à 7 et 800 élèves venus des départements, et qui après avoir étudié sous l'habile éducateur, retournaient dans leurs foyers, maîtres des nouvelles méthodes, au moyen desquelles les produits se triplaient.

" En Chine et au Japon, où l'industrie compte de 20 à 30 siècles d'existence, où les paysans élèvent de génération en génération, on ressent cependant la nécessité d'améliorer ; et les Gouvernements font eux-mêmes les frais nécessaires pour introduire les améliorations et les systêmes européens, tant pour l'éducation que pour le tirage ou filage des soies gréges.

" Dans l'Inde où l'industrie séricicole compte au rang des riches ressources agricoles, mais où la soie grége produite est, pour une cause ou une autre, inférieure et ne vaut surtout, par suite du *tirage* imparfait, qu'un tiers de ce que valent les soies françaises et italiennes, le Gouvernement Impérial qui

comprend toute la valeur de l'industrie, fait de grands sacrifices pour arriver à des améliorations ; ces jours derniers, le *Commercial Gazette* publiait un extrait de l'*Englishman* qui faisait voir qu'à Bombay on venait de voter 9,000 Roupies et que le seul Gouvernement de Madras venait d'allouer 10,000 Roupies ou £1,000 à un sériciculteur Italien pour 500 onces d'œufs de vers à soie sains, et qui devaient être distribués aux natifs qui avaient laissé abâtardir les races.

" A Maurice, si nous le voulons bien, nous sommes placés dans les meilleures conditions ; même dès le commencement nous pouvons employer les meilleures méthodes, commencer avec le mobilier approprié, etc.

" Nos ineffectifs bien renseignés, les femmes, les enfants nécessiteux, dans toutes les classes peuvent devenir de bons magnaniers.

" Nos créoles sont assez intelligentes pour devenir de bonnes et excellentes fileuses.

" La terre disponible ne manque pas, car de 20 à 25 milliers d'arpents (des 300,000 arpents improductifs) (1) plantés en mûriers de 20 à 25 milles des improductifs et des oisifs, dont beaucoup ne sont pas occupés faute d'un travail approprié aux conditions diverses, produiront avec des installations relativement peu coûteuses un revenu exportable de 1,500,000 livres à 2,000,000 livres de soie quand on le voudra, et cela d'ici à 6 ou 7 ans ; cette culture relèverait donc la valeur territoriale dans une proportion convenable.

" L'Industrie a cela de bon qu'elle peut se diviser : pour ce qui regarde l'éducation, c'est même essentiel : les petits éducateurs sont les sources réelles de la production ; plus il y aura de petites magnaneries, mieux cela vaudra ; il en est ainsi dans tous les pays sericicoles ; —où elle se fractionne à l'infini pour l'élève du ver, c'est ce qui en fait le mérite.

" Pour la filature, au contraire, il faut qu'il y ait concentration ; car de l'homogénéité de la soie grége dépend la bonne

---

(1) D'après les statistiques et les tableaux publiés jusqu'à ce jour, la superficie totale de l'Ile est de 706 milles carrés soit 433,000 arpents ; or, en admettant qu'il y ait 133,000 arpents de cultivés dont 117,600 étaient en culture de cannes au 31 Décembre 1869, 300,000 arpents resteraient donc en bois, friches, plaines arides, etc., etc. ; ce n'est donc pas la terre qui manquerait.

réalisation ; les soies sont alors régulières, perfectionnées ; on doit savoir à l'avance pour quel marché on file, et alors on est sûr d'un bon résultat. Mais il ne faudra penser à établir une grande filature que quand on sera bien assuré des approvisionnements suffisants de cocons ; autrement on retomberait dans l'erreur qui, en 1851 ou 52 a amené la fermeture de la filature centrale, rue St-Louis, et, partant, la suspension si regrettable pendant 20 années des progrès sericicoles.

" On pense, quelques personnes du moins, qu'il vaut mieux expédier les cocons que de les filer à Maurice : soit, on les expédiera, si on le veut, étouffés, pressés et emballés convenablement. Si après des tentatives bien faites, on reconnait qu'il vaut mieux expédier que de vendre ou de dévider ici, on continuera à expédier.

" Si, au contraire, on reconnaît qu'il vaut mieux les faire filer ici-même, eh bien, on les dévidera et on saura alors en trouver les moyens ici-même.

" Il convient encore d'ajouter, Messieurs, que la culture du mûrier et l'élève du ver offriraient encore des avantages en dehors des produits en cocons ou en soie.

" En Europe, on ne dédaigne rien en agriculture ; nous arrivons par la force irrésistible des choses à ce qu'il en soit de même ici. Or je prétends que l'arbre, conduit en goblet pendant trois ans, donne, taillé ensuite annuellement, une quantité considérable de menu bois. Sa plantation et sa culture aideraient donc aussi puissamment au reboisement si essentiel de l'Ile.

" Le ver, pendant l'éducation, donne une grande quantité d'excellent engrais, qui devient encore plus puissant si on y ajoute les eaux de dévidage et les chrysalides mises à nu. On est convenu que sur 2,000 livres environ de feuilles distribuées à 40,000 vers (ou une once d'œufs) on recueille envion 1,500 livres de bon engrais ; on rendra donc à la terre ce qu'on lui prendra ; c'est essentiel en agriculture ; et ce sujet à lui seul doit être digne de l'attention de nos véritables agronomes ; dans mon opinion, il ne doit pas échapper à nos planteurs sucriers qui, mieux que tous autres, sont en situation de planter du mûrier à peu de frais, au bord de leurs balisages, et au bord des rivières et ruisseaux qui traversent leurs propriétés :

15 ou 20 arpents ainsi plantés leur donneraient beaucoup de bois et s'ils accordaient aux femmes et aux enfans de leurs employés la faculté de jouir des feuilles pour élever, ils auraient de l'engrais qui ne coûterait rien ; et quand l'industrie aura été convenablement colonisée, elle restera facile pour tous, comme aussi pour les femmes et les enfants même des indiens.

" Je crois aussi, Messieurs, que le Gouvernement dans toute l'Ile, et la municipalité pour la ville et ses limites, rendraient facilement un grand service aux classes pauvres et nécessiteuses en faisant planter, partout où on plante des arbres sous leur contrôlre, autant de mûriers que possible. Rien ne serait plus facile au Gouvernement qui dispose du travail des condamnés que d'en appliquer quelques-uns spécialement à cet objet ; plus tard, on donnerait aux pauvres qui justifieraient de l'emploi des feuilles, la faculté de les cueillir : ce serait, selon moi, un acte de haute administration humanitaire (dont au reste le Gouvernement Impérial donne l'exemple dans l'Inde) et dont les générations futures seraient appelées pendant des siècles, (il y a en France des mûriers de 300 ans); à recueillir les bienfaits ; ce qui diminuerait graduellement le nombre malheureusement trop grand des pauvres qui restent à la charge de l'autorité.

" Mais, pour recueillir il faut semer ; et de même que pour faire beaucoup de sucre, il faut beaucoup de cannes, pour arriver à faire un jour beaucoup de soie, il faut aussi planter beaucoup de mûriers.

" Les avantages de l'implantation de l'industrie seraient, en outre de ses produits, de donner de l'emploi à une foule de personnes : administrateurs, magnaniers, ouvriers, fileuses, etc., etc.

" En résumé, Messieurs, je crois, avec cette profonde conviction que mon expérience dans la partie me permet d'avoir, que tout milite ici en faveur de cette belle industrie, et je pense que ceux qui s'intéressent réellement à l'avenir de notre pays devraient s'en occuper sérieusement et promptement.

" Quant à la terre, comme je l'ai déjà dit plus haut, elle ne manque pas ; elle est inoccupée et propre à la plantation, dans nos plaines, sur le versant de nos montagnes dénudées, qui,

pour se couvrir d'une végétation riche et bienfaisante, n'attendent que l'union d'un capital et du travail raisonné qui partout ailleurs savent s'associer pour produire, et qui produiraient sans aucun doute à Maurice.

" Excusez-moi, Messieurs, d'avoir occupé votre temps ; mais quand il s'agit de sujets graves, il faut, je le crois, les développer pour qu'ils soient bien compris, et vous m'absoudrez, je l'espère, en faveur du motif qui m'a dirigé.

" Port-Louis, 24 Août 1870.

" H. C. Descroizilles. "

EXPOSITION DE 1870.

RAPPORT DE LA COMMISSION.

La Commission nommée pour l'Exposition de 1870, a l'honneur de présenter le Rapport suivant :

§ 1. Le nombre des personnes dont les produits ont figuré à l'Exposition qui a eu lieu le 27 et le 28 Mai de cette année, sous les auspices de la Société Royale des Arts et des Sciences, a été moins considérable que l'année dernière.

Cette différence doit être attribuée à l'époque peu favorable de l'année pour certains produits, tels que les légumes, les fleurs et les fruits, et pour d'autres articles de l'industrie, à l'espace de temps trop court, assurément, qui restait entre le moment où a paru l'avis annonçant l'Exposition et celui où elle devait avoir lieu.

En outre, beaucoup de personnes qui ont l'habitude d'exposer tous les ans, leurs produits se trouvaient retenues hors de la ville par les chasses, ou occupées des fêtes nombreuses qui se sont succédé sans interruption pendant le séjour dans notre colonie de Son Altesse Royale le Duc d'Edimbourg.

Il faut aussi reconnaître que la décision prise par le Comité de refuser le droit d'entrée aux Exposants, a fait disparaître une certaine catégorie de concurrents qui s'assuraient l'entrée

du Bazar moyennant l'Exposition d'objets insignifiants et de nature à compromettre plutôt qu'à assurer le succès des Expositions.

§ 2. Le nombre des Exposants des différentes sections et celui des prix accordés aux deux dernières Expositions, sont mis en regard dans le tableau suivant :

EXPOSITION DU 12 AOUT 1869.

	Exposants.	Prix accordés.
Section 1.—Sucres...	10	3
„ 2.—Machineries et autres	27	12
„ 3.—Produits divers ...	109	40
„ 4.—Ouvrages de dames	120	14
„ 5.—Œuvres d'art ...	61	4
„ 6.—Plants...	16	14
„ 7.—Fleurs coupées ...	6	3
„ 8.—Bouquets	6	2
„ 9.—Fruits	30	9
„ 10.—Légumes et racines	54	20
„ 11.—Volailles	27	8
Total...	466	129

EXPOSITION DES 27 & 28 MAI 1870.

	Exposants.	Prix accordés.
Section 1.—Sucres...	5	5
„ 2.—Machineries. ...	15	4
„ 3.—Objets manufacturés	42	19
„ 4.—Produits divers ...	56	30
„ 5.—Ouvrages de dames	70	15
„ 6.—Objets d'art... ...	67	16
„ 7.—Objets d'Histoire naturelle	29	9
„ 8.—Plants	10	14
„ 9.—Fleurs et bouquets	7	5
„ 10.—Fruits	49	12
„ 11.—Végétaux, grains, racines	35	14
„ 12.—Volailles	19	11
„ 13.—Animaux	31	16
Total...	435	170

§ 3. Le tableau qui précède permettra d'envisager, dans tous les détails, les différences déjà signalées quant au nombre des Exposants.

Il n'y a eu pour les Plantes, Bouquets, Fleurs, Fruits, Légumes et Racines, que 101 Exposants en 1870 contre 112 en 1869.

L'année dernière, la Commission de l'Exposition avait réuni, sous le titre général de " Produits divers " les Objets manufacturés, les Produits divers proprement dits, et les Objets d'Histoire Naturelle. L'on avait obtenu un total de 109 Exposants dans cette Section qui parait avoir réuni 127 pour l'année actuelle. Mais il est bon de noter qu'il n'y avait que 5 Exposants d'objets d'Histoire Naturelle l'année dernière, tandis que pour l'année actuelle, il y en a eu 29. De sorte que les " Produits divers " proprement dits, c'est-à-dire les articles de Fabrique Coloniale, susceptibles de fournir à la consommation, ont été en réalité de 111 en 1869 contre 98 en 1870.

Le nombre des Exposants d'Ouvrages de Dames ont été de 70 contre 120 pour l'année dernière. Mais c'est précisément dans cette Section que se présentent généralement, tous les ans cette catégorie de concurrents peu importants déjà mentionnés. L'on peut trouver la preuve de cette assertion dans le chiffre des prix accordés par les Juges, qui a été de 13 contre 14 pour l'année dernière, bien que les concurrents aient été de près de moitié moins nombreux.

Quoique les Produits admis à l'Exposition de 1870 aient été moins considérables que ceux qui figuraient à l'Exposition de 1869, le nombre des prix accordés a excédé d'un quart environ ceux de la précédente année. La Commission a reconnu que tout en faisant la part de certaines habitudes laissées aux Juges, en vue d'encourager davantage les producteurs, il restait évident que les objets exposés avaient été en général de qualité supérieure, au moins pour un certain nombre de Sections, à ceux que l'on voit figurer d'ordinaire dans cette fête de l'Industrie Coloniale.

§ 4. Afin de faire apprécier à la Société Royale d'une manière aussi complète que possible, les résultats de la dernière Exposition, la Commission a cru devoir donner une revue de chaque

Section dans son ensemble, tout en restant dans les limites nécessairement étroites, de son Rapport.

La Section 1 a mis en regard les plus beaux sucres qui se puissent imaginer, et qui placent Maurice au niveau des Colonies sucrières les plus avancées du globe.

Dans son remarquable Rapport sur l'Exposition de 1848, M. F. Dick, alors Secrétaire Honoraire du Comité d'Agriculture de la Société Royale des Arts et des Sciences, a formulé les conclusions suivantes :

" 1o. That the value of Mauritius Sugar is lower on the average than that of most other sugar producing countries.

" 2o. That these have manifested considerable eagerness to inquire into, and to adopt any reported improvement in the process of manufacture.

" 3o. That greater progress has been made elsewhere in ameliorating the art, especially in those slave countries whose competition is most to be apprehended. "

Notre Colonie est aujourd'hui bien loin des conditions dans lesquelles elle se trouvait à cette époque : les succès obtenus aux Expositions de Londres, Dublin et Paris en font foi. Cela est dû à l'adoption successive des machines perfectionnées dont un des premiers exemples a été donné par M. Dick, autrefois co-propriétaire de l'usine " le Phœnix " ; au procédé du Dr. Icery qui a déterminé une surprenante amélioration dans la beauté des produits, auxquels il a été appliqué sur une immense échelle dans la Colonie, et enfin, aux nombreux perfectionnements introduits dans la culture, perfectionnements sur lesquels M. F. Dick, aujourd'hui membre du Conseil Législatif, a tant insisté dans son Rapport qui contenait, il y 22 ans, des prévisions que les habitants ont heureusement vu se réaliser.

L'année dernière, M. Jacques Bourdin, Président des Juges de cette Section, exprimait dans ses observations le regret de n'avoir pas constaté un plus grand nombre de concurrents parmi les fabricants. Mais l'on pourrait, relativement à la dernière Exposition, invoquer comme une circonstance atténuante, l'époque avancée de la coupe, et l'absence probable d'échantillons convenables en mains. Sans le zèle de l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués de la Commission,

M. John Fraser, l'on n'aurait vu figurer à l'Exposition, que les produits de trois planteurs. La Commission pense que cela est malgré tout bien regrettable, et il espère que les Expositions à venir représenteront sur une échelle plus vaste, les produits de notre principale industrie.

Un article très remarqué de la Section des Sucres, a été " la Canne. " Il y a eu plusieurs collections dont les plus nombreuses étaient celles de MM. Lavignac et Lousier, au nombre de 40 variétés, et de M. Horne, Directeur du Jardin des Plantes, au nombre de 19 variétés.

Ces cannes ont été désignées par MM. Lavignac et Lousier, sous des noms, pour la plupart, adoptés par eux ; tandis que M. Horne s'est attaché aux noms Malais et autres, sous lesquels les indigènes des pays d'où elles proviennent, les désignent ordinairement.

L'expérimentation de la culture de ces cannes n'est pas encore assez avancée pour permettre de les classer convenablement et de désigner par des noms, définitivement adoptés, celles qui seront petit-à-petit reconnues bonnes pour l'exploitation sucrière locale. Elles ne sont encore guère connues que par l'apparence vigoureuse, le plus ou moins de grosseur ou de longueur, la rusticité, le volume des touffes des unes ; la propriété de *flécher* plus ou moins tôt et la dureté ou au contraire le peu de résistance et d'épaisseur de l'écorce des autres.

Mais, dans tous les cas, les travaux intéressants que poursuit, avec beaucoup de science, M. Horne, le directeur du Jardin des Plantes, et l'expérience déjà acquise d'un grand nombre de planteurs, nous font entrevoir une solution très prochaine à cette question, d'une importance majeure pour l'avenir de la Colonie.

§ 5. Les produits de la Section 2, consacrée aux " Machineries, " ont été considérables et plus remarquables que tous ceux de ce genre qui aient jamais été admis aux Expositions passées.

La Commission remplit un devoir en mentionnant dans ce Rapport, les peines prises par MM. Paturot & Cie. pour faire arriver dans le local de l'Exposition leurs superbes et pesantes machines, qui ont été l'objet d'observations flatteuses de la part de notre Royal visiteur.

Parmi ces machines figurent : Pour la chaudronnerie, une coupole de vide et deux serpentins. La coupole avait 8½ pieds de diamètre ; c'est une des plus grandes qui existent dans la Colonie. Elle avait été planée au marteau mécanique et polie au tour. Le polissage au tour d'une machine d'une aussi grande dimension, qui n'avait jamais été effectué jusqu'à présen tà Maurice, donnait à la pièce un fini semblable à celui des plus belles productions de ce genre provenant d'Europe.

Les serpentins avaient été cintrés par des machines dont le travail sera toujours plus correct et plus régulier que celui jusqu'à présent exécuté à bras d'hommes.

La " Fonderie " était représentée par une *chapelle* de moulin à cannes, un jeu de couronnes de grandes dimensions et différentes autres pièces moins importantes.

La chapelle qui a obtenu la grande médaille d'argent offerte par Son Excellence Sir H. Barkly, pesait environ 8,500 livres. Cette pièce, d'un travail parfait, est la première aussi forte et d'un poids aussi grand qui ait jamais été fondue dans la Colonie.

Les ateliers de MM. Patureau & Cie. ont été formés par la fusion de plusieurs ateliers avec la magnifique installation faite par feu Lucien Autard. Ils contiennent les machines les plus puissantes et l'outillage le plus complet que l'on puisse réunir pour satisfaire à tous les besoins de la mécanique et des différentes industries suivantes : la fonderie, la chaudronnerie, l'ajustage, le modelage, le charronage, la menuiserie et la charpente.

Deux objets constituaient des nouveautés intéressantes, dans cette Section 2 : la pendule électrique de M. Casset et la machine à filer la soie, de M. Descroizilles.

La courageuse persévérance de M. Descroizilles,—aidée par l'intervention bienveillante et désintéressée de Sir Henry Barkly et par les démarches de M. Louis Bouton, à qui l'on doit l'introduction des œufs et des chenilles qui figuraient à l'Exposition, semble promettre un plus fructueux essai de l'implantation de l'industrie sericicole dans la Colonie.

Depuis l'époque de leur introduction, les chenilles et les œufs ont fourni plusieurs générations qui ont permis à M. Descroizilles de faire des distributions dont le chiffre atteint aujourd'hui 50,000 œufs répartis entre 30 habitants.

§ 6. Les " Articles manufacturés," classés dans la Section 3, ont été beaucoup plus variés et plus importants que ceux exposés l'année dernière.

Les voitures, au nombre de 14 contre 6 pour l'année dernière, étaient parfaitement exécutées et pouvaient soutenir la concurrence avec les meilleures voitures d'Europe. Les fabricants ont heureusement compris que rien n'est plus favorable à leurs intérêts que ces grandes solennités industrielles où le public est appelé à connaître et à apprécier leurs produits.

Un harnais simple en cuir noir verni, de M. Malécage, mérite une mention particulière. Il était si bien fait, que les Juges n'ont pu s'empêcher d'exprimer sur son origine des doutes qui se sont évanouis devant des preuves irrécusables.

Il n'y a eu qu'un seul Exposant pour les travaux de " Reliure." Les produits de cet industriel, M. Atisse, figuraient au nombre de 32 volumes et deux registres, sous les formats in 8o, in 4o et in-folio, et tous en façon dite *demi-reliure*, à dos de maroquin ou de veau.

Ces volumes présentaient, relativement aux reliures conditionnées jusqu'à présent dans la Colonie, un véritable progrès, au point de vue de la solidité, de l'élégance, de la légèreté, de la régularité des marges et des rognures qui étaient bien d'équerre. Ils s'ouvraient parfaitement et restaient volontiers ouverts, sans être cependant, sous ce rapport, aussi remarquables que les bonnes reliures d'Europe.

L'on aurait pu leur reprocher de laisser paraître quelquefois les fils des cahiers, ce qui indiquait un certain degré d'imperfection, dans les coutures ; et de manquer d'élégance et de variété dans la forme des types employés pour les titres et dans les filets et ornements. Mais les dorures et les gaufrures ne laissaient rien à désirer quant à la netteté et à la solidité de l'impression.

L'art du Relieur est très difficile, et M. Atisse a d'autant plus de mérite, qu'il n'a jamais quitté la Colonie, où nous n'avons pas compté jusqu'à présent, de véritables artistes dans cette profession. Et certes, les ouvrages sortis des ateliers de ce relieur constitueront désormais pour notre localité une conquête d'autant plus importante, que le goût des livres bien

reliés se répand de plus en plus dans les classes, aujourd'hui nombreuses, de notre Société coloniale qui aiment à s'instruire.

Les autres produits, généralement connus, classés dans la Section 3, n'ont rien présenté de particulier.

En fait de produits nouveaux pour nos Expositions, la Commission a remarqué dans cette Section :

Deux magnifiques Canots de M. Léonce Michel ;

Un plant et des fibres de China grass (*Bœhmeria nivea*) de M. J. Leconte ;

Deux Vélocipèdes, l'un de M. Bernard Langevin, l'autre de M. Gazel ; et enfin, des Allumettes phosphoriques de M. Lalanne, et des articles de brosserie de M. D'Hervilly. Les deux derniers produits constituent pour la Colonie, des industries nouvelles que les Juges se sont empressés d'encourager.

§ 7. La Commission ne signalera rien de particulier dans la *Section* 4, qui réunissait tous les produits de la Colonie représentant le commerce de l'épicerie, et tous ceux qui ne pouvaient être classés dans les autres Sections.

Ces produits ont été semblables à ceux des années précédentes : ils se sont maintenus dans les mêmes conditions de qualité et de fabrication.

§ 8. La *Section* 5, consacrée aux " Travaux de Dames ", a été l'une des plus belles de l'Exposition. Rien n'a jusqu'à présent égalé la variété, le luxe, la délicatesse et le fini des ouvrages rangés dans cette Section.

Les articles qui ont le plus excité l'admiration et qui ont particulièrement témoigné du degré de perfection de ces genres de travaux manuels dans la Colonie, sont les suivants :

Les Broderies en Laine.—Les Chemises d'Hommes

Ces dernières, exécutées à la main, étaient parfaitement confectionnées quant à la couture, à la façon, à la variété et à la finesse du travail. A ce propos, le Comité fera observer que la grande difficulté à Maurice, n'est pas de rencontrer des couturières habiles pour l'exécution de ce vêtement qui joue un rôle si important dans la toilette, mais bien ces industriels spéciaux dont le grand talent consiste à installer parfaitement

la chemise, relativement à la rectitude des plis et à l'ajustement régulier et correct de l'encolure.

La Frivolité.

Ce genre de travail d'une grande régularité, qui est fait à un point particulier et qui constitue une broderie aujourd'hui à la mode, exige une certaine habitude, une grande adresse des doigts et a par lui-même plus de mérite que la broderie en laine. Il constituait un article assez nouveau pour l'Exposition, et les pièces présentées étaient vraiment dignes d'admiration.

Les Crochets et les Tricots

Etaient supérieurs à ceux des années précédentes.

Il n'y a pas eu de concurrents pour les articles de lingerie, les chapeaux et la confection. Il est à regretter que les modistes n'aient rien exposé.

§ 9. Les " *Travaux d'art* " classés sous le numéro 6, étaient en général supérieurs à ceux des Expositions précédentes, voire même les peintures de nos meilleurs artistes, dont le mérite réel est certainement de nature à faire naître chez notre jeunesse créole l'amour des beaux arts.

Il a été alloué 15 prix dans cette Section contre 4 pour l'année dernière, et le nombre des spécimens de travaux a été de 343 contre 123 pour 1869. Certaines catégories importantes figuraient dans les nombres comparatifs qui suivent :

Sculpture sur bois pour	1870...	7	pour 1869...	1
Aquarelles	„	7	„	5
Dessins à la plume..	„	3	„	1
Peintures à l'huile..	„	8	„	7
Pastel	„	3	„	2
Plans et lavis.....	„	2	„	1

Parmi les produits que l'on trouve ordinairement dans cette Section 6, les remarquables articles de Bijouterie de M. Lewison ont paru réaliser un sensible progrès.

Une industrie importante : " l'Imprimerie " a enfin été représentée, et les Exposants MM. E. Dupuy & P. Dubois. en reproduisant tous les types pour ainsi dire connus dans leur

art, ont démontré sans effort aux juges et au public que les travaux les plus variés et les plus difficiles en ce genre, pourront être désormais exécutés dans la Colonie.

§ 10. *Section* 7.—La Commission a eu l'idée de créer une Section nouvelle sous le titre : " Objets d'Histoire Naturelle," dans l'espérance de faire naître des éléments de production pour cette branche des connaissances humaines, représentée jusqu'à présent par un petit nombre d'adeptes, et touchant à l'industrie par l'art appelé *Taxidermie*, art si utile et si indispensable pour la création des Musées et de certaines espèces de collections

L'innovation était d'autant plus autorisée, que les Expositions sont faites sous les auspices de la Société Royale des Arts et des Sciences, dont le but principal est la culture et l'encouragement de l'Histoire Naturelle.

Le succès de cette partie de l'Exposition a justifié les nouvelles vues de la Commission ; si bien, que les produits d'Histoire Naturelle, qui ne figuraient, parmi les "*Produits divers*," qu'en très petit nombre, aux Expositions précédentes, ont fourni 29 Exposants qui ont exhibé environ 150 animaux vertébrés, des collections d'œufs, de Coquilles, de Crustacés, d'Insectes de familles diverses et d'autres produits tirés du Règne Végétal et du Règne Minéral.

Les collections de Mammifères, Oiseaux et Poissons, n'offraient aucun spécimen nouveau; elles avaient seulement cela de remarquable, qu'elles étaient nombreuses et bien préparées.

Parmi les Crustacés, il y avait quelques espèces nouvelles non décrites encore et spéciales à Maurice.

Les Coquilles appartenaient aux Molluques marins de l'île ; elles étaient en nombre considérable, et formaient les deux collections les plus complètes qui aient encore été recueillies. L'on y voyait figurer entr'autres, 15 espèces nouvellement découvertes, pour la plupart sur l'Ilot Barkly, décrites par le naturaliste Henry Adams, et appartenant aux genres " Pleurotoma," " Conus," " Cyprœa," " Trito," " Murex," et " Pecten." Ces Coquilles, aussi bien que les Crustacés, appartenaient à MM. C. E. Bewsher et V. de Robillard ; elles ont excité l'admiration de Son Altesse Royale le Duc d'Edimbourg

qui est amateur de Conchyliologie et qui en possède une fort belle collection.

La collection d'Insectes, et particulièrement de papillons, très artistement préparée par M. Albert Majastre, mérite d'être particulièrement mentionnée. Il y avait parmi : le " *Papilio Demoleus*," trouvé à Maurice, pour la première fois, l'année dernière, par M. Isidore Legentil, Préparateur du Muséum. Ce papillon originaire de Madagascar, aujourd'hui répandu sur la côte orientale d'Afrique jusqu'à la Mer Rouge, où il a été rencontré par M. A. Vinson, de la Réunion, doit son étonnante propagation à sa forte envergure et à la vigueur de ses ailes qui lui donne une très grande puissance de vol.

§ 11. Les Juges de la *Section* 8 ont signalé une grande amélioration dans la manière dont les plants ont été présentés. La Commission a, de son côté reconnu que, bien que le nombre des Exposants ait été moins grand que l'année dernière dans cette Section, la quantité et la variété des espèces ont été infiniment plus considérables, particulièrement pour ce qui concerne les collections, au nombre de 18 contre 8 pour 1869. Les plants exposés étaient en grande partie connus, sauf quelques espèces, qui quoique jolies, n'ont pas réuni les conditions nécessaires pour obtenir le Prix spécialement alloué aux plantes nouvellement introduites.

Un concurrent nouveau, M. Béteille, est entré pour la première fois dans l'arène avec de bien beaux et bien nombreux produits.

L'art du Jardinier fleuriste et pépiniériste a fait, depuis quelques années, beaucsup de progrès dans la Colonie, où la science de l'Horticulture dans son application aux végétaux de luxe et d'ornement n'avait pas été jusqu'ici très avancée. Et, tandis que les Expositions ne présentaient autrefois que les produits de quelques amateurs, elles reçoivent maintenant ceux d'un certain nombre d'industriels savants et habiles qui ont introduit chez nous une spécicialité d'un immense avantage pour les vergers et les parterres.

§ 12. *Section* 9. Le commerce des " Fleurs coupées " est d'une certaine importance à Maurice, où la fleur est en quel-

que sorte l'ornement indispensable de l'intérieur des demeures, de toutes les fêtes, et enfin des cérémonies de la plupart des cultes religieux, où l'usage des bouquets s'est conservé aussi bien pour les bals et les festins, que pour témoigner d'un pieux souvenir à la mémoire des morts.

La Société Royale des Arts et des Sciences ne saurait trop encourager cette intéressante branche de l'industrie locale dans laquelle il s'est opéré une vraie révolution depuis quelques années.

Mais, quoique la Société puisse et désire faire, elle ne devra pas perdre de vue que le nombre des Exposants ne sera jamais considérable parmi cette majorité de producteurs assez nombreux, qui travaillent pour le commerce des bouquets de cimetières ; et qui ne pourront jamais lutter, pour la richesse et l'élégant agencement des fleurs, contre les grands et savants cultivateurs parmi lesquels a figuré jusqu'à présent, en première ligne, M. Constant Vankeirsbilk, et contre nos amateurs distingués des deux sexes.

Les produits de cette Section n'ont guère été différents de ceux des années précédentes, en ce qui concerne les fleurs isolées, ils ont été plus beaux relativement aux bouquets,

La Commission a remarqué avec satisfaction qu'il s'est produit une nouveauté aussi intéressante qu'inattendue.

La Nature est venue défier l'Art, avec un certain succès, sous la forme d'un superbe bouquet exposé par Madame Eugène Dupont et composé de fleurs sauvages, de véritables fleurs des bois de Curepipe, empruntées à la fois, aux plantes parasites, aux arbustes et aux grandes essences forestières ; fleurs sans éclat, mais originale, de formes et de nuances étranges, et qui charmaient par un assemblage ingénieux.

§ 14. Le nombre des Exposants de la Section 10 a été plus considérable que l'année dernière. Il y a eu 25 espèces de fruits contre 13 pour la précédente Exposition. Cette différence tient à la saison plus favorable pour quelques espèces, et à l'absence d'ouragans pendant la saison d'été, qui a permis à certains arbres, tels que les *Manguiers*, les *Avocatiers*, les *Attiers*, etc., de conserver leurs fruits jusqu'à une époque relativement avancée.

La Société Royale ne peut guère espérer voir figurer dans les Expositions annuelles des fruit nouveaux pour la Colonie, qui n'a presque plus rien à attendre en fait de conquêtes de ce genre, compatibles avec son climat, et d'une utilité réelle.

Il est donc probable que le rôle des Rapporteurs des Expositions sera toujours exclusivement borné à l'appréciation de la qualité et du volume des spécimens présentés. C'est du moins tout ce qu'il a été permis de faire cette fois.

En première ligne, figuraient les Raisins, qui étaient magnifiques, et d'autant plus dignes d'être cités, que ces fruits, quoique répandus en un plus grand nombre d'espèces qu'autrefois, dans la Colonie, grâce à la persévérance des amateurs, deviennent néanmoins de plus en plus rares, en raison de la propagation de l'*Oïdium*.

Les " Muscats blancs, " de M. E. Sandapa, un habile pépiniériste amateur, provenaient de boutures de Constance du Cap de Bonne Espérance, expédiées il y a quelques années par M. John Stein. Ils rappelaient les plus beaux produits de l'Europe méridionale et ont prouvé que la culture du raisin peut être effectuée avec succès dans la Colonie.

Il serait difficile de trouver des " Attes " et des " Fruits de Cythère " d'une plus belle venue que ceux exposés par MM. Lagoardette et Mathieu.

La Commission a remarqué le Baël (*Ægle Marmelos*), dont la peau est aujourd'hui employée en médecine, contre la dysenterie, et des " Abricots, " dits de Chine, (*Mammea Humilis* de Bojer) fruits excellents et pas assez connus, dont l'arbre, d'une culture facile, d'une végétation luxuriante et d'un fort joli aspect, s'accomode parfaitement des climats des localités élevées de l'île.

§ 15. La *Section* 11 a été très médiocre, cette année, comme l'on s'y attendait d'ailleurs, tant par le nombre des Exposants que par la quantité de l'importance des espèces.

Deux seuls articles étaient dignes de remarque parmi les 32 espèces exposées. Ce sont : les Asperges de différents amateurs, parmi lesquelles surtout celles de Mme L. Pitot, qui ont obtenu le prix, et les Giraumons de M. H. Wilson.

La culture des Asperges, qui exige une préparation de terrain

si dispendieuse et des soins d'entretien si longs avant d'obtenir une récolte, progresse tous les jours à Maurice, où ce végétal a déjà atteint de très belles proportions. Mais elle n'est pas encore assez répandue, dans notre colonie, où les résultats préparés de longue main, effarouchent les petits cultivateurs et particulièrement les indiens, qui ont besoin de jouir immédiatement du fruit de leurs travaux.

Les plus grosses des Asperges qui figuraient à l'Exposition avaient jusqu'à trois pouces de circonférence et paraissaient réunir toutes les qualités qui en font un des premiers légumes de table.

Les Giraumons et les Courges de M. Wilson, au nombre de 52 variétés, constituaient la collection la plus considérable que l'on ait encore rencontrée en une seule main.

Il est à remarquer qu'en Europe où les Courges ou Potirons se présentent dans les jardins et sur le marché en variétés inombrables et sont d'une consommation plus considérable que les Giraumons ou Citrouilles ; à Maurice c'est le contraire qui a eu lieu. Cela tient à ce que les premiers, plus estimés parce qu'ils sont plus goûtés dans les premiers temps de leur développement, se mangent tendres et sont en outre, une fois mûrs, d'une conservation difficile. Tandis que les Giraumons, presque toujours aussi délicats, au moins pour un grand nombre d'espèces, quel que soit l'âge du fruit, se conservent très longtemps pour la consommation, et sont l'objet d'un grand commerce dans la Colonie, où ils constituent l'un des principaux légumes du pauvre de toute origine, et servent beaucoup à l'approvisionnement des navires.

Une autre différence à signaler entre ces légumes d'une parenté si étroite, c'est que la Courge atteint en Europe des dimensions plus grandes que le Giraumon, et qu'à Maurice, c'est encore l'opposé que l'on constate ; enfin, que la Courge produit peu, exige une culture plus soignée, est plus délicate et résiste moins que le Giraumon aux vicissitudes atmosphériques de la saison d'été qui est celle favorable à la végétation des Cucurbitacées sous notre climat.

Il y avait à l'Exposition deux légumes à propos desquels le Commission croit devoir consigner quelques réflexions dans

ce Rapport : l'Oumime, (*Plecthranthus ternatus*, Sims.) originaire de Madagascar et des Comores, qui a conservé son nom indigène, et le Topinambour (*Helianthus tuberosus*, L.)

Ce sont deux tubercules d'une culture facile, d'un grand rapport et très délicats à manger. Il serait bon d'en encourager la production dans la Colonie, d'autant plus qu'ils offrent, comme plusieurs autres tubercules ou comme certaines racines, l'avantage d'exiger peu de soins, de rapporter beaucoup plus qu'aucun autre, et d'être d'une conservation facile.

La Commission signalera, dans cette Section, un grand progrès parmi les produits exposés par les Indiens. Ils dénotaient une amélioration dans les qualités et offraient un choix d'espèces plus complet et plus nombreux.

§ 16. La *Section* 12 était consacrée aux " Volailles." Elle a été ce qu'elle est tous les ans : restreinte et pauvre comparativement aux nombreuses espèces répandues dans la Colonie, tant parmi les éleveurs de profession que parmi les amateurs.

Il importe beaucoup que les Commissions des Expositions s'efforcent de donner plus d'animation aux concours, dans cette branche de l'industrie qui se rattache si étroitement à l'alimentation générale. D'autant plus, qu'à part l'introduction d'une quantité très-limitée de volailles provenant de Madagascar, la Colonie, non seulement se suffit à elle-même sous ce rapport, mais encore contribue à l'approvisionnement complet des nombreux navires en partance.

Comme d'ordinaire, les poules ont présenté un plus grand nombre de races ou variétés que les autres volailles.

Les prix ont été décernés pour les poules de " Bantam," de " Cochinchine " et de " Dorking," et pour des Chapons.

Il est à remarquer que l'on s'attache beaucoup trop particulièrement dans la Colonie à la propagation de la race de Cochinchine. Il est cependant avéré qu'à côté de la valeur qu'elle présente sous le rapport du volume et de la quantité de chair, qui a certes son importance, cette race offre, sous notre climat, des inconvénients sérieux, tels qu'une certaine infériorité dans la finesse du goût, comparativement à certaines autres races, une fécondité très limitée, surtout dans

les quartiers élevés, et enfin, une grande accessibilité aux maladies. De plus, les coqs de race de Cochinchine ne conviennent pas pour le croisement des espèces qui ne peut être produit avec quelque avantage que par l'accouplement de leurs poules avec les coqs des fortes races dites de l'Inde.

La race de " Dorking " semble réunir des qualités plus importantes ; mais elle ne vaut pas encore la race de " la Flêche," qui est moins grosse, mais qui pond beaucoup, et pour ainsi dire, sans cesse ; qui s'acclimate plus aisément, est d'une finesse de goût telle, qu'elle est la plus estimée en Europe sous ce rapport, et dont les coqs conviennent mieux pour les croisements.

Il y a eu un seul exposant de Chapons. Il est à regretter que l'on ne s'adonne presque plus aujourd'hui à ce genre d'élevage, qui a jusqu'à présent constitué une industrie spéciale aux îles formant les dépendances de la Colonie.

La Commission est d'avis qu'une bonne mesure à prendre, serait d'allouer, à la prochaine Exposition, un prix assez élevé pour assurer l'introduction de plusieurs couples d'une race de poules très vantée de Madagascar.

Les plus beaux Dindons appartenaient à la variété noire. Ce sont ceux qui, à Maurice comme en Europe, atteignent les plus grandes dimensions, et sont d'un engraissement plus facile.

Les Canards appartenaient à l'espèce musquée, de Cayenne, dite de Barbarie ou de Manille. Il n'y avait qu'un seul Canard " Mulet." L'on rencontre beaucoup moins souvent qu'autrefois, ce produit de basse-cour, si apprécié pour son goût fin et délicat et les dimensions qu'il atteint, comparativement à l'espèc commune, dite *Patouillard.*

§ 17. *Section* 13. Il n'y a pas eu d'Exposition d'animaux pendant les dernières années, et le nouvel essai qui vient d'être tenté, n'a pas donné de résultats encourageants.

La Commission est d'avis qu'aussi longtemps que les Expositions seront faites dans les mêmes conditions que par le passé, elles échoueront invariablement sous le rapport des animaux.

Il en coûte beaucoup à un propriétaire pour faire arriver en ville les produits de sa ferme et de sa basse-cour : et quand,

quelquefois, après bien des peines, surtout lorsqu'il habite un district éloigné de la ville, il a réussi à conduire à bon port les sujets qu'il veut exposer, il lui reste encore l'ennui et les difficultés de l'enlèvement immédiat et d'un remisage provisoire.

Il est probable que si les Expositions duraient plus longtemps que toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à présent, et que si les propriétaires avaient plus de temps à leur disposition, indépendamment de la facilité d'un remisage provisoire dans le local même de l'Exposition, le succès serait plus complet.

La suggestion qui va être faite à la fin de ce Rapport, indiquera les moyens de tenter un nouvel essai pour augmenter l'attrait et l'appareil des Expositions, tout en travaillant à encourager la production et l'amélioration des animaux de toutes espèces utiles dans la Colonie.

Le Comité a eu le regret de constater que, à part les chevaux, la dernière Exposition d'Animaux n'a pas même atteint, en nombre et en valeur des espèces, les résultats qu'ont présentés les premiers essais de ce genre, tentés par la Société Royale, et en particulier, l'Exposition de 1848.

Les animaux les plus remarquables ont été :

L'Etalon pur-sang Anglais de M. Hewetson.
La Jument créole de sang de M. Aimé Gautray.
La Jument créole de M. Léon Hardy.
Le Cheval créole de M. A. Duclos.
Le Taureau de race Durham de M. Lecudenec.
Le Taureau de race Bretonne de M. Poulin.
Les Brebis avec petits de M. E. Lebrun.
Les Brebis et Moutons de M. H. D'Avrincourt.
Les Chiens braques de M. Léon Joly.
Les Chiens Vendéens de M. Langlois.
Le Chien braque du Lieut.-Colonel O'Brien.

§ 18. La Commission a annexé à ce Rapport la liste des Prix qui ont été accordés, dont le total est de 170, se répartissant comme suit :

Prix en argent	£ 166.8.0
Médaille d'Or	1
Médailles d'Argent	5
Médailles de Bronze	30

La revue qui précède a fait voir que l'Exposition a très bien réussi sous le rapport de certains produits. Elle a été également heureuse sous le point de vue financier.

Les recettes se sont élevées à $ 2,687. 07 c. à subdiviser comme suit :

Reçu de la Société Royale	$ 250. 00
Ventes de cartes d'entrée	2,050. 70
Sommes reçues à la porte	45. 12
Sommes reçues de divers, pour être offertes en prix.	341. 25
Total. . . .	$2,687. 07
Les dépenses se sont élevées à	2,457. 06
Et la balance en caisse est de.	$ 230. 01

D'après le chiffre des recettes, il est à présumer, en tenant compte des entrées de faveur pour les Journalistes, les Juges et autres, que l'Exposition a reçu environ 2,700 visiteurs.

Après l'Exposition Intercoloniale de 1859, c'est celle qui a réuni la plus grande affluence de monde.

Il pourrait sembler étonnant que la recette, qui a été le triple environ des recettes ordinaires de nos Expositions annuelles, n'ait pas permis d'obtenir une plus forte balance en caisse. Mais il ne faut pas oublier que les dépenses pour l'ornementation, faites en vue de recevoir Son Altesse Royale le Duc d'Edimbourg, ont été considérables ; que la somme versée en prix a été beaucoup plus forte que les années précédentes ; que les frais d'installation pour les animaux ont été très coûteux et qu'il y a eu enfin beaucoup d'autres frais nouveaux.

La Commission a fait l'acquisition d'une certaine quantité de matériel s'élevant à environ $ 300, qui, jointe aux acquisitions de l'année dernière, permettra de réaliser certaines économies pour les Expositions prochaines.

§ 19. La Commission a été heureuse de recevoir d'un certain nombre de personnes une assistance effective qui s'est traduite par des dons généreux destinés à être convertis en prix.

Son Excellence Sir H. Barkly a voulu, à l'heure de son départ, témoigner encore une fois de sa bienveillante sollicitude pour la Société Royale des Arts et des Sciences dont il n'a cessé d'encourager les travaux pendant son séjour à Maurice. Il a d'abord fait obtenir de l'administration des chemins de fer le transport gratuit des objets provenant des districts ; et en outre, il a offert deux médailles, l'une en or d'une valeur de $ 50 pour l'industrie de la soie, l'autre en argent de $ 25 pour la plus belle machine faite dans la Colonie.

Les autres donateurs sont :

La Municipalité.	$100
La Loge La Triple Espérance	25
La Chambre des Courtiers	25
Turf Club	25
Les Commissaires-Priseurs	20
L'honorable Edward Newton	25
L'honorable Maire de Port-Louis	25
L'honorable Anderson	25
L'honorable Dr. Icery	25
M. Jonus Allarakia	25
Les Pharmaciens	10
M. C. M. Mason	10
M. F. Channell.	10
M. W. Hewetson	25
M. Ev. Dupont.	5
M. C. E. Bewsher	5
Dr. Régnaud	30

Les dons ont été affectés à des prix désignés d'avance conformément à la liste qui a été annexée à ce Rapport.

Faute de concurrents, quelques uns des prix n'ont pu être décernés : le prix de $25 offert par l'Honorable Ed. Newton pour la collection la mieux préparée d'oiseaux indigènes, (Section d'Histoire Naturelle) ; le Prix de $10 offert par le Dr. Régnaud pour la plus belle collection de Plantes Médicinales, et le prix de $25 offert par l'honorable Icery pour le meilleur emballage de sucre.

§ 20. La Commission a cru devoir ajouter à ce Rapport certaines observations dans lesquelles les membres des Commissions à venir, profitant de l'expérience de leurs devanciers, pourront puiser des instructions destinées à assurer le succès de leurs travaux.

Ces observations sont d'ailleurs autorisées par des précédents que l'on trouve dans les Rapports antérieurs.

Le Comité est d'avis :

Qu'il serait bon de maintenir au moins à 20, le nombre des membres de la Commission de l'Exposition, pour être à même de suppléer aux absences et de former des *quorum* de 5 membres au moins ;

— Que les membres du Bureau de la Commission devraient être plus nombreux, et les fonctions subdivisées de manière que la surcharge des occupations n'incombe pas à un petit nombre de membres auxquels il n'est pas toujours facile, quelle que soit leur bonne volonté et leur dévouement, de faire marcher leurs occupations journalières de front avec la besogne variée que donne une Exposition ;

— Qu'il serait profitable de multiplier davantage les Sections, afin de donner plus d'importance et d'harmonie aux produits,en les réunissant par catégories encore plus distinctes que celles qui existent déjà, et afin de simplifier et de diminuer le travail des Juges et celui des Chefs de Sections chargés de l'installation des articles ;

— Qu'il serait utile que les Commissions nommâssent d'avance, deux Chefs pour chaque Section afin de faire face aux absences qui, à la dernière Exposition, ont fait naître de grands embarras pour les principaux membres du Bureau ;

— Qu'il serait très important de recommander aux Juges de faire un Rapport, ou tout au moins, de mettre en marge des cahiers, des notes assez étendues pour permetrre au Président de rédiger un Rapport général complet ;

— Qu'il faudrait que les Exposants fussent priés d'accompagner leurs produits d'une note constatant le prix pour lequel ils concourent, et les détails qui peuvent être nécessaires dans certains cas ;

— Que le système inauguré par la Commission, d'ouvrir

par la voie des Journaux une porte à toutes les réclamations des Exposants, avant de clore la liste définitive des Prix, ayant produit d'excellents résultats, il serait sans doute bon de le perpétuer ;

— Que dans la Section des Œuvres d'Art, tous les articles devraient être accompagnés d'une attestation que l'objet n'a pas obtenu un prix à une précédente Exposition ;

— Que pour tous les Objets exposés quelconques, il faudrait grouper les espèces semblables, de manière que les Juges n'aient pas à faire des recherches interminables dans les différentes collections des Exposants et que le public soit à même de juger de la valeur de chaque espèce.

Il est certains détails dans lesquels la Commission n'est pas entrée, et qui seront plus tard du ressort des " Working Committees."

Enfin, la Commission croit devoir recommander à la Société Royale, de décider qu'une Exposition Intercoloniale aura lieu l'année prochaine pendant le mois d'Août.

Cette Exposition pourra être faite au Collége Royal dont le local est inoccupé à cette époque consacrée aux vacances.

L'emménagement et l'enlèvement des produits pourraient être effectués sans trop de précipitation, et les jours consacrés au public assez nombreux pour permettre à tout le monde de visiter l'Exposition.

La Commission ne doute pas que le Gouvernement, sur la demande qui lui en serait faite, n'accorde le local du Collége Royal pour une œuvre aussi éminemment publique et utile pour la Colonie.

En terminant, la Commission remercie les personnes qui ont pris charge des Sections, et particulièrement MM. Horne, L. Hugues et L. Le Juge qui ne sont pas Membres de la Commission et dont le dévouement a été au dessus de tout éloge.

Dr. C. Regnaud,

Rapporteur et Président de la Commission de l'Exposition.

Liste des Membres de la Commission de l'Exposition.

Docteur C. Régnaud,—*Président.*
M. Léon Pitot,—*Vice-Président.*
MM. C. E. Bewsher, Ev. Dupont, } *Secrétaires.*

L'hon. F. M. Dick,
J. Fraser,
Dr. E. Icery.
H. J. Jourdain,
V. Naz,
H. Pitot.
Colonel N. Pike,
Docteur E. J. Riccard.
W. Rogers,
H. Rogers
MM. J. Canonville,
MM. H, Finniss,
F. Channell,
J. W. Hollway,
P. Lemière,
C. Meldrum,
E. Pochard,
V. de Robillard,
E. Sérendat,
F. Vandermeersch,
H. Wiehé,
H. Wilson.

Liste des Membres du "Working Committee."

Docteur C. Régnaud,—*Président.*
M. Léon Pitot,—*Vice-Pvésident.*
MM. C. E. Bewsher, Ev. Dupont, } *Secrétaires*

Colonel Pike,
Docteur W, Rogers,
MM. P. Lemière.
V. de Robillard,
MM. Ed. Sérendat,
F. Vandermeersch,
H. Wiehé.

Liste des Chefs de Sections.

L'honorable John Fraser...	Section	I—Sucres.
MM. Hanning	„	2—Machineries.
Léon Pitot	„	3—Objets manufacturés.
L. Hugues	„	4—Produits divers.
Henry Wiehé	„	5—Travaux de dames.
Léonce Le Juge	„	6—Travaux d'art.
Colonel N. Pike	„	7—Objets d'histoire naturelle.
MM. J. Horne		8—Plants. 9—Fleurs coupées et bouquets. 10—Fruits. 11—Légumes.
V. de Robillard.....	„	12—Volailles.
G. Robinson.....	„	13—Animaux.

Liste des Jurés.

Section I—Sucres	Hon. J. Fraser, MM. J. Bourdin, A. Régnard, J. Wiehé.
Section II—Machineries	MM. Carbonel, H. Hanning, A. Maurel, Poculot.
Section III—Objets manufacturés	MM. F. Channell, A. Fleury, Dr. W. Rogers, H. Wiehé.
Section IV—Produits divers	Hon. F. M. Dick, MM. H. Finniss, L. Hugues, Dr. C. Régnaud.
Section V—Travaux de Dames	Mmes J. Canonville, Fergusson, Riccard.
Section VI—Travaux d'Art ...	MM. C. Bruce, Fergusson, E. Duvivier, E. Mancel.
Section VII—Objets d'Histoire Naturelle	MM. L. Bouton, Ev. Dupont, Colonel N. Pike.
Section VIII—Plants	Hon. H. J. Jourdain, J. Fraser, M. J. Horne.
Section IX—Fleurs coupées ...	Hon. Fraser, MM. J. Horne, Léon Pitot.
Section X—Fruits	Hon. V. Naz, MM. J. W. Hollway, J. Levieux.
Section XI—Légumes	Hon. H. Pitot, MM. J. Canonville, G. Robinson.
Section XII—Volailles	Docteur Dickson, MM. C. Bourgault, V. de Robillard.
Section XIII—Animaux	MM. C. Bradshaw, E. Ollivier, Trouchet.

Liste des Prix accordés à l'Exposition.

Section I—Sucres et Cannes.

Etablissement Grois Bois	Grande Médaille d'Argent.—Pour le meilleur échantillon du plus beau Sucre cristallisé.
Etablissement l'Espérance	Grande Médaille de Bronze.—Le plus beau Sucre jaune cristallisé.
Etablissement Mapou ...	Petite Médaille de Bronze.—Le plus beau Sucre jaune.
Etablissement St-Félix ...	Petite Médaille de Bronze.—Le plus beau Sucre de Sirop.
H. Lavignac	Grande Médaille d'Argent, prix extra.—Une collection de Cannes nouvellement introduites.
M. H. Lousier	£1 Prix extra.—Une collection de Cannes nouvellement introduites.

Section II—Machineries.

H. Descroizilles	Grande Médaille d'Or, donnée par Son Excellence Sir H. Barkly. —Tours à dévider la Soie.
Patureau, Fontaine et Smith ...	Grande Médaille d'Argent, donnée par Son Excellence Sir Henry Barkly.—Pour une Chapelle de Moulin à Cannes.
Patureau, Fontaine et Smith ...	Petite Médaille de Bronze.—Une Coupole de Vide.
M. Casset	£2.—Un Moteur à vapeur.

Section III—Objets Manufacturés.

P. Keisler	Grande Médaille de Bronze.—Pour la plus belle voiture à 4 roues, grand modèle.
P. Keisler	£3 données par la Chambre des Courtiers.—La meilleure voiture dite " de Courtier."
P. Keisler	Petite Médaille de Bronze.—Une voiture forme Américaine.
J. l'Espoir	Mention Honorable. — Voitures forme Américaine non achevées.
Tournier	£1.—Une Carriole.
G. Malécage	£ 1.—Un Harnais simple.

Ve. Grassy ...	... Grande Médaille de Bronze.—Collection de Cuirs préparés.
J. Leconte ...	... Petite Médaille de Bronze.—Cordes d'Aloës.
J. Huot	... £ 1 Prix extra.—Cordes d'Aloës.
J. Huot	... £ 3.—Collection de Fibres.
L. Michel	... Grande Médaille de Bronze.—Deux Canots.
Marabel	... £ 2.—Une Armoire à Coquilles.
W. Casse... ...	... £ 1.—Une Armoire.
Tahicatte... ...	... £ 1.—Une Commode.
E. Tissier... ...	... 10 sh.—Une Volière.
E. Lalanne ...	... Petite Médaille de Bronze.—Allumettes Coloniales.
N. Desjardins ...	... Collection de Poteries.
F. Atisse... ...	... £ 2 données par M. F. Channell.—Collection de Volumes reliés.
F. Atisse... ...	... £ 1.—Le plus beau specimen de Reliure.
E. Préaudet ...	... £ 1.—Peignes en écaille.
P. D'Hervilly ...	... £ 1.—Articles de Brosserie.
Asile du Moulin à Poudre	£ 4. — Collection d'Objets Manufacturés et Produits divers.
Government Reformatory	Grande Médaille de Bronze.—Collection d'Objets Manufacturés et Produits divers.

SECTION IV.—PRODUITS DIVERS.

E. Lecudenec ...	... 10 sh. Prix extra. — Pour le plus beau Miel.
E. D'Emmerez ...	... £ 1.—La plus belle Vanille.
Dr. C. Régnaud...	... £ 1.—Le plus beau Riz créole.
Vincent Georges ..	... 10 sh. Prix extra.—De la Ouatte.
A. Lenferna ...	... £ 2.—Le plus beau Coton.
G. Griffiths ...	... Grande Médaille de Bronze.—Savon Colonial.
J. Pierre... ...	... £ 2 premier prix, donné par la Chambre des Courtiers. — Café.
Barbeau Frères ...	... £ 1 2e. prix.—Café.
J. P. Para.. ...	... £ 1.—Maïs.
J. Pierre	... 10 sh. Prix extra.—Pistaches.
R. Duolmard ...	... £ 1.—Poudre d'Arrowroot.

Madarre	... £ 1.—Poudre de Manioc.
Rivière & Co. ...	... Petite Médaille de Bronze.—Collection de Pains.
E. Dioré	... £ 1.—Biscuits.
Flore Mauricienne	.. Grande Médaille de Bronze.—Confiserie et Bonbonnerie.
Madame Morcy ...	... 10sh. Prix extra—Tamarins confits.
Madame Closel ...	... 10 sh. Prix extra.—Fruits cristallisés.
E. Marchall ...	... 10 sh. Prix extra.—Pâte de Pêches.
Hôtel St. Louis ...	... £ 1.—Achards.
Mme. Vve. Gausseran	... 10 sh. Prix extra.—Achards.
L. E. Brue ...	... Petite Médaille de Bronze.—Rum.
C. H. Martin ...	... Petite Médaille de Bronze.—Rum.
V. Desbleds ...	... £ 1.—Liqueurs.
V. Desbleds ...	... 10 sh. Prix extra.—Cordiaux.
V. Desbleds ...	... 10 s. Prix extra.—Limonade Gazeuse.
J. Giraudeau ...	... £ 2 premier Prix.—Tabac.
J. Lapierre ...	... £ 1 10s. deuxième Prix.—Tabac.
E. Gaud	... £ 2 premier Prix.—Cigares.
J. M. Couba ...	... £ 1 deuxième Prix.—Cigares.
Dr. W. Rogers ...	... Petite Médaille de Bronze, donnée par plusieurs Pharmaciens.—Produits Chimiques.

Section V.—Ouvrages de Dames.

Mme. Vve. Rouxelin	... 10 sh. Prix extra.—Pour un Tapis.
Madame Focard...	... £ 1.—Un Tapis au Crochet.
Mlle. M. Couve ...	... 10 sh. Prix extra.—Un Tapis en Frivolité.
Mlle. Chastellier ..	... 10 sh. Prix extra.—Un Tapis en Frivolité.
Mlle. Chastellier...	... 10 sh. Prix extra.—Un Tapis en Frivolité.
Mlle. De Joux ...	... £ 1.—Ouvrages en Frivolité.
Mlle. H. Canonville	... £ 2 données par le Dr. Régnaud.—Un Coussin en Frivolité.
Mlle. H. Canonville	... £ 1.—Un Coussin brodé en laine.
Mme. R. Simon ...	... £ 1. Prix extra.—Tableaux en laine.
Mme. Vve. Midlemore	... 10 sh.—Fleurs en Laine.

Mlle. M. Royer ...	... £ 1.—Un Tableau en Laine.
Mlle. Chapays ...	... £ 1.—Un Mouchoir Brodé.
Mme. L. J. ...	... Petite Médaille de Bronze. — Six Chemises d'Homme.
Mlle. L. Guest ...	... £1. 10 sh. 2me prix.—Six Chemises d'Hommes et Faux-Cols.
Mlle. C. Azor ...	.. £1 donnée par la Loge de la Triple Espérance, 3me prix.—Une Chemise d'Homme.
S. Ward	... £1 Prix extra.—Deux Coussins.
S. Ward	... £1.—Corbeilles des Seychelles.

SECTION VI—ŒUVRES D'ART.

A. Richard ...	... Med. d'Argent—Peinture à l'Huile.
N. Desjardins ...	... Grande Médaille de Bronze—Peinture à l'Huile.
Mme. Hardwick Wilson...	Petite Médaille de Bronze.—Peinture à l'Huile.
A. Richard ...	... £3 premier prix.—Aquarelles.
E. Duvivier ...	... £1. 10 sh. 2me. Prix.—Aquarelles.
R. Y. Cummins ...	... Petite Méd. de Bronze.—Aquarelles (Oiseaux Indigènes.)
Faride	... Petite Médaille de Bronze—Pastel.
Thomy Pitot ...	.. £2.—Paysages au Crayon.
N. Hall	... £2.—Dessins à la plume.
Britter	... £5 données par l'Hon. W. Anderson—Photographie (Paysages.)
Britter	... Grande Médaille de Bronze—Photographie (Portraits.)
Saunier	... Petite Médaille de Bronze, prix extra—Photographie (Portraits).
Saunier	... £3 données par trois membres du Comité.—Photographie (Fruits et Légumes.
J. Ternel... ...	... £1 donnée par la Loge de la Triple Espérance. — Objets en bois sculptés.
J. M. Victor ...	... £3.—Sculpture en Pierre.
Caporal Lansdown, 86me [Régt.	£2 données par M. C. W. Mason.—Enluminures Gothiques.
G. Lewison ...	... Grande Médaille de Bronze.—Pièces d'Orfévrerie.

G. Descroizilles ...	... Petite Médaille de Bronze, Prix extra.—Carte de Maurice.
Dupuy & Dubois...	... Grande Méd. de Bronze, prix extra.—Travaux d'Imprimerie.

SECTION VII—OBJETS D'HISTOIRE NATURELLE.

A. Dupont ...	... £2 données par le Dr. Régnaud.—Collection d'Œufs d'Oiseaux.
I. Legentil ...	... 10sh. Prix extra. — Collection d'Œufs d'Oiseaux.
I. Legentil ...	... £1.—Collection de Poissons empaillés.
I. Legentil ...	... £1.— Collection de Quadrupèdes empaillés.
I. Legentil ...	... £1.— Collection d'Oiseaux empaillés.
A. Majastre ...	... £2.—Collection d'Insectes préparés.
V. de Robillard ...	... £2.—Collection de Crustacés.
V. de Robillard ...	... £1.10sh.—Collection de Coquilles.
C. E. Bewsher ...	... £1.10sh.—Collection de Coquilles de Maurice.

SECTION VIII—PLANTS, &a.

C. Vankeirsbilck...	... £3.—Collection de Plantes.
C. Vankeirabilck...	... 10sh.—Azaléas.
C. Vankeirsbilck...	... £3.—Fougères.
C. Vankeirsbilck...	... 5sh.—Fuchsias.
C. Vankeirsbilck...	... £1.—Arbustes divers.
C. Vankeirsbilck...	... £1 prix extra.—Marguerites.
C. Vankeirsbilck...	... 10sh.—Un Rosier en fleurs.
C. Vankeirsbilck...	... £1.—Collection de Rosiers.
L. Béteille ...	... £2 2me prix.-Collection de Plantes.
L. Béteille ...	... £1.—Les quatre plantes les plus rares.
L. Béteille ...	... 5sh.—Collection de Pensées.
H. J. Fraser ...	... £1.—Collection de Caladiums.
H. J. Fraser ...	... 5sh.—Collection de Gloxinias.
H. J. Fraser ...	... 10sh.—Le plus beau plant d'Orchidée en Fleur.
Trumpy	... £1 prix extra.-Collection de Plants d'Arbres Fruitiers.

Section IX—Fleurs Coupées et Bouquets.

Mlle. Anna Pitot ...	5sh.—Un Bouquet de Géraniums.
Mlle. Hanning	5sh.—Un Bouquet de Main.
Mme. Eug. Dupont ...	Petite Méd. de Bronze.—Un Bouquet de Fleurs des Bois.
Hon. H. J. Jourdain ...	10sh.—Roses coupées.
C. Vankeirsbilck... ...	£1.—Roses coupées et Bouquet.

Section X—Fruits.

E. Sandapa	Grande Méd. de Bronze.—Raisins.
B. Sobdar	£1.—Raisins.
P. Bacosse	10 sh.—Avocats.
J. Guillard	10 sh.—Mandarines.
A. Mathieu	10 sh.—Fruits de Cythère.
A. Mamet	10 sh.—Figues.
J. Deglos	10 sh.—Bibasses.
Mme Dumolard	10 sh.—Mangues.
Lagoardette	10 sh.—Attes.
Hanning	10 sh.—Limons.
A. Vieau	10 sh.—Bananes Gingeli.

Section XI—Légumes, Grains secs et Racines.

H. Wilson	Grande Médaille de Bronze.—Collection de Giraumons.
Dr. C. Régnaud... ...	Petite Médaille de Bronze.—Collection de Giraumons.
Dr. C. Régnaud... ...	5 sh.—Collection de Racines comestibles.
Dr. C. Régnaud	10 sh. Collection de Haricots.
E. Pitot	Petite Méd. de Bronze.—Asperges.
C. Vankeirsbilk	5 sh. prix extra.—Un Giraumon.
Amundee...	10 sh.—Un Giraumon.
Magnising	10 sh.—Bringelles.
Magnising	5 sh.—Pommes d'Amour.
Bighnahtoo	10 sh.—Piments.
Bighnahtoo	5 sh.—Concombres.
Bighnehtoo	5 sh.—Patolles.
Dhoomun	5 sh.—Salades.
Dhoomun	5 sh.—Carottes.
Dhoomun	5 sh.—Betteraves.
Hon. H. J. Jourdain ...	10 sh.—Petits Pois.

Barbeau Frères ... ... 10 sh. Patates.
L. Béteille ... ... 5 sh.—Choux.
Emjeetsing ... ... £1.—Collcctiou de légumes.

SECTION XII—VOLAILLES.

Hon. H. J. Jourdain ... £1,—Poules d'Europe.
Hon. H. J. Jourdain ... 10 sh.—Poules du Japon.
Hon. H. J. Jourdain ... 10 sh. prix extra.—Paons.
H. Poulin ... ... 10 sh.—Oies.
Descoins ... ... £1.—Chapons.
Descoins ... ... 10 sh.—Canards.
J. Turner ... ... 10 sh.—Poules et Coqs.
E. L. Wilson ... ... £1.—Poules de Cochinchine.
G. Mautat ... ... 10 sh.—Canards de Manille.
Noorkhan ... ... 10 sh.—Dindons.
E. Dioré ... ... 10 sh.—Pigeons.
E. Danré... ... ... 8sh. Prix extra—Serins de Canaries.

SECTION XIII.—ANIMAUX.

A. Gautray ... ... Médaille d'Argent.—Le plus beau Cheval créole.
L. Hardy... ... ... £5 données par le Turf Club—Le plus beau Poulain créole.
F. Barlow ... ... 10 sh. prix extra,—Un Poulain.
A. Duclos ... ... £2 prix extra.—Un Cheval créole.
W. Hewetson ... ... £5 données par M. Hewetson.—Le plus bel Etalon.
Poulin ... ... £1 prix extra.—Un Taureau race Bretonne.
Lecudenec ... ... £2.—Un Taureau race Créole.
E. Canonville ... ... 5 sh. prix extra.—Un Bourriquet.
L. Joly ... ... £1.—Un Chien braque.
Langlois ... ... £1.—Un Chien braque.
Lt. Colonel O'Brien ... £1.—Un Chien (Pointer).
G. Mathurine ... ... 15 sh.—Un Chien carlin.
Mlle Arbuthnot... ... 5 sh.—Un Chien épagneul.
H. D'Avrincourt... ... £2.—Moutons et Agneaux créoles.
J. Joseph... ... ... 5 sh.—Un Mouton.
E. Lebrun ... ... £2.—Brebis importées.
Bonisson ... ... 10 sh.—Un Bouc.

SÉANCE DU JEUDI 27 OCTOBRE 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. DESENNE.

Présents : MM. A. Bestel, C. Bruce, H. Descroizilles, P. Lemière, R. Mc Kerrell, V. de Robillard, et L. Bouton, Secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, on passe au vote le Dr. Arthur Edwards qui est élu membre résident.

M. V. de Robillard présente à la séance le specimen d'une coquille d'une très-grande beauté paraissant constituer un genre nouveau à être placé entre les Cônes et les Olives, et il lit à ce sujet la note suivante :

" Je présente à l'attention et à l'examen de la Société un type admirable de coquille, qui a été trouvée dans l'estomac d'un poisson de 5 à 6 livres, pêché à la ligne à une profondeur d'environ 60 brasses.

" Cette coquille vient encore ajouter à la conviction que j'ai que les côtes de Maurice sont très riches dans la Faune conchyliologique et particulièrement dans les types qui forment la liaison de leurs genres. Le hasard, de temps à autre, nous livre quelques-unes des beautés que dérobe à nos regards et à nos recherches la profondeur des endroits où vivent certains mollusques.

" Ce type n'appartient, selon moi, à aucun genre décrit et caractérisé ; la coquille a du rapport avec le *Cône*, par son ouverture, le bord de la columelle et sa spire, et avec l'*Olive* par sa forme oblongue et élancée, l'émail brillant de son test et la richesse du dessin et des nuances qui la rendent remarquable. Elle constitue, à mon avis, l'anneau qui lie le genre *Cône* au genre *Olive*, point de liaison qui n'avait pas encore été rencontré.

" J'ai fait un dessin de cette coquille, que j'ai expédié par la dernière Malle à Sir David Barclay, qui possède une des plus belles collections de Londres, en le priant d'examiner si elle se trouve au *British Museum* ou dans les autres collections de Londres. Si elle n'y existe pas et qu'elle ne soit dé-

crite ni figurée dans aucun ouvrage de conchyliologie, il y aura lieu de créer, je pense, un genre nouveau qui liera le genre *Cône* au genre *Olive*.

" La découverte de cette coquille vient démontrer ce que les naturalistes bons observateurs avaient toujours remarqué, que la création sur le globe terrestre forme une chaîne de créatures qui se lient entr'elles par des rapports très-rapprochés, ce qui constitue l'unité dans la multiplicité. Ce fait à lui seul révèle l'intelligence et la science infinies qui ont présidé à la création de tout ce qui existe sur le globe que nous habitons et détruit la théorie des matérialistes qui ne découvrent dans cette admirable harmonie des êtres, que le caprice et le jeu du hasard qui a voulu que les formes fussent variées."

Les membres présents à la séance, sur la proposition du Secrétaire, décident qu'un dessin de la coquille sera fait pour être publié dans le prochain numéro des Transactions de la Société.

M. V. Robillard lit également la notice suivante sur une espèce de coquille ayant un grand rapport avec les ***Leptoconchus,*** mais en différant par l'existence d'un opercule :

" Le *Leptoconchus* a été trouvé pour la première fois dans la Mer Rouge, par Ruppel, pendant un voyage qu'il fit en 1834.

" D'abord on avait supposé que cette coquille n'était que le jeune état du *Magilus antiquus* ; mais depuis, par la découverte d'autres espèces et l'anatomie qui avait été faite du mollusque, l'on est arrivé à la preuve que c'était un genre nouveau qui a été définitivement adopté en 1853 par M. H. Adams.

" Ce qui a contribué à trancher la difficulté, c'est que le *Magilus* a un opercule et que le *Leptoconchus* n'en possède pas.

" M. Maillard en a trouvé cinq espèces à l'île de la Réunion et aucune n'était operculée. Elles ont été décrites par M. Deshayes en 1863, dans l'ouvrage de M. Maillard sur l'île de la Réunion.

" Dans des Madrépores trouvés dans le voisinage de l'Ilot Barkly, plusieurs espèces ont été découvertes, dont plusieurs nouvelles et une à nuance rose. L'une d'elles a été décrite

cette année par M. Elisée Liénard, à Paris, sous le nom de *Leptoconchus Robillardi.*

" J'en ai expédié plusieurs espèces à Londres, elles n'ont pas encore été décrites.

" Les *Leptoconchus*, comme les *Magilus*, vivent dans l'intérieur de certains Madrépores qu'elles ont la faculté de perfoser, pour s'y abriter.

" Les coquilles que je vous présente ont toute l'apparence des *Leptoconchus*, mais elles en diffèrent par un point essentiel, c'est d'être operculées ; la forme est plus allongée et la spire est plus accentuée et ne présente pas de stries.

" Les deux à forme plus élancée et qui occupent encore le Polypier, où elles ont été trouvées, viennent de la côte du Grand Port.

" Les deux, à forme plus courte et dont le bord est plus cintré, ont été trouvées du côté de l'Arsenal ; elles paraissent former une variété des premières.

" La question à résoudre est de savoir si ce sont des *Leptoconchus* proprement dits ou plutôt si ce ne serait pas le trait d'union des deux genres.

" Ces nouvelles coquilles occupent des cavités plus superficielles que les *Leptoconchus* qui s'enfoncent plus avant dans les Madrépores, ce qui constituerait une différence dans le mode d'existence.

" Il s'agit de déterminer à quel genre on peut assimiler ces coquilles nouvelles.

" D'après l'examen auquel je me suis livré, je pense que le genre qui présente le plus de similitude est le genre *Corallio-phila*, qui, ainsi que le nom l'indique, est une coquille dont le mollusque aime le corail ; en effet, ce genre vit toujours adhérent aux Madrépores et les coquilles sont operculées.

" Je suis donc porté à penser que ces coquilles, que je considère nouvelles, forment le point intermédiaire entre le genre *Leptoconchus* et le *Coralliophila.*

" Je ne tranche pas nettement la question, je la référerai à Sir David Barclay, en lui envoyant les coquilles ; elle sera soumise aux conchyoliologistes de Londres, qui décideront en dernier ressort.

" Je suis heureux, en tout cas, de pouvoir livrer aux hom-

mes de science de l'Europe des questions fort intéressantes à résoudre et qui seront pour eux l'objet d'examen et de recherches qui feront progresser d'autant l'étude de la conchyoliologie."

M. V. Robillard enfin donne une note de sept espèces de coquilles nouvelles trouvées à l'Ilot Barkly en 1868, et décrites à Londres par M. Henry Adams, F.L.S., dans la séance de la Société Zoologique de Londres, du 22 Avril 1869 :

Conus Cernicus,	Nacella Cernica,
Clathurella Robillardi,	Cyprœa Cernica,
Drillia Barkliensis,	Coralliophila coronata.
Mauritia Barclayi,	

" Depuis," dit-il, " j'ai trouvé une variété blanche de cette dernière coquille, celle décrite est violette.

" Sir David Barclay, à qui j'avais expédié les coquilles que je viens d'indiquer, m'a demandé, de la part de M. Adams, auteur considéré et distingué en conchyliologie, si je ne pourrais pas me procurer un specimen vivant de la coquille qui a été décrite sous le nom de *Mauritia Barclayi*, et de la lui expédier dans de l'esprit, afin de faire connaître le mollusque. J'ai eu la bonne chance, mais aprèc beaucoup de recherches, d'en obtenir une vivante ; je l'ai envoyée à M. Adams, qui l'a confiée au Dr. Macdonald, pour faire l'examen du mollusque.

M. Adams a adressé une lettre datée du 13 Juin dernier, à Sir David Barclay, qui me l'a fait parvenir et dont suit la teneur :

" 19, Hanover Villas, June 13th, 1870.

" My dear Sir David,

" When you next write to Mr. Robillard, it will, I think, gratify him to know the result of the examination of the specimen of *Mauritia* that he was so good as to forward you in spirit, and which, as you know, Dr, Macdonald kindly undertook to make. I have extracted the following from Dr. Macdonald's letter to me on the subject :

" ' Outbreaking of the vitreous coating or epidermis of the shell what seemed to me to be the fine longitudinal sculpturing characterizing all the genuine *Mitridæ*, presented itself,

with the numerous plates of the columella incurving in size from before backwards; though their fineness in front suggested, at first, an alliance with *Conidæ* (Swainson) and *Nitidella*, two undoubted members of the *Colombelladæ*.

" 'The longitudinal dentition, however, settled the question; presenting three series of combs, on the short odontophore of the mitres (not to be confounded with the lenghtly one of the *Fasciolarias*) instead of the unarmed rachis and foliated pleural hooks which, I must say, I expected to find, as in the *Columbellæ*.

" 'The denticles of the rachidian series are seven, and those of the pleural plates in the present instance seventeen, of which, proceeding from within outwards, the fourth is the largest while the rest gradually diminish in size to the seventeenth which is very minute. The rachis is therefore similar to that of *Mitra episoopalis*, but at least the external third of the latter being simple, without armature, is the distinguishing feature.

" 'The color of the animal seems to be a deep olive; the tentacula are conical and probably of considerable length when extended in the living state; the eyes are prominent at the outside of the base, the oral operture is in such a place as to indicate the existence of a retractile proboscis; the foot is elongated, with a longitudinal sulcus beneath, tapering from before backwards bifid behind, but diluminated in front; the syphon is prominent, with an obliquely rolled border lying within that of the mantle which is very thin and doubled upon itself at an acute angle posteriosly when the body which joins the suture; and the external male organ occupies the right side of the body, about midway between the two extremities of the foot.'

" Dr. Macdonald intends to publish those observations which are of very considerable interest, and I only wish that animals of *Dibaphus* and of the *Dibaphus* like *Conus* lately found at Mauritius, could also be obtained and similarly treated so that their place in the system might be accurately determined.

" Believe me, my dear Sir David,

Yours very truly,

" Signed : H. Adams,

" Sir David Barclay, Baronet."

M. L. Bouton présente, de la part du Présideut de la Société, l'hon. Ed. Newton, une photographie représentant des individus mâle et femelle du *Solitaire*, squelette monté avec des ossements recueillis à Rodrigues par l'Officier de Police Jenner.

Il présente aussi, de la part du Dr. W. Rogers, le specimen d'un Crustacé du genre *Callinassa*, trouvé dans de la vase, près de la Cure-môle de la rade de Port-Louis. Cette espèce paraît être inédite, du moins il n'en est point fait mention dans l'histoire des Crustacés de Milne Edwards.

M. L. Bouton donne communication d'une lettre qu'il a reçue de l'hon. Rawson, Gouverneur des Iles Barbades, en réponse à une lettre qu'il lui avait écrite pour lui demander des boutures de cannes provenant des colonies occidentales :

" Government House, Barbados,
" 15th July 1870.

" My dear Mr. Bouton,

" Your friendly letter which I received as I was on the point of leaving the Bahamas, has remained answered much longer than I intended, or expected. I sent you a card of acknowledgment by Dr. Meller, who wrote to me on the same subject. I did not anticipate that I should be unable to send you canes for this year, and even this year I never anticipated the trouble one way or another, which I have had in sending off the two cases of plants, which I am despatching next week. I am writing about them to Dr. Meller, under whose cover I enclose this.

" I thank you and my other friends in Mauritius for their kind recollection of me, and you for your good wishes. I am not neglecting science, being hard at work at meteorology and natural history, shells, fossils. I have collected some very interesting specimens among which is a fine *Encrinites caput Medusæ*. There is much to be done here, but nobody but myself to do it. I have proposed to Dr. Meller to do any thing I can to help him. I make the same offer to you. I have written to Sir Henry Barkly about the ferns of Mauritius. I want him to make a correct and complete description of them, as Dr. Pappe and I did to the Cape species.

Adieu, with wishes, &c.,

" Rawson W. Rawson,—C.B."

M. Descroizilles présente des cocons de vers à soie déposés par l'insecte sur des plants de *Lycopodium* préparés à cet effet ; cette espèce, qui est le *L. cernuum,* croît en grande quantité sur les plateaux dénudés des montagnes du haut de l'île.

M. Descroizilles fait en même temps les suggestions suivantes :

" Puisque," dit-il, " la question si essentielle du reboisement est à l'ordre du jour, et qu'il va tout à l'heure devenir nécessaire d'étudier qu'elles sont les espèces ou essences d'arbres auxquelles on devra donner la préférence, je crois que nous devons nous aussi nous préoccuper de cette question si intéressante, et je crois que les espèces d'arbres qui croîssent vite, qui peuvent être taillés et alors fournir du bois à feu, doivent attirer principalement l'attention.

" Dans ce nombre, et pour ne pas m'écarter de ma spécialité, je crois pouvoir encore citer le Mûrier qui, bien planté et bien taillé, devient arbre en peu d'années, non arbre à très haute futaie, mais arbre à avoir des troncs ayant jusqu'à un pied de circonférence et dont le bois tourné se polit, prend parfaitement le vernis. et peut servir à faire même des meubles. Quelques personnes qui croient que le Mûrier ne peut ici se développer et devenir arbre et n'être autre chose qu'un petit arbrisseau, sont donc complètement dans l'erreur, car il y a dans de vertes localités à Maurice des Mûriers qui sont aussi gros que ceux indiqués ci-dessus.

" Alors le Mûrier, ne serait-ce que pour avoir son bois à la taille, me semble devoir entrer dans les espèces qu'on replantera pour reboiser. A plus forte raison deviendra-t-il précieux si les feuilles peuvent en même temps servir de nourriture à des vers produisant des cocons semblables à ceux dont voici l'échantillon, et qui proviennent de ma quatrième éducation depuis le 14 Mai.

" Si la Société goûte mes idées pour le Mûrier, et si nous ne voulons pas que la question sérigène reste en quelque sorte restreinte à la théorie, je crois qu'elle pourrait facilement faire des demandes de plants ou boutures de diverses provenances, soit Réunion, Inde, Ceylan (où je vois des feuilles de Mûrier

mentionnées avoir 17 pces. de long et 12 de large), et aussi du Cap où, comme je l'ai dit à une séance précédente, ils ont le "Cape Mulberry." A ce sujet, le journal dit : "The specimen marked *Cape Mulberry* was taken from a *tree* in one of our large forests. It is rather remarkable that this particular variety is unknown to the French, and by some has been pronounced indigenous to the colony, though the general belief is that the Dutch introduced it into the colony from Japan at the time they enjoyed special privileges in that region with the object of establishing sericiculture in their South African possessions." Je crois que bientôt le Cap aura pour Gouverneur notre ancien Patron, Sir H. Barkly, et je pense qu'il pourrait être facile de faire venir une certaine quantité de boutures du "Cape Mulberry," si surtout cette demande pouvait être faite de telle sorte qu'elle puisse, si c'est possible, être recommandée à Sir H. Barkly."

Une lettre de M. J. Horne, du Jardin Royal des Pamplemousses est communiquée à la Société par le Secrétaire :

"I send a very small beetle which devours the seeds of the Teak tree, I enclose you a sample of its destruction from which you will see that the seeds are completely gutted.

"Is the insect in question known by you or any of your correspondents? It must be very uumerous for it is rarely that a good seed can be obtained from a thousand fruit.

"I used to attribute the scarcity of Teak seeds to abortion or imperfect formation, none of which would be the true cause, as from the remains of the outer covering they seem to have been fully formed, &c. &c."

L'insecte est à peine visible à l'œil nu et l'examen n'en peut être fait qu'à l'aide d'uu instrument très-grossissant. Les membres présents à la séance ont pensé que le Dr. Icery, un des Vice-Présidents de la Société, voudrait bien se charger de ce travail.

Le Secrétaire met sous les yeux de la Société le Rapport sur les progrès et la condition du Jardin Royal de Kew pendant l'année 1869, qu'il a reçu du Directeur du Jardin. Le nombre des visiteurs s'est élevé, pendant cette année, à 630,594.

SÉANCE DU JEUDI 24 NOVEMBRE 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. C. DESCROIZILLES.

Présents : MM. C. Bruce, Ev. Dupont, Dr. Arthur Edwards, MM. R. Mc Kerrell, P. Lemière, V. Robillard, F. Vandermeersch, et L. Bouton, Secrétaire.

Le Secrétaire donne communication d'une lettre du Dr. Régnaud s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, pour cause d'une séance extraordinaire du General Board à laquelle il doit assister. Il le regrette d'autant plus qu'il avait à adresser à ses collègues quelques mots au sujet de la perte que la Société vient d'éprouver dans la personne de Sir Gabriel Fropier.

M. L. Bouton s'est alors adressé en ces termes aux membres présents :

" Avant d'ouvrir la séance, je demande que l'expression des regrets de la Société soit consignée dans le procès-verbal du jour, et qu'un hommage soit ainsi rendu à la mémoire de Sir Gabriel Fropier, décédé le 13 de ce mois à Souillac ; je trouverais sûrement parmi vous plus d'un membre prêt à appuyer la proposition que je viens de faire. Sir Gabriel Fropier était un des personnages les plus actifs et les plus laborieux de notre Société, dont il a été plusieurs fois l'un des Vice-Présidents. Il en a rempli les fonctions avec cette dignité, cette régularité et surtout avec cette haute intelligence qu'il possédait à un degré si éminent.

" Ce n'est que quand il se fut presque retiré de la vie publique que ses visites se sont ralenties, et que la mort est venue nous le ravir et l'enlever au pays tout entier ; pour nous servir de l'expression du grand chansonnier à propos du départ d'un grand poète, et changeant un seul mot, nous pourrions dire :

" Nentends-tu pas *Maurice* qui s'écrie :
" Mon beau ciel pleure une étoile de moins."

M. L. Bouton a présenté, ensuite, de la part de Lady Fropier, une Notice historique sur Sir Gabriel Fropier, insérée dans l'*Histoire générale des hommes vivants et des*

hommes morts dans le dix-neuvième siècle, publiée à Genève. Cette Notice s'arrête au moment de la nomination de Sir Gabriel Fropier à la Magistrature de District de la Savane.

M. Alex. W. Jennings, de l'Artillerie Royale, est proposé en qualité de membre résident par M. C. E. Bewsher, secondé de l'Hon. Ed. Newton.

Le Secrétaire, en présentant le Rapport suivant sur les Pois vénéneux de Maurice, et particulièrement le *Pois d'Achery*, s'excuse de ne l'avoir pas soumis plus tôt à l'appréciation de la Société Il a attendu, dit-il, pour rendre son travail aussi complet que possible, des renseignements plus circonstanciés, non seulement de la part des Planteurs, mais plus particulièrement des Médecins membres de la Société, et de ceux qui ont suivi les effets des pois vénéneux aux derniers moments des malheureuses victimes du Couvent, et à l'autopsie qui a eu lieu :

" Ce Comité avait été élu le 15 Juillet dernier, et se réunit pour la première et dernière fois le vendredi suivant 22 Juillet 1870. Les lettres de convocation avaient été envoyées à tous les membres, et cependant il n'y eut de présents à la séance que les Drs. Le Juge, J. Dickson, MM. Ev. Dupont et L. Bouton.

" Un assez grand nombre d'échantillons de *Pois d'Achery*, pois amers, pois noirs, &a., en fleurs et en fruits, étaient déposés sur la table et avaient été envoyés de la part de MM. Ch. Wiehé, A. Régnard et Genève.

" Le Dr. Le Juge et M. L. Bouton ont d'abord soumis à l'examen du Comité une collection de diverses sortes de *Pois d'Achery* provenant du domaine *Labourdonnais* et généralement cultivés comme assolements sur cette propriété.

" Une liste numérotée des différents specimens accompagnait l'envoi fait par M. Ch. Wiehé dans l'ordre suivant :

" No. 1—*Pois d'Achery blanc,*
" No. 2— „ *rose,*
" No. 3— „ *rose moucheté,*
" No. 4— „ *brun.*

Le Comité a mis de côté les Nos. 5 et 6, étiquetés sous

les noms de *Pois noir* de Bourbon et *Pois noir Antac*, lesquels sont des espèces du genre *Mucuna* et non pas du genre *Phaseolus*, auquel appartient le *Pois d'Achery*.

" No. 7—*Pois Strié* ou *Pois blanc* de Bourbon,

" No. 8—*Pois d'Achery amer* de M. Raffray,

" No. 9—*Pois d'Achery amer* de M. Duboisé.

" Le *Pois d'Achery blanc* est plus rare, est-il dit dans les notes venues de *Labourdonnais*, et meilleur à manger.

" Les trois autres variétés sont celles généralement plantées comme assolement ; elles durent plusieurs années. Les Indiens sur les propriétés en font un grand usage, sans paraître en souffrir aucun inconvénient, à condition toutefois, que l'eau du premier bouillon soit jetée, et le pois cuit de nouveau. On recommande même de le dépouiller de son enveloppe avant de l'apprêter.

" M. A. Régnard, administrateur de la propriété *Belle Marre*, à Flacq, a envoyé, de son côté, les variétés suivantes avec ses observations :

" No. 1—*Pois d'Achery blanc*—bon à manger, paraît être le même que le *Pois d'Achery* de *Labourdonnais*, marqué No. 1 *Pois d'Achery blanc*.

" No. 2—*Pois d'Achery à gousses petites et à graines jaunâtres*—pois vénéneux dont on rencontre parfois, suivant M. A. Régnard, des gousses à graines blanches.

" Cette variété se rapproche du No. 3 de la liste de *Labourdonnais*—rose moucheté.

" M. Genève, habitant aux Pamplemousses, a présenté au Comité les pois dont suit la liste :

" No. 1—*Pois moucheté*—mauvais—le pois est tout-à-fait différent de la variété No. 3 de *Labourdonnais*, envoyé sous ce nom ; seulement ici les graines sont plus grosses et plus plates ; le fond en est plus blanc, les tâches noirâtres y ressortent davantage.

" No. 2—*Pois blanc*—bon à manger, mais dégénère plus tard en *pois moucheté*, puis en *pois violet* par la replantation, et devient vénéneux dans ces dernières conditions. Cette variété dont les graines sont plutôt fauves que blanches, se rapporte probablement au No. 2 de la liste de *Labourdonnais*—*Pois d'Achery rose*.

" Le Dr. Dickson a présenté les variétés suivantes :

" No. 1—Un pois rougeâtre qu'il dit être vénéneux, et qui présente de grands rapports avec le No. 4 de l'envoi fait par M. Ch. Wiehé.

" No. 2—Quelques graines du Pois qui a causé l'empoisonnement sur les Orphelins du Couvent de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Ce pois est le même que celui envoyé par M. Ch. Wiehé sous le No. 9—*Pois d'Achery amer.*

" Tous ces échantillons ont été examinés avec soin et comparés les uns aux autres.

" Indifféremment des diverses variétés de *Pois d'Achery* dont il a été fait mention, le Comité a reçu des échantillons de plantes appartenant aux genres *Mucuna* et *Dolichos ;* mais il n'a voulu s'occuper que des *Pois d'Achery* proprement dits et constituant, ainsi que nous l'avons dit, autant de variétés d'une espèce du genre *Phaseolus.*

" Ce nom générique créé par Linné vient de *Phaselus*, nom donné par Virgile à plusieurs légumes ; il dérive du grec *Phaselos*, signifiant *chaloupe*, en raison de la forme des gousses. La gousse du pois—*Pisum*—est droite, ainsi qu'on le sait, et non recourbée.

" Nous avons voulu remonter à l'origine de ce *Pois d'Achery*, c'est-à-dire constater l'époque de son introduction à Maurice, son habitat et le nom qui lui a été donné. Un des indices qui nous ont mis sur cette voie est mentionné par Cossigny dans son ouvrage intitulé : *Moyens d'amélioration des Colonies*, &a., Paris 1802, vol. 2, p. 18, où on lit ce qui suit :

" Les *Pois d'Achery*, ainsi nommés du nom du premier
" habitant qui en a introduit la culture dans notre île, sont
" blancs, petits et excellents. La plante qui les produit est
" vivace et s'étend beaucoup.

" Les *Pois d'Achery* rouges, qu'on nomme *Pois de Chine* à
" l'Ile de France sont un peu plus gros que les précédents,
" mais ne sont pas aussi bons, ils sont vivaces. On cultive
" peu des uns et des autres, cependant les *Pois d'Achery*
" blancs mériteraient cette attention, et d'être ramés, d'autant
" plus qu'ils foisonnent beaucoup."

Cossigny parle également d'autres espèces de pois : —
" Les pois du Cap, ainsi nommés aux îles de France et de la
" Réunion, sont les meilleurs de tous, verts et secs ; ils sont

" vivaces et réussissent très bien dans les terres sèches ; ils " servent de légumes aux équipages des vaisseaux. On n'en " connaît pas l'origine ; mais je présume qu'ils ont été apportés " du Cap Français ; ils ne proviennent pas du Cap de Bonne " Espérance.

" Ce végétal s'étend beaucoup, il veut être planté à grande " distance ; son fruit est gros, il a la forme d'un haricot ; il y " en a de blancs, d'autres tachetés de rouges plus ou moins, " d'autres rouges ; on préfère les blancs.

" Je crois devoir prévenir que les fruits des plantes âgées " sont amers et malfaisants. En général, tous les légumineux " sont dangereux dès qu'ils sont amers. J'en ai vu deux exem- " ples malheureux : Deux négrillons de ma bonne voisine, " Mme de Maudave, mère d'une famille respectable, mangèrent " des pois du Cap verts et crus qu'ils avaient cueillis sur des " pieds très-vieux, et abandonnés. Ils eurent des vomisse- " ments et des convulsions. Malgré les remèdes qu'on s'em- " pressa de leur administrer, l'un des deux mourût, l'autre " s'échappa, mais il en fût très-incommodé. " (1)

" Malheureusement Cossigny ne dit pas à quelle époque, l'habitant nommé *d'Achery* introduisit le pois qui porte son nom, ni de quelle contrée il est originaire. Mais il semble en parler comme d'un fait accompli déjà depuis longtemps. Cossigny est né à Maurice en 1736, et il est mort à Paris en 1809. M. D'Achery habitait Bourbon en 1720 ou 1730. L'introduction de ce pois à Maurice remonterait donc, ainsi qu'on le voit, à un grand nombre d'années.

" Milbert, dans son *Voyage à l'Ile de France*, en parlant des produits de l'île, cite le pois du Cap, qu'il appelle *Phaseolus inamaenus*, et le Pois d'Achery, dit-il, espèce voisine du *P. inamaenus* à graines blanches ;—et ainsi que Cossigny il ajoute que cette dernière variété s'appelle *Pois de Chine*.

" Donc à cette époque, on ne cultivait que ces deux variétés de Pois d'Achery, l'une à grains blancs qui parait être le type de l'espèce qui a généralement passé ici pour être inoffensive, et dont la consommation dans la ville et les campagnes était considérable jusqu'au jour où la vente en a été défendue ; et

(1) Ce sont précisément les mêmes faits racontés par les Drs. Vinson et Jacob de Cordemoy, à propos des empoisonnements survenus par l'ingestion du Pois d'Achery et d'un pois de la Nouvelle Calédonie introduit par M. Frappier à la Réunion. Voir pages 46 et suivantes.

l'autre à graine brune et fauve qui passe pour être suspecte, et que les Indiens mangent néanmoins, mais rejettent, après l'avoir fait bouillir, la première eau.

" On peut constater aujourd'hui les nombreuses sous espèces ou variétés qui sont sorties de ces deux types. Il y en a à grains roses, mouchetés, tigrés, jaunes, fauves, &a., il y en a de gros et de petits, il y a même des gousses où se trouvent comme sur quelques épis de maïs, des graines de nuances tout-à-fait différentes les unes des autres. Enfin, il y a quelquefois sur le même plant des gousses ayant des graines blanches et des gousses ayant des graines jaunes, et quelquefois dans la même gousse des graines grosses et petites.

" Encore si chaque planteur ou jardinier donnait à la variété qu'il cultive un seul et même nom, s'il lui reconnaissait les mêmes propriétés inoffensives ou délétères, les difficultés disparaîtraient en grande partie ; mais il n'en est pas ainsi, et les noms vulgaires et répandus de *Pois* et de *Haricots* donnés indifféremment à diverses légumineuses comestibles, ont introduit beaucoup d'erreurs dans la nomenclature botanique et jeté une confusion bien difficile à dissiper.

" Nous ne nous sommes conséquemment occupés que du Pois dit d'Achery, et des variétés diverses issues du Pois d'Achery blanc et du Pois d'Achery rouge de Cossigny.

" Nous ne savons pas, ainsi que nous venons de le dire, la patrie de cette plante. Les Chinois auxquels nous en avons présenté des échantillons, ne la reconnaissent pas comme étant originaire de la Chine.

" Les Indiens de Calcutta l'appellent *Shem* ou *Shim*, nom qu'ils donnent d'ailleurs à tous les pois ou haricots en général. Ils ajoutent quelquefois à ce mot un qualificatif quelconque. Ils appellent, par exemple, le *Pois Sabre*, en Bengali, *Makhun-Shim*, ou *Launut-Shimbeo*.

" Le *Pois d'Achery* est incontestablement une espèce du genre *Phaseolus*, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Le Dr Vinson propose avec raison de l'appeler *P. dubius*—douteux, suspect, vénéneux.

" Et en effet, le Pois blanc d'Achery est-il véritablement vénéneux dans toute l'acception du mot ? L'est-il toujours, comme le sont certaines plantes, ou sous telle ou telle condition ? L'opinion généralement admise est que les graines

provenant de la première récolte sont bonnes à manger ; mais que celles provenant des récoltes suivantes changent souvent de couleur, et en tout cas, peuvent alors empoisonner.

" Le Comité avait reçu, de la part de deux médecins distingués de la Réunion, des renseignements qu'il n'avait pu se procurer ici, sur le *Pois d'Achery ;* il a voulu, conséquemment, en publiant les lettres de ces deux médecins, le Dr. Jacob de Cordemoy et le Dr. Vinson, laisser le public juge de l'opinion qu'ils ont émise sur la nature toute particulière de cette plante. (Voyez pages 46, 47, 48 et 49.)

" Le *Pois d'Achery*, suivant le Dr. Vinson, serait une plante décidément suspecte, inoffensive dans certaines conditions de culture et de sol, mais devenant un poison violent dans d'autres circonstances. Il faudrait donc faire une longue étude de la plante, pour saisir le vrai moment où le *Pois d'Achery* serait bon à manger. En vaut-il la peine ?

" Le même pois, selon le Dr. Jacob de Cordemoy, lequel tranche la question sans tergiverser, devrait être banni de toutes les tables.

" Partant de l'un ou de l'autre principe, il faudrait arriver à en défendre définitivement la culture à Maurice, et cependant, le *pois d'Achery*, de même que le pois noir de Bourbon, dont la propriété vénéneuse ne soulève pas le moindre doute, est pour l'homme un poison, mais un aliment pour les animaux. Disons donc que l'une et l'autre plante ne doivent servir que pour assolement—que l'on en défende l'usage économique, mais qu'on ne les détruise pas.

" Plus tard, la question botanique a été définitivement tranchée. Des échantillons en fleurs et en graines avaient été adressés au Dr. J. D. Hooker pour être déterminés, et nous avons appris, après examen fait par le savant Directeur du Jardin de Kew et le Professeur Bentham, que le *Pois d'Achery* dont nous cherchions depuis si longtemps le nom spécifique, est le *Phaseolus lunatus* L., originaire de l'Inde et donnant, comme tous les *Phaseolus*, une grande quantité de variétés plus ou moins suspectes, et plus ou moins vénéneuses.

" On a donc à se tenir en garde à Maurice en présence d'une plante présentant ces nombreuses modifications. Aussi la Police a-t-elle sagement agi en prohibant sur le marché la vente de ce dangereux légume."

Le Secrétaire donne communication de quelques extraits d'une lettre qu'il a reçue de M. E. Sénèque concernant la même plante :

" Si les renseignements que je vous donne peuvent être de quelque intérêt, veuillez les communiquer à la Société des Arts et des Sciences.

" Le *Pois d'Achery* est connu depuis nombre d'années à Maurice. Feu mon père en cultivait sur sa propriété " Sourdange," située aux Marres ; les autres habitants des environs en faisaient autant. Il y a à peu près quarante ans que cette propriété a été vendue, et bien avant cette époque mon père en fit planter aux " Cent Gaulettes," et il se trouva que ces mêmes pois, doux aux " Marres," après quelques années de séjour aux " Cent Gaulettes," devenaient d'une telle amertume qu'il fut défendu alors aux noirs d'en faire usage.

" On employait comme remède pour ceux qui tombaient malades, du jus de la canne et de l'huile d'olives, tous guérirent. Ils continuèrent néanmoins à en manger, en prenant la précaution suivante : Ils faisaient bouillir les pois, en jetaient l'eau, les relavaient de nouveau, et puis les faisaient cuire ; par ce moyen personne ne fut malade depuis. Je tiens ces détails de mon frère, homme sérieux, qui dit avoir mangé de ces pois, préparés ainsi que je viens de le dire, et qui n'en a été jamais incommodé.

" Faut-il admettre qu'il y ait des terrains propres à la culture de ce grain, et que dans certaines localités pluvieuses et conséquemment humides, le principe âcre contenu dans le grain le rende vénéneux et conséquemment dangereux à manger ?

" Ce qui me fait émettre l'opinion que j'avance, c'est qu'il y a des variétés de Manioc qui après avoir été deux ou trois fois dans le même terrain, et surtout dans un sol froid et humide, deviennent excessivement amères, et sont de véritables poisons. Il en est de même des Calebasses, douces et devenant plus tard amères.

" Veuillez m'excuser au sujet de toutes ces réflexions, et me croire, &a.,

" E. Sénèque."

M. H. C. Descroizilles communique la note suivante ayant trait aux plantes textiles et oléagineuses qui pourraient être cultivées avec quelque succès dans la colonie :

" Au mois de Mai dernier, il a été introduit, venant de la Réunion, des plants du *Musa Textilis*, dont j'avais moi-même suggéré la demande à notre Secretaire qui écrivit en conséquence à la Réunion. Los plantes arrivées à l'adresse de notre ancien Patron, Sir H. Barkly, qui en avait recommandé la demande, ont été envoyées au Jardin des Pamplemousses. L'envoi était accompagné de renseignements fort intéressants fournis par le Dr. Berg, de la Réunion, sur la culture, le mode de propagation et d'extraction du chanvre des Manilles ou " Abacca." Le Rapport du Dr. Berg a été publié par les soins du Secrétaire. Il s'étendait sur la facilité avec laquelle la plante se reproduit même de graines dans tous les terrains et même dans ceux secs et arides, et faisait parfaitement apprécier les grands avantages qu'on retirerait de cette culture. Comme tous les *Musa*, le *Textilis* couvre la terre et donne beaucoup d'ombrage ; il me semble alors que cette plante, en outre de ses produits directs et indirects (*les tiges du Musa renferment les éléments d'un engrais humide persistant*), pourrait devenir une culture intéressante pour notre ile, en aidant, si elle était faite sur une grande échelle,—à l'action qu'on se propose d'obtenir par le reboisement dont il est toujours question. Dans ce sens, il serait intéressant de savoir si les plantes ont réussi, et d'en faire venir des graines de la Réunion, ou même du pays originaire.

" Je fais cette suggestion parce que je considère que, lorsqu'il s'agit de questions intéressantes pour l'avenir agricole du pays, le rôle de notre Société doit s'étendre aussi à celui de " pionnier ou d'éclaireur." Dans ce sens, je demanderai s'il ne nous serait pas possible de nous procurer de l'Inde une notice exacte sur le mode d'extraction et sur les machines employées pour l'huile d'Arachide (la Pistache créole) dont nous importons des quantités si considérables d'excellentes qualités. Nous savons tous comment réussit l'Arachide, et comme souvent les plus petites choses peuvent en produire de grandes, il pourrait être intéressant d'avoir ces renseignements. Il

peut être ajouté en passant que le commerce de l'Arachide est beaucoup plus important qu'on ne le suppose. Car il s'en exporte de très fortes quantités de l'Inde et de nombreuses cargaisons du Sénégal et de l'Algérie."

Le Dr. Arthur Edwards présente à la séance un fruit du *Strychnos Vontac* de l'île Madagascar. C'est la seule des espèces de ce genre, qui sont toutes des plantes vénéneuses, dont le fruit soit mangeable ; il contient, sous une coque dure, une pulpe acide d'un goût, dit-on, assez agréable. L'arbre est depuis longtemps cultivé au Jardin des Pamplemousses. M. P. Lemière a fait observer cependant, bien que la plante soit très répandue à Madagascar, que les natifs ne mangent de ce fruit qu'avec une certaine réserve, et comme dans la crainte d'en être incommodés.

Le Dr. A. Edwards place également sous les yeux de la Société une espèce remarquable du genre *Dioscorea*, originaire de Madagascar, et offrant de grands rapports avec le *D. bulbifera* de Lamk. Cette plante croit avec une grande vigueur, les bulbes sont disposées le long de la tige, et constituent, ainsi que le *Cambar*, une fort bonne nourriture. Il serait à désirer que la culture s'en répandit à Maurice.

M. Robillard lit la note suivante sur une espèce de coquille terrestre du genre *Cyclostoma*, trouvée aux Plaines Wilhems, près de la Montagne du Corps-de-Garde :

" Le Cyclostome est une coquille terrestre operculée qui habite généralement les localités situées entre les tropiques, et les espèces en sont assez nombreuses et variées.

" Les coquilles de ce genre ne font pas briller aux regards les belles couleurs qui servent de parure aux Helix et aux Bulines. La partie où la nuance a plus d'éclat est l'ouverture de la coquille, qui est fermée par l'opercule.

" Les Cyclostomes se tiennent dans des lieux moins humides que les autres espèces de coquilles terrestres, quelquefois même secs et très près de la mer. Ils vivent assez longtemps après avoir été retirés des endroits où on les rencontre,

même fermés dans des boîtes et privés de nourriture ; mais dès que l'air se charge d'humidité et qu'il pleut, ils se mettent en mouvement et cherchent à sortir de leur prison.

" On en trouve beaucoup plus sur les îles que sur les continents, où ils sont plus petits et moins beaux.

" Les îles sur lesquelles on en a le plus découvert sont : les Philippines, Singapore, les îles de la Malaisie, Sumatra, Java, les îles Sooloo et les Antilles ; à Socotra se trouve une espèce blanche à bouche dorée.

" Dans les îles de l'Océan Pacifique on en connait peu.

" Les îles qu'on peut appeler leur véritable patrie sont : Madagascar et les petites îles qui en dépendent. C'est là que vivent les plus grands, les plus beaux et les plus riches en couleur. Les deux plus remarquables habitent Madagascar, ce sont le *Cyclostoma formosum* et le *C. Burghœ*, qui plaisent aux regards par leurs nuances jaspées et l'élégance de leur forme.

" Aux Seychelles, il en existe trois espèces ; à Rodrigues, une seule.

" A l'île de la Réunion on en compte quelques uns ; ils sont petits.

" A Maurice, on en connait plus de dix espèces ; le plus riche en couleur est le *Cyclostoma Barclayanum* qui habite du côté des montagnes du Tamarin et du Corps-de-Garde. Le plus curieux et le plus grand est le *Cyclostoma tricarinatum*, qu'on n'a jamais rencontré vivant, malgré toutes les recherches qui ont été faites ; il a été toujours rencontré à l'état de fossile, plus ou moins conservé ; il a du rapport par sa forme et ses carènes avec ceux de l'île Nossi-Bé. Vivant, il doit étaler aux regards une jolie robe jaune ; il est rare. Généralement on ne le rencontre que blanc, dépouillé et presque toujours troué.

" On l'a découvert sur divers points de l'île : au Grand Port, à la Petite Savane, près de la mer ; dans la Caverne Duplessis, à la Petite Rivière, on en a recueilli des fragments en très mauvais état et paraissant très vieux.

" Un fait curieux à signaler : c'est sa présence sur la côte de la Petite Rivière, près des bains Kœnig, à la Saline près de celui des Dames, et sur la plage de Rochebois, où j'en ai moi-même rencontré ayant été roulés par la mer.

" Comment expliquer sa présence sur ces divers points de la côte, si ce n'est par le débordement des rivières qui en auront charriés jusqu'à la mer, dont les courants et les lames les auront transportés sur ces différentes plages.

" A l'îlot Barkly un fait semblable s'est présenté ; on a recueilli plusieurs specimens d'une espèce qui existe à la Rivière Noire, où on ne l'a pas trouvé vivant. Il a du rapport avec le *Cyclostoma Barclayanum ;* il est plus petit, ses stries sont plus nombreuses, il est d'une nuance rouge mêlée de jaune. J'en avais envoyé à Londres, où on n'a pu l'identifier avec d'autres espèces, ce qui l'a fait considérer comme nouveau.

" La rencontre de cette espèce sur un îlot formé subitement au milieu de la mer, par l'action de forts ras-de-marée, est un fait qui ne peut s'expliquer que par le débordement des rivières. Par laquelle ont-ils été charriés ? Là est le nœud de la difficulté. Seraient-ils descendus de la Vallée du Pouce ? On n'en a jamais trouvé dans cette localité de semblable.

" L'espèce que je soumets à votre examen parait tenir le milieu entre le *Cyclostoma filosum* de Rodrigues et le *C. tricarinatum* de Maurice ; il est plus petit et plus mince et est multi-caréné : les lignes formant les carènes sont visibles à l'intérieur et ont une teinte roussâtre; malheureusement il est troué et a été trouvé à l'état fossile.

" Existe-t-il vivant ? Les recherches et le temps nous l'apprendront.

" Il y a plusieurs années, sur une propriété de Flacq, on a trouvé une espèce vivante, actuellement à Londres, dans la collection de Sir David Barclay, qui l'a fait décrire sous le nom de *Cyclostoma Eugeniæ*. Ce Cyclostome avait appartenu à M. Eugène Du Savel qui l'a échangé pour d'autres coquilles avec Sir David Barclay, à condition que le nom d'une de ses filles lui fût donné.

" M. Evenor Dupont, l'un des membres zélés de la Société, possède une collection de coquilles déjà fort intéressante, surtout dans la partie des terrestres qu'il préfère ; il s'est beaucoup occupé de la recherche des espèces terrestres locales et ne connaît pas le Cyclostome que je me suis procuré.

" C'est à ses recherches que nous devons la découverte, à Moka, d'une Hélix nouvelle, à l'état fossile ; elle a décrite

sous son nom ; la même espèce vient d'être trouvée à la Savane, dans le même état fossile.

" M. Dupont ayant une prédilection marquée pour les coquilles du genre *Cyclostoma*, dont sa collection possède déjà des espèces rares et intéressantes, je vous propose de donner son nom à ce nouveau Cyclostome et de l'appeler *Cyclostoma Duponti*. J'espère qu'il voudra bien accepter ce patronage et que par ses recherches actives, il aura un jour la bonne chance de nous le présenter plein de vie et de santé."

M. Robillard présente les coquilles suivantes destinées au Muséum :

Hyria avicularis,	Glycimeris siliqua,
Vulsella lingula,	Solemya australis,
Velutina lævigata,	Salenella Nerisii,
Siliquaria anguina,	Mya arenaria,
Unio spinosa,	Thracia corbuloides,
Plicatula ramosa,	Corbula nudus,
Dentalium sp.	Myochama anomioides,
Vermetus sp.	Guathoda cuncatus,
Spondylus sp.	Crassatella prinzinela,
Murex sp.	Cenguicula transversa,
Navicula sp.	Cumingia mutica,
Unio sp.	Petricola pholadiforius,
Margarita margaritifer,	Sanguinolaria rosea,
Concholepa sp.	Capoa Brasiliensis,
Turbo sp.	Cyclas elegans,
Ampularia sp.	Tubicinella balœnarum,
Clavagella aperta,	Cypricardia rostrata.
Teredo navalis,	

SÉANCE DU SAMEDI 24 DÉCEMBRE 1870.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. C. DESCROIZILLES.

Présents : Dr. Arthur Edwards, Dr. C. Régnaud, MM. J. Caldwell, E. Dupont, P. Lemière, R. McKerrell, V. Robillard, F. Vandermeersch, et L. Bouton, Secrétaire.

M. Alexander W. Jennings, M.D. de l'Artillerie Royale, proposé à la dernière réunion, est élu membre résident.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue du bureau du Secrétariat :

" Colonial Secretary's Office,
" 6th December 1870.

" *To the Secretary of the Royal Society of Arts and Sciences.*

" Sir,

" I have the honor, by direction of the Officer Administering the Government, to transmit to you, for the information of the Royal Society of Arts and Sciences, the enclosed copy of a Report made by the Silk Supply Association on the specimen of Raw Silk sent from this Colony.

I have the honor to be, &c.,

(Signed) W. Marsh,
Assistant Colonial Secretary.

—

SILK SUPPLY ASSOCIATION,

" 65, Moorgate street,
" London E.,
" 26th September 1870.

' *Report on specimens of Raw Silk in Skeins submitted to the Silk Supply Association and received from Mauritius.*

" This silk is of a very good quality apparently from the best Japanese breed of Worms. It is of a desirable description, and would be readily saleable in the London market if sent in quantities. It would class with the Isath Chinas and carry a value of 25s to 30s per lb.

" It has evidently been reeled by skilful hands to whom manipulation of silk was not strange, and it is probably not too much to say that persons producing this silk, could give all the information necessary for the cultivation of silk in the colony.

" If the cost of producing this silk admits of its being laid down at anything like normal prices (v. e. the value of silk before the feature of the European crops), the colony need not fear the competition of other countries.

(Signed) B. Francis Coble,
" Honorary Secretary."

Cette appréciation donnée par l'Association Séricicole de Londres, de la qualité de soie que Maurice peut produire, a vivement impressionné les membres présents à la réunion. Des félicitations sont adressées à M. C. Descroizilles, chez qui l'échantillon de soie soumis à l'examen de l'Association, a été préparé et dévidé il y a plus de vingt ans.

M. C. Descroizilles a fait à ce sujet les communications suivantes :

" Depuis qu'en Août dernier, je vous ai présenté mon Rapport sur la Sérigène, bien que mes attributions de propagateur aient cessé dès cette époque, j'ai cependant continué à faire de petites éducations ; mais recevant les feuilles requises d'amis de la campagne, qui ont eu la complaisance de m'en fournir depuis huit mois, complaisance dont je ne dois pas abuser, il devient difficile de continuer d'une manière efficace ; d'un autre côté, j'ai distribué considérablement d'œufs dans presque tous les quartiers de l'île, et j'espère que l'on aura élevé avec les soins voulus pour ne pas laisser abâtardir la race, que j'ai eu la satisfaction d'avoir sensiblement améliorée, comme vous l'avez vu. La petite brochure pour la culture et l'élève, depuis longtemps aux mains des imprimeurs, paraîtra prochainement, j'espère.

" Les résultats obtenus dans les éducations successives (5 en 8 mois) prouvent à l'évidence que, quand on le voudra sérieusement, la Sériciculture deviendra une branche précieuse de nos revenus agricoles exportables ; c'est maintenant aux intéressés directs à la question à savoir si on doit ou non l'implanter à Maurice. Vous venez d'entendre le Rapport officiel du " Silk Supply Association " sur des échantillons de soie, dévidés sous ma direction il y a plus de vingt ans et dont la qualité a naturellement dû être altérée. Le " Silk Supply Association " nous dit que nous pouvons sans crainte produire de la soie semblable. Il sera alors triste de constater que, de tous les pays auxquels il s'est adressé, nous sommes le moins avancé ; ainsi, en Egypte, en Californie, au Cap, dans l'Inde, en Australie, on a créé des comités, on a fait de grands efforts tant pour implanter que pour développer la Sériciculture.

Dans l'Inde surtout, on a voté (le Gouvernement) pour l'amélioration des anciens ateliers et la création de nouveaux établissements, pour l'introduction d'œufs des meilleures espèces, l'amélioration des filatures, etc. C'est qu'en effet dans l'Inde toutes les industries agricoles sont encouragées. Ainsi le prix de £5,000 (cinq mille livres sterling) pour la meilleure machine d'exploitation du CHINA GRASS. Ainsi à Ceylan la création de l'*Alfred Model Farm*, pour laquelle deux particuliers de Colombo ont souscrit pour 10,000 et 100,000 roupies ; et dans les industries protégées par le Gouvernement, ce sont principalement celles qui peuvent se fractionner, et être à la portée des classes pauvres et nécessiteuses, qui reçoivent les plus grands encouragements : ce qui est praticable et bon dans l'Inde doit l'être à Maurice dans les mêmes conditions, il me semble du moins. Là-bas, les Rayattes encouragés et assistés, sont magnaniers, ainsi que les femmes et les enfants. La Sérigène leur donne des moyens d'existence ; et dans les districts séricicoles tout le monde travaille. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Maurice ?

" Ce qui se passe dans l'Inde me porte à demander à la Société s'il ne serait pas possible, au moyen de ses relations, de se procurer de l'Inde des œufs du ver-à-soie qui se nourrit des feuilles du *Ricinus Palma christi*, que les indiens appellent je crois, " Arrindy." Il y en a deux espèces : la Blanche et la Rouge.

" Cette dernière est connue sous le nom de Ricin Sanguin. Le RICIN *croît ici comme de la mauvaise herbe, les semences mises en terre par un temps de pluie* donnent, au bout 3 ou 4 mois, une plante qui est déjà développée et produit beaucoup de feuilles ; plus tard elle devient arbrisseau ; au bout de deux ans, le bois coupé et desséché fournirait des fagots ou même du bois à feu, qui brûle bien quoique lentement ; les semences, très nombreuses, fournissent l'huile de Ricin que nous importons de l'Inde : une fois plantée dans un endroit la plante, par les semences qui tombent, se reproduit naturellement. Le ver-à-soie qui se nourrit de ses feuilles donnent un cocon de deux pouces de long, pointu aux extrémités. La chenille est du genre *Bombyx* : Roxburgh, Fabricius, Cramer et Drung ont décrit le papillon et la chenille ; Mme Carolina

Morris en a parlé, il me semble, dans ses dernières lettres. Cette espèce est aussi, je crois, connue en Chine. La soie ne se dévide pas, mais se file au fuseau, à la main, (on arriverait à le faire au Tour) ; elle n'est pas aussi brillante et aussi régulière que celle du ver du mûrier, mais elle est excessivement forte et dure des années, dit-on. Le ver est plus rustique que celui du mûrier, et s'éléverait, je crois, plus facilement.

" Dans le temps, un de nos compatriotes, feu M. Thomy Hugon, alors qu'il était Protecteur des Immigrants, avait fait introduire cette espèce de ver, et si ma mémoire me sert bien il avait même été publié une note pour l'élève ; mais c'était à l'époque où l'on commettait presqu'une hérésie que de préconiser quelqu'autre industrie que celle de la canne, et les vers-à-soie du *Ricinus communis* passèrent inaperçus, comme tout le reste alors.

" Aujourd'hui, on paraît moins sévère ; peut-être alors, que la Société, si elle goûte mon idée, pourrait tâcher d'avoir des œufs ou des vers de l'insecte, des semences des diverses espèces de Ricin, une notice sur la culture, l'élève, le filage, etc. Il me semble même que si l'on s'adressait au Gouvernement, anxieux ici comme dans l'Inde au bien-être des populations, cette demande pourrait être recommandée aux Agents des Immigrations pour Maurice, mieux placés que tout autre pour la faire exécuter convenablement.

" J'ai cru devoir citer cette espèce de ver, parce que la promptitude de croissance de la plante dans toutes les localités, la faculté d'élever chez soi, et de filer les cocons sans tour, filature, chauffage à la vapeur, étouffage &c., *tenteraient peut-être ceux qui trouvent que le ver à soie du mûrier nécessite des soins trop minutieux*, et que la différence sensible dans la valeur, sera alors compensée par le moins de peine à prendre.

" Dans l'Inde, ils ont en outre, un ver qui vit sur le *Zizyphus Jujuba* (le Maçonnier) ; à Madagascar, il y en a qui vivent sur l'Ambrevade et sur le Badamier, ils filent et produisent de la soie dont on fait de magnifiques " Lambas. " A la capitale ils ont le Mûrier et produisent, et déjà ils ont envoyé des cocons au *Silk Supply Association* ; ils sont donc plus avancés que nous, dans ce pays où l'Industrie Agricole est née aujourd'hui."

Le Secrétaire présente, de la part de M. Emile Vinson, pharmacien à la Réunion et correspondant de la Société, un Mémoire sur les Euphorbes croissant à l'île de la Réunion.

L'auteur entre dans des détails fort intéressants sur les propriétés et l'usage des végétaux qui constituent cette famille naturelle de plantes, tels que le Ricin, le Bancoulier, le Calli, etc., etc., et termine son travail par les remarques suivantes :

" Il ressort de cette étude que nôtre île possède une aptitude particulière à s'assimiler les végétaux des contrées les plus diverses. Par sa position géographique, elle forme un point central, où viennent converger les richesses végétales des pays qui en forment pour ainsi dire la circonférence. L'Afrique et sa grande île de Madagascar, l'Asie et ses îles nombreuses, l'Australie, et plus loin l'Amérique.

" Et, en effet ce sont les Moluques qui nous ont donné cette flore parfumée qui pendant longtemps a fait la richesse de notre pays, et qui a marqué l'âge d'or de la colonie.

" Nous avons emprunté à l'Arabie sa fève à l'arôme savoureux, qui peut être encore une espérance pour nôtre île ; au Mexique, son Orchidée, au suave parfum, qui longtemps impraductive est devenue plus tard une resssource pour la petite propriété.

" La canne elle-même, ce roseau, qui comme la boîte de Pandore, recelait en son sein le germe de tous nos malheurs, et qui marque l'âge de fer de la Colonie, nous vient des îles de la Sonde. Nos grandes cultures industrielles, enfin, nous les devons à l'acclimatation.

" Je ne parle pas de nos vergers, ils n'existent déjà plus ! mais dans cette aptitude particulière du climat de la Réunion, à s'assimilier les produits les plus variés, des contrées les plus diverses, est encore une espérance.

" Peut-être doit-elle se réaliser dans le Mûrier, que nous devons à l'Asie Mineure et aux Philippines, et dans l'insecte précieux qui se nourrit de sa feuille ? Peut-être dans la culture des plantes textiles, des graines oléagineuses, et dans celle du quinquina, dont nous devons l'introduction à la Réunion, à l'initiative de MM. Auguste Vinson et Morin. "

Sur un renseignement qui a été demandé par le Secrétaire au Directeur du Jardin Royal de Kew, à propos du fruit d'un arbre cultivé depuis longtemps au Jardin des Pamplemousses, à l'établissement *Les Rochers* et dans d'autres endroits, le Directeur a répondu que ce fruit lui était entièrement inconnu et qu'il avoit besoin, pour en déterminer le genre, d'échantillons de rameaux en fleurs, que le Secrétaire dit lui avoir envoyé par la dernière Malle.

Voici une copie de la lettre :

" 3rd September 1870.

" My dear Sir,

" I received the curious fruit which you sent by the Blyth Brothers ship the *Shannon*, now a fortnight ago, but has been quite unable to name it, nor is it known to any one in the Museum and Herbarium Kew. I must therefore beg you to send me some flowers and leaves, that may enable me to determine it. A leaf by post could avail much. It is not like any *Chrysophyllum* that we have specimens of, but may nevertheless be that plant. The Dull apple and Damsum plumbs are I take it, Sapotaceous plants which this is clearly not.

" I hear nothing of the Bourbon *Hyophorbe* with fruits as *Hymenaea* pods, can you get my any of the seeds?

" I beg your acceptance of a copy of our new guide to the Gardens.

" I am, my dear Sir,

" Most faithfully yours,

" J. D. Hooker."

Le Dr. Régnaud demande, en sa qualité de Président du Comité de l'Exposition, que le Secrétaire fasse les démarches nécessaires pour faire venir de Londres le nombre de médailles devant servir à la prochaine Exposition. La mesure est approuvée par les membres présents, et le Secrétaire est chargé de faire parvenir à l'agent de la Société à Londres, dans le plus bref délai, une liste qui lui sera envoyée par le Président de l'Exposition.

Le Dr. Régnaud donne connaissance d'une pluie très forte accompagnée de grêle tombée ces jours derniers à *Médine.*

M. Caldwell a présenté, à la dernière réunion, plusieurs specimens de coquilles provenant des îles Salomon, de la Nouvelle-Calédonie, et du Port Jackson. Le nombre s'en elève à 62, d'après la liste accompagnant cette collection, qui est destinée au Muséum.

Des remercîments sont adressés à ce sujet à M. Caldwell.

M. L. Bouton fait la communication suivante :

" En mettant en ordre certains papiers laissés par Bojer, j'y ai trouvé la copie d'une lettre qu'il avait écrite de l'Ile Agaléga le 12 Avril 1835, adressée à M. Blackburn, alors Chef Juge et Premier Président de la Cour Suprême de Maurice.

" Bojer avait voulu connaître la Flore d'Agaléga, et la lettre contient des détails fort intéressants sur cette île, une des dépendances de Maurice, et avec laquelle elle a été sans cesse en relation. A cette époque, la plus grande partie d'Agaléga était déjà plantée en cocotiers et fournissait à nos besoins toute l'huile qui y était manipulée. Elle appartenait alors de plein droit à M. le marquis de St-Aulaire, neveu de Mme de St-Félix, veuve de l'amiral de ce nom, et l'administration en était confiée à M. Le Duc. Voilà de bien grands noms en jeu à propos d'une petite propriété *oleifère*—noms de hauts et nobles seigneurs, sauf M. Le Duc.

" M. le marquis de St-Aulaire est arrivé ici après la Restauration. Il était porteur d'une collection de petites boîtes, douées chacune d'une propriété toute particulière, et à l'aide desquelles il guérissait les névralgies les plus rebelles ; il avait, dans cette collection, des boîtes pour toutes les nuances de migraine, à partir de la plus légère pour arriver jusqu'à la plus irritante.

" M. Le Duc, que nous avons connu à Maurice quand, à la fin de son administration, il s'y est arrêté en route pour France, n'appartenait certainement pas, malgré le nom qu'il portât, à cette fine fleur aristocratique, apanage de M. le mar-

quis de St-Aulaire et de Mme de St-Félix. C'était M. Le Duc tout court, comme qui dirait d'autres roturiers s'appelant, on ne sait pourquoi, l'un M. Le Roy, l'autre M. Le Prince ou M. Baron, &a., &a.

" Du reste, homme doué d'une grande intelligence, de beaucoup de tact, de savoir même et encore plus de savoir-faire. Il réunissait toutes les qualités voulues pour être le roi d'un petit pays comme Ulysse avait jadis toutes celles requises pour être roi d'Ithaque.

" Toutes choses marchaient sous lui, dans cette petite monarchie absolue d'Agaléga, comme sur des roulettes. Le chef commandait à son peuple, et son peuple obéissait sans murmurer. Il était non seulement le maître de l'état qu'il gouvernait, mais l'état c'était lui ; c'était aussi le médecin en chef des hôpitaux, dans un pays où il n'y avait jamais eu de malade, et le grand prêtre du lieu les jours de messes. Il guérissait les malades là où il n'y en avait pas, les confessait, disait les prières, faisait les mariages, les baptêmes et les enterrements. Aucun même disait, et on se le répète sous toutes réserves, que conformément à la simplicité du bon vieux temps, il revendiquait, au su ou à l'insu de ses vassaux, comme étant le seul Seigneur du lieu, certain droit que les jolies vassales n'avaient aucune raison valable de contester.

" M. Le Duc, en dépit de ces petits détails tout-à-fait inofficiels, du reste, était en dehors des devoirs de la vie officielle, ainsi que l'on vient de le dire, un homme de savoir et de mérite, et s'occupait activement de travaux intellectuels. Il était en relation avec notre ancienne Société d'Histoire Naturelle et a laissé plusieurs notes fort intéressantes et qui sont malheureusement restées en manuscrits.

" Il a même dressé une carte d'Agaléga, où sont marquées sur la lisière des plantations de cocotiers, les localités occupées par certaines plantes constituant la Flore de l'île.

" M. Le Duc quitta donc Maurice, et pendant son séjour à Paris, il fit la connaissance de personnes assez haut placées dans le monde, et leur rendit visite, se faisant toujours annoncer sous ls nom de M. Le Duc, qui dans le fait était bien son véritable nom, mais auquel il s'était laissé aller tout doucement à ajouter celui de l'île qu'il avait si longtemps habitée. De sorte

qu'à chacune de ses visites, on annonçait M. Le Duc... d'Agaléga. Cela le rendait heureux, et lui semblait être une récompense bien due à ses longs et pénibles travaux.

" Voilà ce qui nous a été rapporté de l'administration de Le Duc, sauf erreur ou omission.

" Maintenant, nous allons, si vous le permettez, revenir à la lettre de Bojer, laquelle vous donnera une idée de ce qu'était, il y a juste trente-cinq ans, l'île d'Agaléga :

" Agaléga, 12 Août 1835.

" Mon cher Monsieur,

" Je m'étais proposé, à mon départ de Maurice, de vous écrire quelques lignes, à mon arrivée à Agaléga, bien persuadé d'avance de l'intérêt que Votre Honneur a toujours pris à mes recherches scientifiques et à tous mes travaux ; j'ai donc pensé qu'une courte narration de mon voyage dans le Royaume des Cocotiers ne vous serait pas indifférente.

" Je ne vous dirai rien au sujet de notre traversée dont vous pouvez vous faire une idée assez exacte, quand vous saurez que nous voyagions sur un petit bateau roulant au gré des oudes, et d'une façon si violente qu'elle eût remué le cœur de l'homme le plus courageux. C'est alors, pour la première fois, que j'eus le bonheur de goûter la satisfaction que procure le mal de mer, dont j'ai été tourmenté pendant vingt-quatre heures.

" Pendant les deux premiers jours de votre voyage, nous fûmes favorisés par le vent ; mais nous eûmes ensuite cinq jours d'un calme inoui dans ces parages et qui nous a beaucoup retardé dans notre route. Ce n'est que le neuvième jour de notre départ de Maurice que nous aperçumes la terre, c'est-à-dire la cîme des cocotiers qui élèvent leur front majestueux au-dessus de la mer, et qui semblent de loin toucher les cieux. Quel magnifique spectacle qu'une forêt de cocotiers ! j'eusse donné tout au monde pour que Votre Honneur pût être ici afin de l'admirer avec nous.

" A quatre heures nous nous sommes approchés du rivage sabloneux d'Agaléga qui se projette tout autour de l'Ile en une blancheur éblouissante—l'île est battue par une mer furieuse et est dépourvue de toute sorte de végétation. J'étais à cette vue loin de ressentir cette émotion que doit éprouver

le botaniste abordant les rives du fleuve des Amazones, ou bien celles du Gange, et bordées de forêts épaisses lui promettant de riches et abondantes moissons. J'étais préparé à l'avance à rencontrer dans Agaléga un sol ingrat et stérile.

" Nous sommes débarqués à quatre heures et demie, et nous avons été reçus par M. Le Duc, régisseur en chef, avec toute la bienveillance possible. Il nous a conduits aussi à l'établissement qui se trouve à une petite distance de la mer. La maison principale est située très agréablement, et comme tout le reste, elle est construite en bois de cocotiers, et il y règne partout un luxe de propreté admirable.

" J'ai visité la chapelle qui est très vaste, bâtie sur le plan d'une église gothique, et surmontée d'une tour avec un clocher ; c'est là qu'on célèbre tous les dimanches le service divin, auquel assistent tous les habitants de l'île qui viennent écouter le sermon prêché par M. Le Duc. Tout s'y passe avec une très grande convenance.

" L'hôpital est adossé à la chapelle ; il se compose de deux grandes salles garnies de tout ce qu'il faut pour soigner les malades. Néanmoins à peine se souvient-on d'y avoir vu entrer des patients ; car on jouit ici d'une vigoureuse santé, et tous ceux qui vous entourent paraissent respirer en même temps que le bon air une gaîté et un bien-être parfait.

" Agaléga compte à peine deux siècles depuis sa formation, d'après toutes les probabilités ; le sol est formé d'un amas de sable et de débris de madrépores, même dans les localités où l'on trouve des couches d'une formation toute récente, et qui sont dénuées de toute espèce de végétation.

" Le milieu de l'île dans toute sa longueur est occupé par la forêt de cocotiers dont la lisière est couverte de *Tournefortia argentea* et de *Scœvola Kœnigii* qui, réunis et rapprochés les uns des autres, forment une masse presqu'impénétrable à traverser ; partout où se présente un vide, on découvre à coup sûr le *Suriana maritima* qui croît également sur les bords de mer. On y trouve aussi quelques gramens et des *Scirpus* qui paraissent y être indigènes. Une espèce de *Boerhaavia* que j'ai appelé *B. Bulbosa* et connu sous le nom de *herbe poule* et le *Triumfetta procumbens* croissent le long de la forêt. Un

Phyllanthus et une espèce d'*Euphorbia* que je crois particulière à cette île et probablement nouvelle s'y rencontrent aussi.

" J'ai trouvé dans la forêt de Cocotiers trois espèces de Fougères dont deux existent à Maurice, le *Nephrodium Splendens* et l'*Asplenium Nidus* ; la troisieme est une magnifique *Lomaria* qui grimpe jusqu'au sommet le plus élevé de l'arbre. C'est assurément une espèce nouvelle. On la nomme ici *Brède antingue* et on en mange les jeunes pousses.(1)

" Je n'ai rencontré parmi les grands arbres, qu'un seul qui mérite d'être mentionné. C'est une espèce de *Calpidia* à grandes feuilles ressemblant à celles du *Tectona grandis*. C'est à peu près tout ce que comprend la Flore d'Agaléga.

" Toutes les parties de l'île sont couvertes de gibier et d'oiseaux de mer qui viennent tous les soirs se réfugier dans la forêt et *charmer* ces lieux de leur chant à la fois aigu, perçant et lugubre. C'est pour les amateurs de chasse, la terre promise.

" Nous avons été à l'Ile du Nord qui est séparée de l'autre par des récifs à fleur d'eau d'un quart de lieue de long, et que l'on traverse aisément à pied dans toutes les marées. Nous y avons passé trois jours et l'avons parcourue dans tous les sens. La distribution des végétaux est la même que dans le sud ; mais il paraîtrait que c'est par la pointe du Nord que ces îles ont commencé à se former, car c'est là que la végétation est dans toute sa vigueur ; on y rencontre des *Calpidia* qui, à en juger par leur dimension, paraissent plus anciens que ceux qui croissent dans le Sud.

" C'est cette pointe Nord qui est le refuge des grands oiseaux de mer ; et les Frégattes, les Fous et les Mariannes y sont en telle quantité qu'ils obscurcissent l'air—l'atmosphère même est imprégnée de leur insupportable odeur. Ces oiseaux sont si peu farouches, qu'en plein jour, on les prend à la main.

" Voici une petite note de quelques plantes et graines que je prie Votre Honneur d'obtenir de M. Newman, et de m'expédier par le retour du *Solide* ; ce navire ne doit rester à Maurice que peu de temps, et l'époque de son départ vous sera communiquée par M. de St-Aulaire.

---

(1) *Lomaria grandis*—Boj.

" 2 douzaines de Bananiers nains en plusieurs paquets, de sorte que leurs racines soient enveloppées dans un sac avec un peu de terre pour qu'on puisse les mettre dans la cale.

" Une centaine de petits plants d'*Agave fœtida* et *Americana*, quelques couronnes d'Ananas toutes séparées et cousues dans des sacs.

" Des graines de Badamiers, des Poneys de l'Inde, des Vavangues, des Piments de toute espèce, des graines de Sapotille, de Carambolier, de Bilimbi, de Bibassier, de Vacoa, de grosses Limes de Madagascar, de fruits de Cythère, des racines d'Asperge, etc.

" Obligez-moi, je vous prie, d'obtenir de M. Newman de mettre dans une caisse des plants de Jamrosa, Jamalac, Roussaille, Avocatier, Cœurs-de-bœuf, Jacquier, Manguier, Vétivert, quelques pieds de bambous, des letchis, des arbres à pain et toute autre espèce d'arbres fruitiers dont il pourrait disposer ; je voudrais aussi avoir des racines d'arrowroot et autres Scitaminées et quelques plantes à fleurs pour le partere du jardin.

" Je suis vraiment honteux de vous importuner si longtemps ; mais j'espère que vous aurez la bonté d'excuser un voyageur qui raconte et un botaniste cherchant à améliorer un pays, qui est la propriété d'un ami.

" J'ai l'honneur d'être, etc.,

" W. Bojer."

Lycopodiaceæ—Psilotum triquetrum.

Filices—Lomaria grandis (brède andingue), Asplenium Nidus (langue de bœuf), Nephrodium splendens.

Palmeæ—Cocos nucifera (cocotier), Phœnix dactilifera (dattier).

Orchideæ—Dryopeia tripetaloides.

Aroideæ—Arum esculentum (songe).

Scitamineæ—Canna indica (safran maron), Maranta arundinacea (arrowroot), Zinziber officinale (safran), Z. zerumbet (gingembre).

Museæ—Musa paradisiaca (bananier), Musa pumila (bananier nain).

Pandaneæ—Pandanus utilis (vaquois).

Liliaceæ—Allium cepa (oignon), A. porrum (poireaux), A. sativum (échalotte).

CYPERACEÆ—Cyperus platistachys (herbe de marre), C. comosus (herbe à oignon), C. compressus, C. sp., Mariscus glandulosus (grande herbe à oignon), Scirpus grossus (herbe de marre triangulaire), Scirpus sp., Killingia triceps.

GRAMINEÆ—Panicum maximum (fataque), P. aristatum (herbe bourrique), Rottbellia repens (chiendent bourrique), R. compressa (gros chiendent), Cynodon dactylon (chiendent), C. aristatum, Dactylotenium ægyptiacum, D. distachyum, Eulesine indica, Sacharum officinarum (canne à sucre), Zea mais (maïs), Megastachia ciliaris, M. brizoides, Coïx lachrima jobis.

CONIFEREÆ—Casuarina equisetifolia (filao).

URTICEA—Urtica alba (bois cendré), Ficus terebrata (fouche).

AMARANTHAÆ—Amaranthus asperus (herbe sergent), A. oleraceus (brède malabard), A. tricolor, Gomphrena globosa, Celosia spathulata (herbe poules grande espèce).

CHENOPODIACEÆ—Chenapodium graveolens (herbe pipi), Spinacia oleracea (épinard).

PLUMBAGINEÆ—Boerhaavia bulbosa (herbe poule).

NYCTAGINEÆ—Calpidia macropylla (mapou), Mirabilis jalapa (belle de nuit).

BORRAGINEÆ—Borrago indica, Tournefortia argentea (veloutier), Corda subcordata.

LOBELIACEÆ—Scœvola Kœnigi (bois manioc).

EUPHORBIACEÆ—Euphorbia hirta, E. serpilifolia, Ricinus communis (palma christi), Janipha manihot (manioc), Phyllantus stipulata (herbe à balais), Kirganellia elegans, Hernandia sonora (bois blanc), Acalypha indica.

CONVOLVULACEÆ—Ipomœa maritima (batate à Durand), I. glaberima, Convolvulus Batatas (batate).

SOLANEÆ—Datura stramonium (feuilles de diable), Solanum nigrum (brède martin), S. melongena (bringelles), S. tuberosum (pomme de terre), Lycopersicum esculentum (pomme d'amour), Capsicum annuum (piment), C. frutescens, Nicotiana tabacum (tabac).

LABIATEÆ—Thymus hortensis (thim).

GESNERIACEÆ—Campuleia coccinea (herbe rouge).

VERBENACEÆ—Zapania stolonifera.

APOCYNEÆ—Vinca rosea (pervenche), Cynanchum Mauritianum (ipéca sauvage), Cerbera sp. (bois mangue), Nerium oleander (laurier rose).

SYNANTHEREÆ—Lactuca indica (laceron), L. oleracea (laitue), L. andivia (andive), Siegesbeckia orientalis, Bidens pinnata, Helianthus major (soleil), Tithonia tagetioides, Ageratum cœruleum (herbe bouc).

RHAMNEÆ—Zizyphus vulgaris (maçons).

CELASTRINEÆ—Celastrus nepalensis.

LAURI—Cassytha filiformis (lianne jaune).

PORTULACEÆ—Portulaca oleracea (pourpier), P. hispida (pourpier à petites feuilles).

CUCURBITACEÆ—Cucurbita melopepo (giraumon), C. lagenaria (callebasse), C. aurantia (callebasse à fruit rond), Cucumis sativus (concombre), C. acutangulus (pipangaye), C. muricatus (margose), C. melo (melon), Carica papaya (papayer).

MYRTACEÆ—Barringtonia speciosa (bonnet quarré), Psidium pommiferum (goyavier), Calypthranthes jambolona (jamlong).

UMBELLIFERÆ—Daucus carota (carotte), Apium graveolens (céleri), A. petroselium (persil).

RUBIACEÆ—Morinda citrifolia (bois jaune), Guettarda indica.

COMBRETACEÆ—Terminalia catappa (badamier).

AMPELIDEÆ—Vitis vinifera (vigne).

AURANTIACEÆ—Citrus aurantium (citron), C. fusca (orange douce), C. decumanum (pamplemousse).

BALSAMINEÆ—Balsamina hortensis (balsamine).

CRUCIFEREÆ—Raphanus sativus (radis), Brassica chinensis (choux de Chine), B. oleracea (choux ordinaire), Sinapis pratensis (moutarde).

TEREBINTHACEÆ—Mangifera indica (manguier), Suriana maritima (bois matelot).

GUTTIFEREÆ—Calophyllum inophyllum (tacamaca de Madagascar).

MALVACEÆ—Malva borbonica, M. communis (mauve de France), Sida mauritiana, S. pusilla (thé du Mexique), Hibiscus esculentus (lalo), Gossypium barbadense (coton).

TILIACEÆ—Triumfetta procumbens.

LEGUMINOSEÆ—Phaseolus vulgaris (boëme), Dolichos capensis (pois du Cap), D. ruber (haricot), D. lablab (haricot), Clitoria ternatea (liane polisson), Cajanus indicus (bravatte), Erythrina corallodendendron (nourouc), Acacia leucocephala (cassis blanc), A. lebeck (bois noir), A. indica (cassis commun), Araehis hypogæa (pistache), Cassia occidentalis (cassepuante), Pisum sativum (petit pois), Ervum lens (lentille), Tamarindus indicus (tamarinier), T. intsia sp. (intrie de Madagascar), Hyperanthera moringa (mourong).

ANONACEÆ—Anona squamosa (atier), A. reticulata (cœur de bœuf).

PAPAVERACEÆ—Argemone mexicana (chardon).

CAPPARIDEÆ—Gynandropsis pentaphylla (brède caya).

SÉANCE DU VENDREDI 27 JANVIER 1871.

SOUS LA PRESIDENCE DU COL. N. PIKE.

Présents : Dr. A. Edwards, Dr. W. Rogers, MM. A. Bestel, J. Caldwell, H. C. Descroizilles, P. Lemière, V. Robillard, F. Vandermeersch, et L. Bouton, Secrétaire.

Un des membres de la Société a communiqué la notice suivante sur l'homme distingué que notre colonie vient de perdre :

SIR GABRIEL FROPIER.

" Another of the representative men of Mauritius, perhaps the most esteemed and the most distinguished, certainly the most disinterested and devoted, has closed his earthly career and been taken to his eternal rest. Sir GABRIEL FROPIER, the honest-hearted creole, the patriotic son of the soil, the high-minded polished gentleman, who in late times was to the colony only a simple District Magistrate, removed from the busy turmoil of politics, and separated from the Agricultural interests he knew so well to advocate, this pride of the colony, Sir

GABRIEL FROPIER, died on Sunday 13th November, and was buried on the 14th. In deploring his demise, in recording his talents and his virtues, we but echo the unanimous sentiment and anticipate the desire of the whole community. Of others it has been said, speak no ill of the dead; of Sir GABRIEL we may assert, no one in our midst can speak aught but good.

"The illness which resulted in the lamented death of Sir GABRIEL was short, and he has passed away far from the arena where, for so long a time, with so much ability, and with so much independence, he defended the rights and tardily-granted privileges of the colony; where, foremost, always clear-sighted, eloquent and convincing, he energetically aided in the enactment of legislative measures which have proved useful and beneficial to public interests. It is with pain we have to enregister the undeniable fact, that the eminent services of Sir GABRIEL to the country, and his remarkable abilities, were insufficiently appreciated by the Government; with pain we have to record, that when a reverse of fortune induced him to resign his seat at the Legislative Council, instead of his nomination to the Bench which he would have adorned, the no less honorable but much less honored post of District Magistrate was all with which he was rewarded.

"It is impossible to speak of the late Sir GABRIEL without recalling his consistent and laudable attitude in the Council Chamber. He evidently disdained an ephemeral popularity, and satisfied with the uprightness of his intentions, he disregarded unreasoned criticism of his public acts. While he never hesitated to strongly oppose any governmental measure which failed to obtain his approval, he none the less gave an earnest and cordial support to all legislation suggested by the Authorities, when this, in his opinion, was adapted to the real wants and would further the real progress of his native country. It was the presence of men like Sir GABRIEL at the Legislature, it was the knowledge that others like him would bring to the discharge of their public duties equal industry, equal intelligence, equal probity, that justified Her Majesty's ministers in enlarging the basis of our Legislative Council, thus bringing to the aid of the Local Government the most capable and the most esteemed of the community at large. In

one word we may say, that if Mauritius has of late years been endowed with higher political privileges than had been accorded to it in older times, if it was not Sir GABRIEL FROPIER who earned them for the colony, it was he, among a few others, who proved the wisdom of their bestowal.

" Sir GABRIEL FROPIER received the honor of Knighthood from Her Majesty the Queen in 1862, when he had already been a member of Council during some 12 years. In 1867 he resigned his seat at the Legislature and accepted the appointment of District Magistrate. Honored and looked up to by his colleagues of the Board, Sir GABRIEL, in his comparatively humble position as Magistrate, gained, by his affability and courtesy, the esteem of the inhabitants of his District; and, by his judgment and impartiality, the respect of every one who claimed justice in his Court.

" It was in 1853 that Sir GABRIEL was elected first President of the Chamber of Agriculture, and again in 1859, in 1862, and in 1866 he directed the useful labours of that institution. No one better than he understood the importance of representing to the Government, in clear and logical terms, the opinions of our Agricultural Body on every matter in which its prosperity and progress was concerned. His Reports, *inter alia*, on Immigration, the Credit Foncier system, the Woods and Forests and Irrigation questions, on the Police, and the Differential Duties, are models of sound ond lucid reasoning, and bear witness no less to his industry than to his high intelligence and literary qualifications. It was a matter of course, so fully were his talent and excellent qualities recognised, that when he resigned Agricultural pursuits, and would have retired from the Chamber, he was unanimously elected Perpetual member of the Society.

" In 1860, the Colony was represented by Sir GABRIEL FROPIER at the International Statistical Congress held in London. Perhaps on no previous occasion was so excellent an opportunity afforded for informing the world as to the condition and resources of Mauritius, and upon this occasion, as upon all others, Sir GABRIEL shewed himself well-acquainted with its statistical and political history.

" In 1854 and 1855 Sir GABRIEL was Mayor of Port Louis and did his fellow citizens good service. Above all when the Cholera devastated the town, although convinced of its contagious character, his sense of duty triumphed over his fears, and he remained at his post. Deserted by most of his colleagues, he continued his unremitting efforts to check the spread of the disease and the number of its victims, and to lessen the sorrows and misery of those who survived the direful moment, but who were left without the help and support of those on whom they had heretofore depended.

"The private life of Sir GABRIEL FROPIER was admirable from every point of view, and we trust the public recognition of his civic virtues will be somewhat of consolation to his bereaved family. His memory will be revered, his name will be mentioned with affection and pride by Mauritians long after the present generation has ceased to exist; and the certain knowledge of this should bring balm to the wounded hearts of those who loved him living and who mourn him dead."

Cette communication a vivement impressionné l'auditoire.

Le Secrétaire, qui était l'ami particulier de Sir Gabriel Fropier, a rappelé quelques traits de son caractère :

Lorsque, en sa qualité de Magistrat, il avait à prononcer une peine, afin d'éviter la prison au justiciable, Fropier payait l'amende à laquelle l'homme était condamné.

L'hon. Beyts a dit avoir connu des pensionnaires de l'Asile de Beau Bassin, qui avaient été pendant longtemps soutenus, eux et leur famille, par Sir G. Fropier.

Un des proches parents près de lui à ses derniers moments, a rapporté que quelques minutes avant sa mort, et pendant que le prêtre disait la prière des agonisants, la belle figure du mourant s'est soudainement illuminée, sa tête s'est soulevée, ses yeux se sont ouverts, ses regards se sont portés sur tous ceux qui l'entouraient, des larmes ont jailli de sa paupière ; puis, se renversant en arrière, il a rendu son dernier soupir.

Enfin le Secrétaire a rappelé à la Société qu'il avait, en 1859, donné le nom de *Fropiera* à un arbrisseau de nos forêts, remarquable par la bonne qualité de son bois, et ses fleurs auxquelles succèdent des baies succulentes d'une belle couleur blanche.

Le genre *Fropiera* est aujourd'hui adopté par tous les botanistes. La plante a été décrite et figurée sous le nom de *Fropiera Mauritiana* dans le journal de la Société Linnéenne de Londres.

La place du *Fropiera* dans le *Genera Plantarum* de Bentham et Hooker, est à la suite de la famille des Myrtinées avec laquelle il présente des rapports mais dont il diffère sur d'autres points.

Communication est faite de la lettre suivante adressée par Sir Henry Barkly au Secrétaire de la Société :

" London, 23rd November 1870.

" My dear Sir,

" I received your letter of September too late to acknowledge it by last mail. It needed no apology for not coming to see me off from Port Louis, for the whole of my leave taking and embarkation was so hurried, in consequence of my having to attend to the Duke of Edinburgh, that there was scarcely time or opportunity for many of my friends to call.

" With regard to the paper which I promised with Lady Barkly's aid to contribute to the Royal Society upon the *Mascarene Ferns*, my apology must be of a similar nature.

" I not only had no leisure to prepare it before leaving Mauritius ; but when I got to England, I found that in the bustle of packing up, the whole of our notes, and a great part of our Herbarium, which we intended to bring home, had been despatched to the Cape of Good Hope, so that we really had not the materials to write with.

" I still hope, however, to redeem my promise when I get out to that colony.

" I have not been altogether idle as regards the Round Island Fauna and Flora.

" The latter, as you yourself pointed out, was so incomplete and fragmentory, that Dr. Hooker is desirous of having it completed by Mr. Horne, as he quite concurs in its exceptional character.

" The *Palmiste Gargoulette* he has at last satisfied himself is the *Hyophorbe amaricaulis* of Van Martius and others, the habitat of which had never been previously clearly ascertained.

" With respect to the Fauna, I spent a morning lately with Dr. Günther at the British Museum and got much information. He refers all the snakes we collected to one and the same species (the difference of size and colouring being due to age and sex) as it was furnished forty or fifty years ago from a head in the Paris Museum, but of which no other or perfect specimen was known. *Casarea Dussumierii.* Dr. Günther will soon contribute a complete description of it to the *Zoological Society*, and it will be figured in the Proceedings.

" The only other snake sent was a small dried one given me by Col. Pike, and which I must have been mistaking in supposing he stated to have come from Round Island, as it proves to be *Tropidonatus Seychellensis*, which is peculiar to the Seychelles. The Lizards are also reduced by Dr. Günther to two, all the specimens marked 5 or 6 6*a* 6*b* 6*c* being different ages and sexes of *Scincus Telfairi*, which was first described from Madagascar under the name of *Leiolopisma Bellia.*

" We compared the latter with the Round Island specimens and found them identical. The little lizard both in spirits and preserved by Col. Pike is called *Gongylus Bojerii.* It had been previously sent home by Mr. Newton from Round Island.

" Though the number of Round Island reptiles is thus much more limited than I supposed, two curious features still remain. It has a genus of snakes of which no other species is known and whose nearest congener Dr. Günther considers, is only found in Loyalty Island in the South sea, and its ordinary lizard is peculiar to its own shores and to distant Madagascar, and not in existence either in Mauritius or Bourbon close-by.

" Excuse this hurried sketch which is written under the greatest difficulties, as I start to-morrow morning for the Cape and have much to do.

" Pray tell Col. Pike that I propose writing to him directly and get out about the insects, most of which are said to be new.

" Unfortunately, Mr. Smith, of the British Museum, who was requested to name them, has thrown away all the old numbers, so that it will take me a long time to identify the several specimens with the notes appended to my Round Island paper.

" Pray remember me to the members of the Society, and with best wishes for its welfare.

" Believe me, your's very truly,

" Henry Barkly.

" *P. S.*—It will interest you to learn that my successor, Mr. Gordon, is an excellent Naturalist. A paper of his on a Trinidad bird will be read at the next meeting of the *Zoological Society.*"

Le Secrétaire présente à la réunion trois échantillons de plantes exotiques, lesquelles sont répandues dans diverses parties de Maurice, et s'y sont aujourd'hui naturalisées ; il fait quelques observations à ce sujet :

" Le *Papilio Demoleus*, ce beau lépidoptaire, originaire de Madagascar et de Natal, et que le Dr. Vinson nous a dit avoir rencontré jusques dans la Mer Rouge, est décidément naturalisé à Maurice. On le voit presque par toute l'île, où sa présence est plus fréquemment observée que celle des papillons depuis longtemps connus et existant à Maurice. Comment a-t-il été introduit ? Et depuis quand ? Telle est la question à résoudre.

" En tout cas, il en est des plantes comme des insectes,—avec cette différence que l'introduction des premières s'explique plus facilement que celle des derniers—et ce qui attire plus particulièrement l'attention, c'est de voir, pour ainsi dire, les plantes indigènes céder le pas aux exotiques, et se retirer devant elles, d'une façon remarquable ; elles semblent disparaître du sol, pour donner la place aux autres, de gré ou de force. Je citerai quelques exemples observés sous mes yeux même et dans ma cour.

" 1. Voici d'abord une fleur introduite depuis plusieurs années, et qui faisait autrefois, et du temps où nous n'étions pas si difficiles qu'aujourd'hui, l'ornement de nos parterres : c'est une Composée, originaire du Mexique, et Cavanille qui l'y découvrit, la trouva si belle qu'il lui donna le nom de *Cosmos*, d'un mot grec qui signifie *ornement*, *parure*, à cause de l'élégance de son feuillage.

" La plante atteint à 3 ou 4 pieds de hauteur, et croît sans culture ; elle est annuelle et les graines tombent et poussent l'année suivante.

" 2. Voici une autre plante bisannuelle et vivace quelquefois, de la famille des Légumineuses, une espèce du genre *Desmanthus*, qui a été introduite et cultivée autrefois au Jardin des Pamplemousses ; elle était alors débile, et s'élevait à peine de quelques pouces au-dessus du sol ; c'est aujourd'hui une vigoureuse plante, haute de 2 et 3 pieds, perpendiculaire, munie d'une racine pivotante et ayant pris toutes les allures d'une plante indigène.

" 3. La troisième plante est de la famille des *Crassulées* et appartient au genre *Thalinum* ; selon Bojer, elle est originaire de l'Arabie heureuse, et a été introduite comme plante de jardin, il n'y a pas très longtemps. Elle est également répandue.

" Il est une autre plante de la famille des *Labiées*, dont je n'ai pu déterminer l'espèce. Je l'ai vue pendant trois années successives pousser dans une localité humide à une petite distance de la Rivière des Calebasses. Je ne l'avais jamais remarquée dans aucun jardin, et elle n'est certainement pas indigène ; elle atteint quatre et même cinq pieds de haut. Ses fleurs sont petites et forment de long panicules. J'en ai envoyé des specimens au Dr. Hooker, à Kew, avec prière de me la faire connaître."

La lettre suivante est communiquée à la Société ; elle est adressée au Secrétaire par le professeur Alp. de Candolle :

" Genève, 25 Octobre 1870.

" Mon cher Monsieur,

" Je vous remercie de l'envoi d'une graine qui avait flotté vers les îles dites *New Ireland*. Ce n'est pas un *Entada*, comme le sont souvent ces grosses graines de Légumineuses qui flot-

tent, mais, ainsi que vous le dites un *Mucuna*. Pour affirmer que ce soit le *M. gigantea*, il me faudrait comparer avec les graines de cette espèce bien figurées ou bien nommées, mais je n'en trouve pas chez moi. La circonstance que les îles en question ne sont pas fort éloignées d'autres îles rend le fait peu important. L'*Entada scandens* est porté quelquefois d'Amérique en Europe.

" Vous m'annoncez, comme pouvant arriver bientôt, des renseignements sur les *Calvaria* ; j'aime mieux, cependant, ne pas attendre leur arrivée pour transmettre un calque des planches de Gaertner fils. Le texte doit en avoir été copié dans *Endlicher Genera* et peut-être ailleurs. La dureté de la graine (Gært) (soit noyau ?) est tres grande. La partie inférieure est un peu matte et rugueuse, le dessus est lisse. Je n'ai pas pu savoir si cette graine (ou noyau ?) est placée comme les figures l'indiquent, parce que chez moi la partie charnue du fruit manque. Que ce soit une graine ou un noyau, il semble que le point d'attache devrait être plus ou moins latéral.

" Le Dr Hooker a écrit à Mme Morris qu'il possède seulement une graine du *Chrysophillum* dont vous parliez. Il ne pense pas à me l'envoyer et je le comprends. Il ajoute que c'est probablement un *Chrysophyllum*. J'espère que vous parviendrez, à l'aide de vos amis, à recueillir ces diverses espèces de *Labourdonnaisia*, *Chrysophyllum*, *Calvaria*, qui sont toujours difficiles à obtenir dans les forêts, mais où il y a infiniment d'intérêt à identifier les fleurs et les fruits. Bojer avait bien avancé les *Labourdonnaisia*.

" Mon *Calvaria major* (de Bojer 1839) porte sur différents points de la surface de longs filaments noirs radiciformes que le Dr Müller a constaté au microscope être une cryptogame (*Rhizomorpha*) accidentellement développée. Elle pénètre dans le tissu ligneux et le divise par des raies noires qui m'avaient d'abord fort intrigué.

" Les circonstances déplorables dans lesquelles se trouvent la France et l'Allemagne arrêtent et arrêteront les affaires et les études. On ne voit pas encore de fin à cette guerre, quoique tout le monde la cherche et la désire. La Suisse a fait de grands efforts pour qu'on respecte sa neutralité ; à quoi

elle est parvenue jusqu'à présent. Le nombre des familles françaises qui cherchent un abri chez nous est considérable. Hier, j'ai vu arriver la femme et les filles de M. Schœnefeld, Secrétaire de la Société Botanique de France, lequel n'a pas craint, quoique né à Berlin, de rester, dans Paris, attaché à une ambulance que M. Cosson a établi dans sa maison. M. Fée, de Strasbourg, âgée de 81 ans, après 34 jours et 34 nuits d'un bombardement continuel, a profité de l'intervention charitable de la Suisse pour sortir. Il passera l'hiver ici. De la plupart des autres botanistes français, je ne sais rien. Presque tous sont enfermés à Paris.

" Quelles calamités ! tout cela pour d'absurdes rivalités d'amour-propre national et pour des intérêts de princes ou d'hommes politiques !

" Recevez, mon cher Monsieur, l'assurance de tout mon dévouement.

" Alp. de Candolle."

M. H. C. Descroizilles présente à la séance des fibres du Bananier à fruit rougeâtre, lequel atteint souvent jusqu'à 10 pieds de haut, et il lit à ce sujet la note suivante :

" Messieurs,

" Par la communication donnée, à notre dernière séance, de l'intéressant Mémoire de M. Emile Vinson de la Réunion, sur les Euphorbes, vous aurez pu remarquer qu'il préconise comme pouvant devenir très intéressantes pour l'agriculture de l'Ile Sœur, absolument les mêmes plantes, que celles dont j'ai souvent, moi-même, cru convenable de vous entretenir, comme appelées à devenir aussi intéressantes pour la *Petite Agriculture de Maurice*; c'est-à-dire le mûrier, le caféier, les plantes utiles, textiles et oléagineuses. Il m'a été précieux de constater cette similitude d'idées, et les opinions de M. Vinson à ce sujet, sont venues naturellement consolider les miennes et m'encourager à vous communiquer, quoiqu'il arrive, les observations que je pourrai recueillir sur des sujets que je considère comme pouvant avoir plus tard quelqu'influence sur notre avenir agricole colonial, auquel nous nous intéressons tous.

" J'ai alors pensé que vous verriez avec intérêt ces lanières extraites d'un tronc de bananier (de l'espèce à tige et à fruits de couleur rougeâtre) ayant plus de 10 pieds de haut : Elles contiennent, comme vous le voyez, des filaments de cette longueur, abondants et forts ; je crois donc que cette espèce (ainsi qu'une autre nommé vulgairement bananier à graines) peut être rangée à côté du *Musa Textilis*, quant à ce qui concerne l'abondance des filaments. Une autre particularité m'a aussi frappé ; c'est que les résidus qui restent après l'extraction des fibres, constituent les éléments d'un autre produit commercial : *la Pâte à Papier*. Nous avons, en outre, à Maurice, d'autres plantes textiles qui fourniraient aussi les mêmes matériaux ; dans le temps un industriel avait demandé un brevet pour la conversion en pâte à papier d'une autre matière et le Gouvernement lui avait même cédé ou vendu un terrain étendu aux Vacoas, dans le but d'encourager cette nouvelle industrie ; mais il est fâcheux de dire qu'il n'a pas été donné suite à cette opération, M. Ali-Ben-Sou-Alle étant parti pour l'Europe, je crois, avant d'avoir opéré.

" L'article " Rags " ou chiffons pour pâte à papier est l'objet d'une industrie en Europe, et les prix courants en font mention.

" L'Aloës (il est bon que nous sachions qu'à la Petite Rivière on exploite maintenant les fibres de cette plante et on les convertit en cordes), indépendamment des fibres, renferme encore d'autres produits commerciaux : toute plante qui se trouve dans ce cas doit, il me semble, être digne de l'attention des agronomes.

" Sans doute nous avons à Maurice plusieurs branches de revenus agricoles, qui pourraient être avantageusement suivies ; mais la question des salaires et des frais vient se dresser comme une barrière : c'est donc aux économistes à étudier si, dans la suite, cette difficulté ne pourrait être tournée. Déjà nous devons reconnaître qu'il est avantageux d'offrir aux nécessiteux du travail dans les Work Houses Industriels, c'est-à-dire dans ceux où on s'occupe de confections, etc., et de mettre en forme d'articles vendables et réalisables les matières premières : ce travail pourrait devenir tout aussi avantageux pour les nécessiteux, les inoccupés, les oisifs

dans les Ateliers ou Work Houses Agricoles (c'est-à-dire dans des ateliers où on pourra s'occuper de convertir les produits directs du sol en articles exportables), et qu'il deviendra opportun et indispensable même de créer dans la suite, car ce sera le moyen le plus sûr et le plus rationnel de *tuer le paupérisme* en l'attaquant à sa racine. Ce sera en même temps la voie la plus directe d'arriver à relever la valeur territoriale en général, et surtout celle des propriétés qui, ne pouvant plus produire de sucre, par suite des changements survenus dans les conditions climatériques de telle ou telle région, n'ont plus qu'une valeur fictive, et que les cultures (qui seront reconnues avantageuses et pourront plus tard y être ainsi introduites) ramèneront petit à petit à reprendre une valeur réelle et stable.

" Je pense, Messieurs, que ce sujet est assez important pour mériter l'attention de tous ceux qui peuvent avoir à cœur de voir progresser Maurice.

" H. C. D."

M. Michael Connal, Survéyeur-Général, est proposé comme membre résident par M. L. Bouton, secondé de l'hon. E. Newton, Président.

Sur la proposition de M. J. Caldwell, on nomme un Comité chargé de présenter des observations à propos du Projet d'Ordonnance sur les Eaux et Forêts.

Ce Comité se compose des personnes suivantes : Col. Pike, M. L. Bouton, Dr. A. Edwards, M. J. Caldwell, Dr. Ch. Régnaud, M. F. Vandermeersch, avec pouvoir aux membres de la Société d'avoir accès au Comité.

Le Col. Pike présente un oiseau de proie du genre *Falco F. peregrinis*, vu pour la première fois à Maurice et tué à la Vallée des Prêtres.

SÉANCE DU SAMEDI 25 FÉVRIER 1871.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. V. ROBILLARD.

Présents : Dr. A. Edwards, MM. P. Lemière, et L. Bouton, Secrétaire.

M. Michael Connal, proposé à la dernière réunion, est élu membre résident de la Société.

Le Secrétaire rappelle à la Société que lors de la création du *Water Supply Commission*, le Président feu l'honorable Procureur Général J. Colin avait nommé divers Comités, pour que chacun de ces Comités ayant sa nature spéciale à traiter, eût à répondre aux questions qui lui étaient posées, en raison des attributions dans lesquelles ils avaient à se renfermer. Le Secrétaire présente à la réunion une copie du Rapport du 3me Comité sous la présidence du Dr Régnaud, et une antre du 4me Comité sous la présidence de M. L. Bouton.

Les réponses qui ont été faites aux questions adressées à ces deux Comités peuvent être de quelque utilité—ou au moins présenter quelque intérêt au public—et sous ce point de vue, l'impression en pourrait être recommandée.

La Société reçoit de la part de M. J. Caldwell un exemplaire de son Rapport sur la Nouvelle Calédonie.

Le Dr A. Edwards présente, de la part de M. Martial Descombes de la Réunion, des coupes transversales de troncs de Tamarinier, où l'on voit au centre et comme une extravasation de la sève, une sorte d'infiltration qui a pris des formes plus ou moins bizarres—imitant une marbrure, ou bien rappelant la palette où le peintre dépose ses couleurs. En tout cas, c'est à peu près l'idée qu'on peut se faire de ces coupes, lesquelles sont polies d'un seul côté, surmontées d'un anneau et pouvant être suspendues comme des tableaux.

M. H. C. Descroizilles présente, si l'on peut l'appeler ainsi, un *bouquet* se composant d'un assemblage du *Lycopodium cernuum*, plante dont se sert M. D. dans sa petite

magnanerie modèle, et sur laquelle les chenilles du ver à soie viennent se poser et filer leurs cocons. Ce magnifique *bouquet* est chargé, comme un oranger nain couvert de ses fruits d'or, d'une foule de cocons blancs et jaunes, provenant de la cinquième éducation de vers à soie obtenue par M. H. C. Descroizilles depuis le 14 mai dernier.

Deux échantillons de soie bien fine, accompagnent ce précieux envoi que M. Descroizilles veut bien mettre à la disposition de la Société, et qui déposé sur la table des séances ne peut laisser aucun doute aux visiteurs sur les heureux résultats que l'on peut retirer de l'industrie sericicole à Maurice, et sur la belle et excellente qualité de soie depuis longtemps connue sur les marchés européens.

M. Descroizilles adresse à ce sujet la lettre suivante au Secrétaire de la Société :

" Port Louis, 10 Février 1871.

" Monsieur L. Bouton,

" *Secrétaire de la Société Royale des Arts et des Sciences*
" *Port Louis.*

" Cher Monsieur,

" En votre qualité de Secrétaire de la Société Royale des Arts et des Sciences, j'ai l'avantage de vous adresser un échantillon de cocons (attenant encore aux rameaux de Fougère, sur lesquels les insectes les ont fixés eux-mêmes), afin que ceux des membres de la Société qui n'ont pas vu les premiers cocons exhibés à une de nos séances, puissent par l'examen de ceux-ci juger aussi de la manière dont réussit le ver à soie à Maurice.

" Ils proviennent de ma cinquième éducation depuis le 14 Mai dernier, époque à laquelle la Société m'a confié les œufs reçus de la Réunion, suivant votre demande qui avait été bienveillamment apostillée par notre ancien Patron, Sir H. Barkly, qui s'intéressait particulièrement à la propagation de l'Industrie Sericicole à Maurice et a même mis une médaille d'encouragement à la disposition de la Société : en raison de sa qualité de Membre Honoraire, j'ai cru convenable de lui adresser aussi un pareil échantillon, que je considère digne de fixer l'attention d'un Naturaliste.

" Le 24 Août dernier j'ai adressé à la Société un Rapport circonstancié sur la mission de propagateur qu'elle m'avait confiée et je lui ai fait part des succès qui avaient accompagné mes premières éducations ; j'ai fait mention dans ce rapport des avantages qui, (dans mon opinion basée sur l'expérience que je crois avoir acquise par la pratique) résulteraient pour notre Ile de l'implantation de l'Industrie Séricicole, laquelle créerait, non seulement une nouvelle branche de revenus agricoles, mais encore, offrirait en même temps des moyens d'améliorer la condition des pauvres et des nécessiteux.

" Depuis, et lors de la séance de la Société dont le procès-verbal a paru sur le *Commercial Gazette* du 30 Décembre dernier, vous nous avez communiqué une lettre de l'Honorable Secrétaire Colonial, en date du 6 Décembre, vous transmettant la copie d'un Rapport officiel adressé au Gouvernement par le *Silk Supply Asoociation* de Londres, en date du 26 Septembre, sur des soies Mauriciennes produites par mes soins et sous mon inspection ; ce dernier Rapport m'a semblé on ne peut plus favorable, et j'ai pensé que l'examen des cocons que je vous envoie (avec 2 petits échantillons de soie dévidée et extraite de quelques cocons et que j'annexe) viendra corroborer entièrement les termes du dit Rapport et pourra convaincre en même temps, tout appréciateur sérieux, de la supériorité marquée de notre climat pour cette intéressante et riche branche d'industrie agricole. Or, pour ce qui nous concerne, il a été démontré par les preuves que nous avons sous les yeux et d'une manière évidente, il me semble : 1o. que le mûrier réussit bien ici ; 2o. que le ver s'y élève parfaitement ; 3o. que les cocons produits sont bons et beaux et fournissent d'excellente soie. Je crois donc qu'il est logique d'admettre que cette industrie, convenablement établie et bien suivie, aurait ici d'excellentes chances de succès, lors même qu'elle serait exploitée séparément, et, à plus forte raison, si on faisait marcher de front avec la culture du mûrier (ce qui est possible) *quelques-unes des autres petites Industries agricoles, telles que le caféier, la vanille, le tabac et bien d'autres plantes utiles, alimentaires, textiles et oléagineuses*, qu'on sait déjà par expérience

acquise, convenir parfaitement à notre sol et à notre climat ; et dont les travaux de culture généralement peu pénibles, pourraient être rendus encore plus faciles, et être placés à la portée des classes nécessiteuses, lesquelles s'occuperaient probablement plus volontiers d'industries qui, bien que secondaires, pourraient devenir profitables, en ce qu'elles aideraient la grande culture, soit en *augmentant le chiffre des Exportations, soit en abaissant le chiffre des Importations ou des dépenses générales.* Ce sujet, comme je l'ai déjà dit, me semble bien digne d'occuper l'attention de notre Société.

En offrant ce bouquet de cocons à la Société, j'ajouterai qu'ayant étouffé les chrysalides d'une manière particulière les cocons peuvent se conserver indéfiniment : Peut-être alors que vous jugerez plus tard opportun de les placer au Muséum que vous dirigez, dans le local même où se tiennent nos séances.

" Je demeure, cher Monsieur,

" Votre bien dévoué,

" Hy. Chs. Descroizilles.

" P. S.—A une de nos séances, j'avais suggéré l'idée de faire venir de l'Inde des œufs du ver à soie " *Attacus Ricini,*" qui se nourrit des feuilles du *Ricinus communis,* plante qui croît si vite et si bien ici ; depuis, en ayant trouvé l'occasion, j'ai prié moi-même l'hon. H. N. D. Beyts, Protecteur des Immigrants, de vouloir bien recommander cette petite demande à nos Agents d'Immigration dans l'Inde ; l'introduction de cette espèce pouvant devenir, selon mes idées, très intéressante pour le Pays et les populations Indiennes en particulier."

" Dans la séance du 24 Décembre dernier j'avais fait connaître les avantages que pouvait présenter cette espèce de ver ; je les trouve en quelque sorte confirmés, dans ce qui suit, que j'extrais de la " Revue des Cours Scientifiques de la France et de l'Etranger. " (6ème année No. 35.)

" L'*Attacus Ricini,* est le ver " Eria ou Arindy, " dont la culture est très communément répandue dans l'Inde ; il fournit dans le Bengale quatre ou cinq récoltes par an, et il est élevé, dans la plus grande partie de l'Hindostan, à l'état de domesticité, dans l'intérieur des maisons, où on le nourrit des

feuilles du Ricin; Il donne des étoffes qui paraissent d'un tissu lâche, mais qui sont d'une dureté incroyable. On a en effet constaté que la vie d'une personne est rarement suffisante pour user un vêtement fabriqué avec cette soie : Le fil est travaillé comme le coton, et les étoffes qu'on en fabrique sont, pour la plus grande partie,employées à l'intérieur dans la confection des vêtements ordinaires des classes les plus pauvres de la population, et des vêtements d'hiver des classes plus élevées." H. C. D.

La lettre suivante est communiquée par le Secrétaire :

" Stockholm, (Sweden) 1870, Oct.

" *The Royal Society of Arts and Sciences, Mauritius.*

" Gentlemen,

" The Royal Academy of Sciences in Stockhom who is very anxious to enter in communication with the men of science, sent a time ago a parcel containing their latest publications to you, care of Messrs Longman & Co. in London, hoping that you would kindly receive them. As the Messrs Longman & Co. wrote back that they did not know your direction, and consequently were unable to forward the parcel to you, I now take the liberty of asking you how in case you are willing to receive our publications, these may be sent to you most cheaply and most conveniently. If, as I suppose, you have an agent in London, the parcel would be best sent to him.

" The Academy does not necessarily expect your publications in return, yet I feel bound to state that your works would not only be most welcome to our Academy, but also that by sending them to us you would perform an actual service to science, inasmuch as our Library contains exclusively works on the Natural Sciences, and already embraces a collection of more than 40,000 volumes. Our agents in London are Messrs Longman & Co.

" Hoping to receive a favorable reply from you,

" I remain your most respectfully,

" J. A. Ahlstrand,

" Librarian to the Royal Swedish Academy of Sciences, Stockolm."

Le Secrétaire promet de donner connaissance à Mme Morris du contenu de cette lettre, et de l'inviter à réclamer les ouvrages annoncés par le bibliothécaire de la l'Académie Royale des Scisnces de Stockholm, et à les faire parvenir à la Société dans le plus bref délai possible.

Le Secrétaire rappelle aux membres présents que la *réunion annuelle* de la Société aura lieu le mois de Mars prochain ; une députation sera à cet effet nommée pour présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur, et le prier de vouloir bien accorder son patronage à la Société et assister en cette qualité à la réunion qui aura lieu plus tard.

Le Secrétaire donne connaissance de la mort de P. V. Schendel,—peintre distingué de la Belgique, et correspondant de la Société,—décédé le 28 Décembre 1870. La lettre de faire part est ainsi conçue :

" Madame Van Schendel, née Van Wilder, Monsieur Tershouw, Madame Tershouw, née Van Schendel et leurs enfants, Mademoiselle Catherine Van Schendel, Monsieur Hemelsœt, Madame Hemelsœt, née Van Schendel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Agathe, Elisabeth, Fanny et Julie Van Schendel et Monsieur Théodore Van Schendel ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur Epoux, Père, Beau Père et Aïeul respectif,

Monsieur Pierre Van Schendel.

Artiste-Peintre,

Chevalier de l'Ordre de Léopold, Membre des Académies Royales des Beaux-Arts d'Anvers, d'Amsterdam, etc,

Enlevé inopinément à l'affection de sa famille, le 28 Décembre 1870, à l'âge de 64 ans, à Schaerbeek, muni des secours de la Religion.

" Le service funèbre suivi de l'inhumation au cimetière de Laeken, aura lieu le 31 Décembre 1870, à 11 heures, en l'Eglise des SS. Jean et Nicolas, à Schaerbeek.

" On se réunira à la maison mortuaire, 93, rue du Progrès, à 10½ heures.

" Schaerbeek, le 29 Décembre 1870.

" Sans réponse."

Les Rapports suivants sont annexés au procès-verbal de ce jour :

WATER SUPPLY COMMISSION.

—

Report of 3rd Committee.

—

C. Régnaud Esq., M.D., *President* ; C. J. Meller Esq., M.D., L. Bouton Esq.

QUERIES.

1o. What influence has the destruction of the woods on the lower lands of the Island, and the clearing of the forests on the upper lands, exercised upon the salubrity of the Island ?

2o. Are you of opinion that the conservation of the forests still existing and the replanting of the littoral are indispensable to the Public Health ?

3o. What would be the effect upon the Sanitary condition of Port Louis if the hills and mountains which surround it were covered with trees ?

4o. What is the influence of extensive tree plantation upon the hygienic conditions of neighbouring localities ?

5o. In a Sanitary point of view, do you advise the replanting of the " Pas Géométriques," of the hills in the lower districts, and of the road sides ?

6o. Is it necessary to cloth with trees the borders of pools, ponds and morasses ? If so : to what extent ?

7o. Do you recommend that the public and private Cemeteries of the Island be surrounded with a belt of trees. If so : what must be the breath of the belt ?

8o. What trees would you recommend as best suited for planting around morasses and Cemeteries ?

9o. Can you obtain, upon the preceding questions, the opinion of the members of the Medical profession in Mauritius ?

—

Le déboisement et les défrichements exercent en général une grande influence sur les pluies, l'air atmosphérique, la quantité et la qualité des eaux, le sol et le climat d'un pays.

Cette influence est, suivant les conditions naturelles d'une localité, favorable ou défavorable à l'hygiène des habitants.

Elle formerait par elle-même un vaste sujet d'étude que le Comité ne saurait poursuivre dans toute son étendue, mais qu'il peut du moins examiner sous les points de vue dont il est possible de déduire des applications à notre colonie.

Les réflexions suivantes constitueront un préliminaire explicatif des réponses qui seront faites aux questions que le Comité est appelé à examiner.

I. DES PLUIES.

Les observations faites par les plus savants météréologistes, démontrent qu'il tombe plus d'eau sur les montagnes que dans les plaines, et cette différence s'explique par l'attraction qu'exercent les lieux élevés sur les nuages, par la température plus basse qui y règne et y favorise la formation de la pluie.

On ne saurait donc s'empêcher de reconnaître que le déboisement qui s'est opéré sur les montagnes de la Colonie, exposant leur sol dénudé à l'action directe des rayons solaires, en a augmenté la chaleur rayonnante, et diminué de cette manière, la propriété qu'avaient ces montagnes de condenser les nuages.

On a remarqué qu'il tombe plus d'eau météorique sur les côtes que dans l'intérieur des continents ; cela tient au voisinage de la mer, qui présente une grande masse d'évaporation.

Dans les îles, c'est ordinairement la partie la plus exposée aux vents généraux qui est la plus arrosée : témoins, les districts de Flacq, du Grand Port et de la Savane, à Maurice.

Les nuages chassés par les vents s'accumulent sur les parties es plus élevées de l'île qui les attirent, et la condensation s'y opère sous la forme de pluies dont l'intensité varie avec le degré d'électricité de l'atmosphère.

Dans les parties boisées de ces hauteurs, l'action réfrigérante des arbres produit à elle seule, à certaines époques de l'année, des pluies fines que l'on pourrait appeler *accidentelles* ou *irrégulières* telles que l'on en rencontre dans les zones tempérées, et qui tiennent toujours a des conditions locales.

Ces pluies *accidentelles*, bien différentes des autres, que l'on désigne en général sous le nom de pluies *climatériques* et qui caractérisent l'ordre des saisons, impriment au sol des hauteurs de l'île une humidité constante et indispensable pour la con-

servation des sources qui donnent naissance aux cours d'eau de la Colonie.

" Dans une région très chaude, dit M. Boussingault, (Eco-
" nomie rurale) il est rare de bivouaquer dans une clairière
" lorsque la nuit est favorable à la radiation, sans entendre
" l'eau dégoutter continuellement des arbres environnants, Je
" puis citer entre bon nombre d'observations de ce genre, celle
" que je fis dans une forêt de *Cauca*, au *contadore de las coles*,
" où je bivouaquai ; la nuit était magnifique et cependant dans
" la forêt dont les premiers arbres se trouvaient à quelques
" mètres, il pleuvait abondamment. La lumière de la lune
" permettait de voir l'eau ruisseler de leurs branches supé-
" rieures."

Les averses diluviennes de la saison dite de l'*hivernage* ne tombent que pendant une courte portion de l'année et ne sauraient suffire à humecter la terre pendant la durée de l'autre portion.

Les averses sont en général plus fortes dans les régions basses d'un pays que dans les régions élevées. Cela provient du grossissement des gouttes qui condensent de plus en plus de la vapeur à mesure qu'elles se rapprochent de la terre, et cette condensation est d'autant plus effective que le sol vers lequel elles descendent est plus rafraichi par la présence des arbres, ou tout au moins, d'une végétation couvrant suffisamment le sol.

Au point de vue des pluies, les forêts sont donc nécessaires, aussi bien dans les parties basses que dans les parties élevées de notre Ile.

II. AIR ATMOSPHÉRIQUE.

Quand le sol est humide, il s'empare du gaz acide carbonique qui est dans l'air ; quand il est sec, il laisse échapper ce produit de la décomposition des matières organiques. L'atmosphère en sera donc d'autant plus chargée que la végétation d'un pays sera plus restreinte et le sol moins couvert d'arbres, surtout si l'on se rappelle que ces derniers l'absorbent sous l'influence des rayons solaires.

La présence dans les eaux pluviales d'un grand nombre de composés salins, indépendamment de quelques composés ga-

zeux, tels que l'acide carbonique, l'acide azotique et l'ammoniaque, démontre que l'atmosphère est toujours plus ou moins chargée de ces substances qui interviennent dans la végétation, et qu'elle sera d'autant plus épurée qu'il existera un plus grand nombre de végétaux pour les absorber.

La rosée agit de la même manière que les eaux pluviales, relativement à l'épuration de l'atmosphère, et elle est d'autant plus considérable, qu'il y a plus de végétaux pour en déterminer la formation.

" L'air humide qui renferme des miasmes," dit M. Michel Lévy (Traité d'Hygiène), " s'en dépouille en traversant une " forêt. M. Rigaud de Lille a observé des positions en Italie, " où l'interposition d'un rideau d'arbres préservait tout ce qui " était derrière lui, tandis que la partie découverte était ex- " posée aux fièvres."

L'immense et rapide évaporation qui a lieu dans les terrains dénudés, après la pluie, sous l'influence solaire et en temps de chaleur, est par elle-même excessivement nuisible en ce qu'elle place les habitants dans un air constamment chaud et humide dont l'influence est désastreuse pour l'économie. Cet air débilite l'organisme et le livre aux atteintes morbifiques. Il favorise la putréfaction des matières organiques dont il dissout les produits gazeux qui sont bien vite absorbés par les voies respiratoires.

Les torrents qui s'échappent des montagnes dénudées, des côtes en pentes, naturellement arides ou dévastées par le déboisement, se perdent dans les terres pendant la saison pluviale, et se dessèchent plus tard. Des savanes et des plages alternativement sèches et noyées, se dégagent des effluves qui contribuent à rendre l'air atmosphérique insalubre.

Aux alentours de Port-Louis, les terrains plats de la Plaine Lauzun et des Cassis, le Champ de Mars, la Vallée Pitot, la Plaine de Ste-Croix et les localités avoisinantes dans la plaine et de chaque côté de la route des Pamplemousses, se trouvent dans ces conditions ; et dans toutes les autres parties basses de l'île, telles que les plaines marécageuses de la Poudre d'Or, des Pamplemousses, de la Petite Rivière, et dans tout le district de la Rivière Noire, on rencontre les mêmes causes de l'infection de l'amosphère.

Les marécages nés des torrents limoneux et formés par les attérissements qui s'effectuent à l'embouchure des rivières ou des cours d'eau qui n'ont à leur embouchure qu'une pente médiocre ou presque nulle, ainsi que cela se voit dans les bras d'eau dits " La Mer Rouge," à l'embouchure du canal du Trou Fanfaron, de la rivière des Lataniers, et des ruisseaux de la Briqueterie ; les dépôts d'immondices qui s'accumulent sous forme de vase dans les eaux salées du Port, et qui y sont transportées par les égouts de la ville et les ruisseaux de déversement du Pouce et de la rue Enniskillen, constituent des foyers d'insalubrité d'autant plus redoutables que le mélanges des eaux douces et des eaux salées donne lieu au dégagement le plus énergique des effluves.

Il est à remarquer que les eaux des ruisseaux du Pouce et d'Enniskillen sont de plus en plus surchargées, grâce au dépouillement du sol de nos montagnes ameubli par l'absence des racines d'arbres destinées à le retenir.

Il résulte des considérations qui précèdent, que le déboisement sur une grande échelle, doit contribuer, sous notre climat, à vicier de plus en plus l'atmosphère dans laquelle nous vivons.

III. DES EAUX.

Parmi les circonstances qui influent sur la salubrité des rivières et qui se rattachent directement au sujet que le Comité est appelé à traiter, il faut mentionner la multiplicité des sources, la disposition des rivages et des terrains avoisinants, les détritus de toutes sortes, animaux, végétaux et minéraux, qu'elles sont susceptibles de recevoir dans leurs parcours.

De la réunion des sources naissent les ruisseaux et les rivières ; mais ces dernières, qui participent à leur origine aux propriétés et à la nature des sources, perdent dans leur parcours un certain nombre de composés gazeux et de sels terreux, et absorbent l'oxigène. Il résulte ensuite de leur mélange avec les eaux d'autres rivières, la neutralisation et la précipitation d'un certain nombre de principes minéraux, qui d'un côté ou de l'autre nuisent à la pureté de l'eau, quant à ses propriétés potables.

Si les bords des rivières sont tapissés de plantes et d'herbes,

il s'établit une certaine filtration des eaux des torrents éphémères qui se produisent dans la saison pluvieuse, et une grande quantité de détritus animaux et végétaux, peut de cette manière, être retenue au dehors.

Les arbres et arbustes, par la disposition de leurs racines, empêchent la dégradation des terres et l'élargissement des ravins, aux dépens de la pureté des eaux.

En passant par les plaines marécageuses, les eaux perdent de l'oxigène et contractent une odeur désagréable.

L'eau du canal Bathurst provient de la rivière du Tombeau, qui sous le nom de rivière des Calebasses, prend sa source au fond de la Vallée entièrement déboisée de la Montagne-Longue. Cette eau est, dès qu'il pleut, surchargée de terre et de matières organiques qui la rendent moins potable que les eaux du canal Municipal et du canal Dayot.

Ces deux derniers canaux ont leur embouchure à la Grande Rivière, qui est formée de la réunion des rivières de Moka et des Plaines-Wilhems, et dont le lit est encaissé dans des ravins boisés.

Il est donc évident que le déboisement des hauts plateaux et des montagnes, en nuisant aux pluies *accidentelles*, et conséquemment à l'entretien d'un plus grand nombre de sources possible, nuit aussi à la pureté des eaux ;—que le déboisement des bords de rivières est plein de danger pour la salubrité de ces mêmes eaux.

Mais il est encore un sujet d'une importance majeure, qui se rattache directement à la question des eaux : C'est la formation des torrents.

" Le déboisement, les défrichements et la *depaissance*, dit " M. Michel Lévy. (Traité d'hygiène) sont la cause de la " formation des torrents.

" Nés des pluies périodiques, ces torrents roulent des eaux " dont les qualités différent selon les lieux qu'ils ravinent ou " dégradent ; descendus des montagnes, ils entrainent avec " d'immenses laves de cailloux stériles, la terre végétale qui " recouvre les pentes, surtout si leur impétuosité n'est pas " amortie, brisée par la tige des arbres et des arbustes qui " servent encore à fixer le sol par l'entrecroisement de leurs " divisions radicellaires.

" Les ravages que font les torrents, l'affouillement de leur " lit, le transport des matières qu'ils en arrachent, les débor- " dements qu'ils occasionnent, sont toujours le produit de leur " masse multipliée par leur vitesse, combinée avec la friabilité " du lit sur lequel ils coulent. (Gras.) Toutes les fois, dit le " même ingénieur, qu'un torrent charrie beaucoup de débris, " on trouve en remontant à son origine, qu'ils proviennent " de la dégradation d'un grand rocher escarpé dont la base " tendre et friable n'est protégée, ni par des amas de débris, " ni par la végétation, &a."

Les torrents ont aussi pour effet de charger les eaux des rivières de matières limoneuses et de débris de toutes sortes,et lorsqu'ils se perdent dans les terres, ils produisent des marécages dont la durée varie suivant la disproportion de la surface évaporatoire du sol avec la quantité d'eau qu'il reçoit : telle est l'origine des marécages de certaines parties basses de l'île, où l'on rencontre des terres noires très argileuses, ou des tufs imperméables.

C'est au déboisement des montagnes qui entourent le Port Louis, que l'on doit le dessèchement graduel des sources qui alimentaient autrefois le Chateau-d'Eau, seule voie, à cette époque, d'approvisionnement de la ville. Le ruisseau de Tranquebar aujourd'hui dessèché pendant la plus grande partie de l'année, et de plus en plus creusé par les débordements, ne forme plus qu'une ravine aux flancs dégradés, et dont le lit se recouvre d'année en année d'une couche épaisse de galets.

C'est encore au déboisement de ces mêmes montagnes, qu'est due la violence de plus en plus grande des torrents qui traversent la ville à certaines époques de l'année, torrents dont l'on a pu calculer le danger et la portée,lors de la terrible inondation du 12 Février 1865.

Le niveau des rivières de la Colonie baisse de plus en plus, les eaux sont moins potables qu'autrefois, outre qu'elles sont journellement souillées de toutes manières par la population inférieure. L'approvisionnement de la ville, bien qu'il ait lieu aujourd'hui par trois grands canaux, se montre de plus en plus insuffisant, quand arrive la saison sèche et la Colonie marche sous ce rapport vers un affreux désastre que l'on pourrait certainement prévenir par le reboisement.

IV. SOLS.

Plus les terrains sont dénudés, plus le soleil les échauffe, et plus leur puissance de rayonnement est grande. Moins ils sont humides, et plus ils sont susceptibles de s'échauffer sous l'influence des mêmes causes.

Les effets de l'irradiation solaire varient suivant l'état de la surface, la configuration et la structure du sol.

Les terrains compactes et polis, comme les glacis dénudés des montagnes, les nombreuses roches qui recouvrent le sol de la plus grande partie de la Colonie, dès qu'ils sont, par les effets du déboisement ou du défrichement, livrés à l'action directe des rayons solaires, réfléchissent puissamment les rayons calorifiques et produisent une élévation dans la température de l'air ambiant. C'est à ce phénomène qu'il faut, selon toutes les apparences, attribuer en partie les désastres subis par la culture de la canne à sucre, pendant la saison sèche.

En effet, les vents qui passent sur les plaines rocheuses acquièrent une température s'élevant de plus en plus à mesure qu'ils avancent dans leur parcours, et contribuent à dessécher les plantations, bien plus encore que l'absence d'humidité dans le sol.

Le sol exposé à l'irradiation solaire, se desséche à une grande profondeur, et les réservoirs souterrains qui alimentent les sources et entretiennent les rivières s'abaissent de plus en plus, pour fournir à l'évaporation de la surface, et leur abaissement ou leur épuisement se fait avec d'autant plus de rapidité que l'évaporation dont la force est énorme sous notre climat, n'est pas modérée par une couverture quelconque de plantes, et qu'il y a moins de rosée et de pluies.

L'on rencontre un exemple frappant de ces perturbations dans les districts jadis très humides, tels que Plaines Wilhems et Moka, où il faut aujourd'hui aller chercher l'eau, lorsque l'on creuse des puits, à des profondeurs qui ont graduellement augmenté avec les années.

L'évaporation est relative à la nature des sols, et certains sols, gardant moins, supportent difficilement les effets de la sècheresse. Telles sont les terres poreuses de certains

Districts, parmi lesquels on peut citer en première ligne, Plaines Wilhems, Moka et le Mont Piton à la Rivière du Rempart.

Plus un sol dénudé se rapproche de la couleur noire, plus il s'échauffe sous l'action des rayons solaires, et plus il se rapproche de la couleur blanche, moins il s'échauffe. De là les mauvais effets de la dénudation sur les terres noires de certains Districts de l'Ile.

Les terrains complètement couverts d'herbes et de petites plantes, s'échauffant moins que le sol nu et desséché, favorisent la condensation de la vapeur d'eau pendant la nuit, et contribuent à rafraichir l'atmosphère. Le contraire, ainsi qu'il a été dit, a lieu pour les terrains dénudés, qui ne sont plus susceptibles de déterminer la formation de la rosée, lorsqu'ils sont desséchés profondément.

A propos des torrents qui sont la conséquence du déboisesement, il a été question des mérécages qui se forment plus particulièrement dans les terres peu perméables. Mais il est encore d'autres sols marécageux qui peuvent se former dans un pays sous les mêmes influences ; ce sont les *attérissements* produits par l'exhaussement progressif du fond de la mer, aux embouchures des cours d'eaux trop surchargés de matières limoneuses. Il a été déjà question du mélange de matières animales et végétales apportées par les torrents dans le bras de mer dit de " la mer Rouge." Le fond de ce bras de mer se comble de plus en plus, et dans certains endroits, il forme aujourd'hui un terrain marécageux à fleur d'eau.

On rencontre des terrains semblables aux environs de la gare centrale du chemin de fer de Port Louis, à la baie de la Grande Riviére, et dans plusieurs autres localités.

La dénudation du sol, pratiquée sur une vaste échelle dans la Colonie, a donc dû continuer l'œuvre commencée par le déboisement. Elle contribue jonrnellement à la destruction des approvisionnements souterrains d'eau, à l'augmentation de la chaleur atmosphérique et à l'insalubrité de l'atmosphère elle-même. Enfin, elle a nui considérablement à la fertilité des terres.

V. CLIMATS.

Le climat d'un pays dépend de la température, et celle-ci se modifie naturellement, suivant la conformation du sol et ses qualités physiques.

Le déboisement et le desséchement du sol influent sur les causes qui règlent, déterminent et constituent le climat.

Il a été déjà dit que les terrains couverts d'arbres contribuent au refroidissement de l'atmosphère, en protégeant la terre contre l'action du soleil. Il reste à ajouter que l'énorme évaporation qui a lieu par les feuilles des arbres, sous forme de transpiratien, et la multiplication des surfaces représentées par les feuilles et susceptibles de se refroidir par le rayonnement, constituent encore d'autres causes bien puissantes de refroidissement.

Les forêts représentent en grand, les effets produits sur une petite échelle, par de simples abris : elles tamisent l'air et le rafraîchîssent à l'opposé des plaines dénudées qui l'échauffent plus ou moins, suivant leur pouvoir conducteur de la chaleur.

Les sables siliceux et calcaires, comparés aux différents autres sols, sont ceux qui conduisent le moins bien la chaleur, et peuvent, même pendant la nuit, conserver une température élevée. Le déboisement des côtes, à Maurice, a donc dû déterminer un certain dégré d'élévation dans la température locale.

Le sol silico-ferrugineux des localités les plus élevées de la Colonie, et plus bas, là où existaient il n'y a pas longtemps encore d'épaisses forêts, ont contribué sous les mêmss influences à augmenter le degré de la température moyenne, à ce point que dans ces mêmes lieux où la canne à sucre ne mûrissait que difficillement autrefois, elle subit très bien aujourd'hui l'influence de la sécheresse, et poursuit en temps ordinaire, les différentes phases de sa végétation, dans la période voulue pour que les planteurs puissent l'exploiter avec fruit.

Les roches basaltiques qui recouvrent le sol d'une grande partie de la Colonie, conservent pendant la nuit, une température qui peut aller dans les localités basses et en été, jusqu'à dix degrès au-dessus de la température de l'air ambiant

et produire un courant ascendant d'air chaud que l'on n'observe pas dans les lieux couverts d'arbres où les roches sont à l'abri de l'action des rayons solaires.

Le déboisement, augmentant le degré de température et la sécheresse de l'air, doit réagir d'une manière fâcheuse sur un climat tropical, et cela est si vrai, qu'il n'est personne aujourd'hui qui ignore qu'il s'est opéré dans toute la Colonie, et d'une manière plus appréciable dans les parties élevées, des changements considérables sous ce rapport.

Il faut, pour que les conditions d'équilibre soient maintenues dans le climat de Maurice, qu'il existe un certain rapport entre la superficie des fôrets et la superficie dénudée ou couverte d'herbes et de graminées, et tant que le déboisement marchera en raison directe de l'étendue de terre livrée à la culture de la canne, les rapports qui doivent servir à maintenir le climat dans les meilleures conditions qu'il puisse atteindre sous la zone à laquelle il appartient seront de plus en plus détruits.

—

En résumé, le déboisement nuit à la quantité des pluies, à la pureté de l'air atmosphérique, à la quantité et à la qualité des eaux, aux qualités du sol, au climat et à la fertilité d'un pays.

Or le déboisement a été effectué à Maurice, sur une vaste échelle et les conséquences qui en dérivent ordinairement et qui viennent d'être une dernière fois énumérées, sont dans cette Colonie, bien frappantes aujourd'hui.

Il serait presque superflu de dire que toutes les parties déboisées, et particulièrement les parties basses de l'île, ne sont plus aussi fertiles qu'autrefois, tant la chose est évidente ; et au besoin, les désastres essuyés par les planteurs, l'avilissement des propriétés sucrières, et les catastrophes commerciales qui en sont annuellement le résultat, pourraient servir à le prouver d'une manière incontestable.

La salubrité du climat a dû se ressentir des conditions où se trouve actuellement la Colonie, puisque la salubrité d'un climat quelconque dépend d'un système parfait d'équilibre dans les différents éléments de sa nature, et que cet équilibre ne peut plus exister maintenant pour Maurice.

Et en effet, la mortalité générale de l'île, qui était de 26.81 pour 1000 en 1848, n'a fait qu'augmenter d'année en année et atteignait en 1865 le chiffre de 37.50 pour 1000, qui représente environ 50 pour cent en sus de la mortalité générale de l'Angleterre et de la France.

Depuis déjà plusieurs années l'on en est arrivé à reconnaître que Maurice n'est plus cette île salubre dont le climat a été si souvent proclamé excellent par un grand nombre de voyageurs.

Les plus grands fléaux pestilentiels se sont abattus sur elle, et y ont trouvé large prise.

Vers l'année 1862, les Fièvres graves d'origine paludéenne ont commencé à faire apparition dans la Colonie et se sont développées avec d'autant plus d'intensité qu'elles ont rencontré dans l'atmosphère des conditions d'insalubrité éminemment favorables à leur développement, à leur alimentation et à leur propagation.

La Fièvre *remittente bilieuse* n'a cessé depuis cette époque de ravager les localités basses et chaudes et de décimer les camps des indiens qui vivent dans des conditions hygièniques relativement moins bonnes que le reste de la population en général.

La Fièvre intermittente qui s'est montrée en dernier lieu, sous une forme épidémique horriblement meurtrière et qui en raison de sa tenacité et de l'étendue de pays qu'elle a envahie, menace de rester à l'état endémique dans la Colonie, achève de prouver qu'il s'est produit dans les qualités de l'air une altération qui a dû réagir sur l'économie des habitants et provoquer une constitution épidémique dont nul ne peut prévoir la durée.

La lèpre a pris un accroissement tel dans la Colonie, et les maladies du système lymphatique se montrent aujourd'hui avec une gravité et une fréquence si grandes dans toutes les classes de la population indigène, qu'il devient évident que la constitution générale des habitants s'altère graduellement et dégénère d'une manière effrayante.

—

Le Comité terminera ce Rapport par les conclusions suivantes qui serviront de réponses aux questions qui lui ont été soumises.

Le déboisement a rendu l'Ile Maurice, infertile et très insalubre. Pour lui rendre autant que possible, la fertilité et la salubrité qu'elle avait autrefois, il faudrait :—

1o. Prendre des mesures pour assurer la conservation des forêts du centre et les agrandir.

2o. Reboiser les montagnes qui entourent Port Louis et les collines des Districts inférieurs de l'Ile.

3o. Planter d'arbres les Pas Géométriques, les bords des grandes routes, les bords des rivières que l'on a laissé dégarnir, et les bords des marais et des étangs que l'on ne pourra dessécher. Ces deux derniers, sur une largeur qui variera suivant leur importance, et qui n'a pas besoin d'être portée au delà de cent pieds.

4o. Garnir les cimetières publics d'une ceinture d'arbres de vingt cinq pieds de large, autant que possible.

5o. Choisir plus particulièrement pour les plantations autour des cimetières, des marais et des étangs, les arbres déjà indiqués dans le Rapport du quatrième comité.

Port-Louis, le 4 Mars 1868.

C. Régnaud, — Président.

WATER SUPPLY COMMISSION.

Answers to Questions for 4th Committee.

L. Bouton Esq., *Président :* C. J. Meller Esq., M. D. C. Regnaud Esq., M.D., J. Caldwell Esq.

1o. What are the species of trees best suited for replanting the Central Plateaux of the Island ?

1. It would appear at first sight that trees to be replanted on the Central Plateaux of the island should be the very identical species, that have now become rare, and which existed formerly in the same localities. But we know that there are some indigenous plants, and the most interesting as regards their utility as timber, which when planted from seeds grow slowly and would take a great deal of time before becoming trees, such as " Bois Puant," *Fœtidia Mauritiana*, and the different species of Bois de fer and Bois de Nattes, belonging

to the genera *Imbricaria*, *Labourdonaisia*, *Stadtmania*, *Sideroæylon*, &c.

On the other hand, we see in many instances that plants introduced into the Colony for twenty or thirty years past, quickly spread all over the island, and constitute, in several parts of it, so many forests assuming a quite new aspect of vegetation and possessing more vigorous means of reproduction, than the native plants. Such is the case with the " Bois d'Oiseau," *Tetranthera laurifolia*, " Goyavier de Chine," *Psidium sinense*, " Bois de Campêche," *Hæmatoxylon Campechianum*, " Acacia Blanc," *Acacia leucocephala*, so common now in the valleys of the Pouce.—As well as *Tetranthera tomentosa* and *Ehretia serrata* now growing in abundance in some parts of Moka, Vacoa, Cluny, &c., where they are known under the name of *Telfairia*.

Therefore we think that foreign trees from the lower Himalaya, Nilgherris, and from the high lands at Ceylon, such as *Cedrela*, *Samyda*, *Dalbergia* to which we could add some other foreign trees now naturalized in the island, as the *Calophyllum inophyllum*, Bois de Tatamaka, *Kigelia pinnata* from Mozambique, *Dombeya viburniflora* and *D. cuspida* from the Eastern coast of Africa and several others would be the proper trees for replanting the central plateaux of the island.

2o. What are the species of trees best suited for replanting the lower lands ?

2. Seedling Longans *Anona reticulata*, Cœur de bœuf, *Terminalia*, *Acacia Lebbeck*, *Acacia elata*, *Mongifera indica*, *Heritiera*, *Rhus*, *Artocarpus incisa*, *Camphora*, *Tectona*, *Cordia*, *&c.*

The declivity of hills or mountains might be planted with different species of native *Dracaenas*, *Marignia obtusifolia*, *Zizyplus jujuba*, *Inga dulcis*, *Lawsonia alba*, *Ficus* sp., &c.

3o. What are the species of trees best suited for replanting the " Pas Géométriques " ?

3. Would have to be chosen with relation to different heights of different parts of the " Pas Géométriques, " and difference of soil.

We should recommend the following: *Barringtonia speciosa*, " Bonnet Carré, "— *Thespesia populnea*, " Porcher, "— *Heritiera littoralis*, *Carapa Moluccensis*, a native of the Seychelles

islands, *Cissus Mappia*, " Mapou, " *Adansonia digitata*, " Baobab, " *Hymœnea Courbaril* and *verrucosa*, *Copalier* of Madagascar, *Hernandia Ovigera*, " Bois blanc, " and several others.

4o. What are the species of trees best suited for rewooding the Hills and Mountains of Port Louis, of Black River, of Rivière du Rempart, and of the lower parts of the other Districts ?

4. The same as for No. 2,— with Filaos, *Casuarina equisetifoila*, according to soil.

5o. What are, among those several, the trees of most rapid growth ?

5. This would depend on the suitability of the soil to the tree and *vice versa*,—all the trees enumerated in No. 2, with the exception of Camphor, are of rapid growth,and there are many others, both foreign and naturalised belonging to the Myrtle, Laurel and Mallow families equally rapid in growth, from all of which a selection could be made with special reference to the character of any given site.

6o. What are, among those species, the trees which are favorable to pasturage, and what are those which are hurtfnl to it ?

6. All trees affect more or less, according to their rooting, whether by lateral extension, or deep-dipping their branching and leafing, whether wide spreading or erect and narrow, the quality of the ground immediately below and about them, and by so much interfere with the growth of pasture.—But with the exception of Filaos, Tamarind, and few others, perhaps,we are not aware that there is any special pernicious tree among those enumerated.

7o. What are the trees which you would recommend to replant, as best suited to prevent evaporation, and to attract a deposition of moisture ?

7. Trees having wide spreading branches growing rapidly and to a great size with large deciduous leaves such as *Barringtonia*, *Terminalia*, *Hernandia*, *Jambosa*, *Syzygium*, *&c.*

8o. What are the trees best suited to form avenues along the public roads ?

8. Several species of *Ficus*, *Pterocarpus Draco*, Sang dragon, *Sandoricum Indicum*, Faux Mangoustan, *Michelia Champaca*,

Dombeya viburniflora, Elæodendron sp., *Pterospermum* sp., *Kleinhovia Hospita, Spondias, &c.*

Araucaria Bidwillii (Pin de Norfolk) and *Oreodoxia regia* "Palmier de Cayenne," two beautiful trees would do admirably planted as avenues on main roads, all along the railways, and also all along the broader and longer streets in Port Louis, Government street, St. Denis street and others.

9o. What are the trees which are best suited to form belts round the public cemeteries ?

9. The above, specially the straighter trees – Champac— *Elæodendron,—Filaos,—Jonesia Asoca, Salix Babylonica, &a.*— hundreds could be named,—and in selection it would be a matter of soil and site. As means of protection, *Bambusa spinosa*

10o. What are the trees best suited for replanting the borders of Morasses, of Springs, and of Streams ?

10. The Jamrosas, Jammalac, Jamlong, and trees resembling them ; in the vicinity of the sources, Weeping Willows, *Leea arborea* and *Sambucina*, Bois de bœuf, Bois de source, *Arum, Shakua*, &c.

11o. What are the trees which you would recommend for the purpose of fencing the forests, woods, and plantations of trees, so as to secure them effectually from depredation ?

11. We do not know any tree that would be sufficient defence for effectual prevention from depredation, and that at the same time would be innocuous to the preserved trees,—for no trees could be protective to this extent unless by being planted so thickly as to endanger the life of the rest.—But, as a fence, in the ordinary acception of the word, *Erythrina, Euphorbia, Cæsalpinia, Cactus, Flaccourtia*, &c., or other spiny or thorny plants would do.

12o. What are the trees best suited for each of the above purposes, which you think advisable to introduce from Madagascar, from Australia, or from India ?

12. There is no list of Madagascar trees, and but few are known either by scientific name or vulgar, but there is an immense field for selection at no great distance from the coast (*Analamazootra forests*) from which an intelligent agent could procure unlimited supplies: as for the trees from Australia, although many different species of *Eucalyptus* intro-

duced into Mauritius from Melbourne and other places, have grown very rapidly in town as well as in higher places,—the experience of Mr Horne who has had a good deal to do with imported varieties, seems to prove that they are worthless for this island.

From India, the umbrageous trees on the Northern hills would be most adapted to Mauritius, but it would rest for the Conservators of Forests there and Directors of Gardens to enumerate the best of them. Besides there are already in Mauritius many plants natives of India which are naturalized in the island for a long while.

13o. Having stated what are the best trees to plant on the denuded slopes of the Hills and Mountains of the Island in the lower Lands, will you suggest the best mode of planting those slopes, and give your view to the Commission upon the subject ?

13. Doctor Meller has referred this question to Mr Horne, the following is his answer: "The best way with some kinds would be to sow the seeds where the plants are wished to be grown. This, and planting should be done at the commencement of the rainy season. Young plants of seeds that are long in germinating should however be tended in nurseries for some time before transplanting and, as a rule, all the smaller seeds should be similarly taken care of."

14o. Can you state what would be the cost, per acre of land of planting the Sea-Shores, the Hills and Mountains, and the lower and upper lands of the Island ?

14. This question was also referred by Dr. Meller to Mr Horne, who has been engaged for some time past, planting the Cannoniers' Point, a calculation of the cost of which was made. Roughly it might be put down as one half penny each plant,—but if the ground were very rough, required much cleaning and labor, it would be nearer one penny each plant.

At " Virginia " and " Mon Désert " Estates, Grand Port, the cost of planting established trees, such as Filaos, Cocoanut trees is reckoned at three cents,— as stated by M. F. Cloupet, and Mr. O. Chevreau owners of the above Estates.

15o. Do you consider the preservation of birds to be indispensable to the welfare of the Island plantations, and do you

advise any legislative measure for the purpose of preventing the destruction of birds ?

15. Quite indispensable, and the legislature would confer an immense boon upon cultivation of all kinds, by preserving every kind of bird at present found in the island, and more particularly the insectivorous birds, and in introducting new species of them into the Island.

However if wheat, oats, or other grain were to be cultivated in the island one day or another, in those fields where the sugar cane is now dying, the granivorous birds would be an obstacle to the cultivation of these plants, and therefore steps would be necessary to limit their number.

We beg, at the same time, to state that there are other animals, now in great number in Mauritius, we allude to flocks of goats, which left to themselves, as is too often the case, are devouring the stems, leaves and even the bark of any tree or shrub that they meet on their way. When tied, their proprietors go about, and more cruel than the axes of the wood-men, they cut away branches of trees for the food of their goats.

We therefore suggest that steps would be taken by legislature, whether by a tax upon these animals, or in any other manner to prevent their depredation.

16o. Do you think that the Botanical Gardens at Pamplemousses are sufficient for the creation of the Nurseries which will become necessary to supply the young trees required for the contemplated replantations ?

16. The Pamplemousses Gardens, as existing now, in the opinion of Dr. Meller, have no room for the required nurseries, although they would be sufficient for distribution to the north end of the island.

17o. Do you think that Nurseries ought to be established in the higher plateaux of the Island, and can you state what would be the extent of land required for such Nurseries ?

17. Quite necessary to have nurseries on the higher plateaux. Almost every extra tropical plant and seed dies at Pamplemousses. The extent might be any thing between 15 and 100 acres according to the degree to which replanting and growth of useful things for the replacement of sugar cane may

be carried. The Government having allowed a sum to be placed on the Estimates of next year for the purpose of creating nurseries, advantage has been taken to procure a site at Curepipe, which will be taken in hand as soon as possible.

180. If a Forest-Department is created, do you think it advisable that the branch of the Administration, which has in charge the Botanical Gardens, should form part of such department ?

18. As the Forest Department would necessarily have to do with the introduction, naturalization and multiplication of all sorts of trees and seeds for replanting, &c., and would likely institute surveillance over the thinning and felling of timber, we believe it would be advisable to make the Department of the Botanical Gardens in some way connected with it.

Port-Louis, 6th December 1867.

L. BOUTON,
President.
4th Committee, Water Supply Commission.

List of Plants mentioned in the Report.

Botanical names.	Vernacular names.
Acacia Lebbeck	Bois noir
— Leucocephala	Acacia blanc
Adansonia digitata	Baobab
Anona reticulata	Cœur de bœuf
Araucaria Bidwilii	Pin de Norfolk
Artocarpus integrifolia	Jack
Arum Sp.	Songe
Bambusa spinosa	Bambou à épine
Baringtonia speciosa	Bonnet carré
Cactus Sp.	Raquette
Cæsalpinia Sp.	Sapan
Calophyllum inophyllum	Tatahamaka
Carapa Moluccensis	Carapa
Casuarina equisetifolia	Filao
Cedrela Sp.	Cédrel

Botanical names.	Vernacular names.
Cissus Sp.	Mapou
Cordia Sp.	Teck d'Arabie
Dombeya viburniflora — cuspidata	Dombeya
Dracæna Sp.	Bois de chandelle
Ehretia serrata	Telfairia
Elæodendron Sp.	Bois d'olives
Erythrina Sp.	Nourouc
Euphorbia Sp.	Calli—Euphorbe
Fœtidia Mauritiana	Bois Puant
Flacourtia Sp.	Prune Malgache
Ficus religiosa	Multipliant
Hæmatoxylon Campechianum	Bois de Campêche
Heritiera littoralis	Malavi
Hernandia ovigera	Bois blanc
Hymænæa courbaril — verrucosa	Copalier
Inga dulcis	Acacia de Manille
Imbricaria Sp.	Bois de Natte
Jambosa Sp.	Jammalac— Makoupa— Jamrosa
Jonesia asoca	Asoca
Kigelia pinnata	Calbassier
Labourdonaisia Sp.	Bois de Natte
Lawsonia alba	Henné
Leea arborea — sambucina	Bois de source— Bois de sureau—Bois de bœuf
Mangifera Indica	Manguier
Marignia obtusifolia	Bois de colophane bâtard
Michelia champaca	Champac
Oreodoxia regia	Palmier de Cayenne
Psidium sinense	Goyavier de Chine
Rhus Sp.	Sumac
Samyda Sp.	Samyde
Salix Babylonica	Saule pleureur
Sandoricum Indicum	Faux Mangoustan
Shakua sp	Bois Poupart
Sideroxylon Sp.	Bois de fer—Tambalacoque
Spondias dulcis	Arbre de Cythère

Stadtmania sideroxylon	Bois de fer
Syzygium sp	Jamlong
Tectona grandis	Bois de Teck
Tetranthera laurifolia	Bois d'oiseau
— tomentosa	Telfairia
Thespesia populnea	Porcher
Zizyphus Jujuba.	Masson.

SÉANCE ANNUELLE DU VENDREDI 31 MARS 1871.

TENUE

A la Chambre du Conseil, Hôtel du Gouvernement,

SOUS

LA PRÉSIDENCE DU DR. CH. RÉGNAUD VICE-PRÉSIDENT.

Présents :

Son Excellence le Gouverneur SIR A. GORDON,

MM. A. Desenne, Trésorier, L. Bouton, Secrétaire, A. Bestel, Th. Bonnefoy, Ed. Bouton, Ch. Bruce, J. Canonville, F. Channell, H. C. Descroizilles, N. Desjardins, Ev. Dupont, Ch. Durand Deslongrais, Dr. F. Edwards, Dr. A. Edwards, Hon. J. Fraser, MM. L. Hugues, Robt. Mc Kerrell, L. Le Juge, P. Lemière, C. Meldrum, Hon. V. Naz, MM. A. Régnard, V. Robillard, F. Vandermeersch.

Visiteurs : l'Honorable Em. Ducray, Maire de Port Louis, MM. Ch. Pitot aîné, E. Crook, Em. Duvivier.

La Séance est ouverte par quelques paroles du Dr. Régnaud, adressées à Son Excellence le Gouverneur le remerçiant du patronnage qu'il a bien voulu accorder à la Société et entretenant l'espoir qu'il lui porterait le même intérêt que ses prédécesseurs les autres Gouverneurs. Ces paroles dites, le Secrétaire fait la lecture du Rapport des travaux pendant l'année de Mars 1870 à Mars 1871.

Le Rapport des Auditeurs est ensuite communiqué par M. L. Pitot, et Son Excellence le Gouverneur s'étant alors retiré, on a procédé à l'élection des membres du Bureau pour l'année 1871 à 1872. Les résultats suivants ont été obtenus.

Membres Officiels.

L'Hon. Ed. Newton, Président.

Docteur Ch. Regnaud, } Vice-Présidents.
Col. N. Pike, }

A. Desenne, Trésorier. } par acclamation.
L. Bouton, Secrétaire. }

Henry Finniss, } Vice-Secrétaires.
Dr. Le Juge, }

Membres Inofficiels.

MM. J. Canonville.
H. C. Descroizille.
Ev. Dupont.
Dr. Arthur Edwards.
MM. L. Pitot.
V. Robillard.

Les deux Auditeurs sont l'Honorable J. Fraser et M. R. M. Mc Kerrell.

L'Honorable Emilien Ducray est proposé en qualité de Membre résident par le Dr. Ch. Régnaud, secondé de M. C. Bruce, et M. Victor Rémono est proposé en cette même qualité par M. H. C. Descroizilles, secondé de M. L. Bouton.

La séance est levée vers 3 heures de l'après-midi.

ANNUAL REPORT.

ROYAL SOCIETY OF ARTS AND SCIENCES.

Your Excellency, Gentlemen,

The last annual meeting of the Society was held on Friday, 4th March, at Government House, under the presidency of Sir Henry Barkly, Patron of the Society, and one of its Honorary members.

It is only fair to acknowledge the services rendered to the Society by Sir Henry Barkly, during his administration of the Government of Mauritius, the interest he took in the Society and his participation in its labours. It is our duty to express our grateful remembrance of him.

Eight members were elected during the year, they are, in order of their election, vizt. :—

Dr. A. Jennings, R.A.,
Robert Mure Mc Kerrell,
Léonce Le Juge,
Henry Chs. Descroizilles,
C. Durand Deslongrais,
Dr. Arthur Edwards,
Antony Bestel,
Michael Connal.

Mr. James Fraser resigned on account of his departure for England, and the Society, as well as the country, had to deplore the loss of Sir Gabriel Fropier who died after a week's illness.

The following will convey an idea of the labours of the Society during the past year.

We must place in the first rank as being a matter of public utility, the untiring efforts of Mr. H. C. Descroizilles to implant Silk cultivation in Mauritius. We may add that his efforts have been crowned with success.

No silk worm eggs were to be found in the Colony a year ago, when a circular from the *Silk supply Association* of London under cover of the Secretary of State, arrived here recommending the Colonies where mulbery trees can grow to propagate the plants in order to rear silk worms.

The eggs were applied for to the Reunion, and Sir Henry Barkly requested the British Consul at St-Denis to use his influence, and your Secretary applied to his friends in that Island, Dr. A. Vinson and J. de Cordemoy. Thanks to Dr. Vinson whose brother has established a silk worm breeding establishment at Salazie, eggs were procured and handed over to the British Consul, who entrusted them to the care of your Secretary's son, Mr Ed. Bouton. He arrived at Mauritius on 13th May, and the eggs were at once confided to the care of Mr. Descroizilles.

They were soon hatched. Several generations have since been born, and Mr Descroizilles, to avoid incumbrance hastened from time to time to deliver to all applicants a sufficient quantity of eggs to enable them to carry out their desire to breed silk worms and reel the silk.

But no warm manifestations have been noticed. On the contrary, it is sad to remark the coldness and want of sympathy of the public for so attractive an industry, which may, perhaps one day be a source of wealth to them who now shew the greatest indifference. Mr. Descroizilles has even set up, at his own expense, a small reeling apparatus which is now at work.

Dr. E. Le Juge read an interesting paper on the nature and effect of the wound caused by the sting of the *Synanceia brachiata* Cuv. known to fishermen under the name of *Laffe.* *

Several dissections of the fish and particularly its fins have led the Doctor to the discovery of an important fact, viz: the existence at the base of the dorsal fins, each provided with two longitudinal grooves, of an ovoid vesicle adhering to the spine, and containing a whitish liquid which Dr. Le Juge believes to be the venom which renders the sting of this fish so dreaded, being often fatal when immediate assistance is not at hand.

When the fish is irritated by any contact or pressure, its stings, which are grooved on each side, rise, and from the extremities, a jet of this liquid is expelled with a certain force. It is the poison that causes the excruciating pain, which is not produced by the wound itself.

Dr. Le Juge makes some remarks on the remedies which are used by the fishermen, amongst others a plant which grows in the sand on the sea shore in certain parts, and is described in the *Prodromus* of Decandolle as the *Microrhrynchus Sarmentosus.*

The fishermen declare that they have several times made use of this plant with great success in very serious cases. It is pounded and applied to the wound.

Mr. Bartlett junior has presented to the Society a magnificient skeleton of the *Euplectella Speciosa.* Gray.

The remarks of Quoy and Gaimard on this fine specimen of Sponge are very correct—" When we consider," " they say, " the elegant whiteness of such a tissue, we " can hardly bring ourselves to believe that it is the work " of a collection of animals. We would prefer to suppose, " a single one, working at the bottom of the sea to form

* *Synanceia Verrucosa* Günt.

" itself an habitation with its own substance which beco-
" mes petrified at the contact of the air, as is the case
" with several species of Caterpillars."

In a note which was formerly found in the Archives Office, and was presented to the Society by Your Secretary, it is mentioned that the Olive tree was introduced in Mauritius, from Seville, in Spain, in June 1768. No trace of it can now be found. There is, we believe, only one specimen in the Pamplemousses Gardens. But there are to be found in our forests two species of the genus *Olea* native of the Island.

By the same opportunity, 47 red legged partridges from Ayamenta were introduced, and the note shews that the sums due to the captain for his care of the olive trees and red partridges amounted to 51 Spanish Dollars which were claimed from Poivre, then the Intendant." This ex-
" pense, " adds Poivre" should be borne by the King
" because the plants and animals were introduced for the
" benefit of the Colony and no other purpose."

The partridges, as well as the olive trees, have disappeared, for they must not be mistaken for the birds now known here as the red legged partridge.

The Hon. Ed. Newton, our President, has made the following observations on the subject :

" I think it is worthy to remark that the " Perdrix rouges" alluded to as coming from Ayamenta could not have been the same species as the " Perdrix rouge" existing here now."

" The former were probably either *Perdix petrosa* Lath. or *Perdix rubra* Briss. both of which I believe are found in Spain, while the latter, as you know, is *Ortygornix ponticeriana* Gm. from India.

" It is to be regretted that the exertions of Mr Poivre have proved abortive, as the Spanish birds would be far better for the table than the Indian."

We have now certain proof of the introduction into the Island of a fine butterfly, which has its origin in the East coast of Madagascar and Natal.

The *Papilio Demoleus* made its appearance in Mauritius at the commencement of the year, in March and April 1870. The late Isidore Legentil, an able taxidermist assistant at the Museum, and whose death we have to deplore, was the first to discover it. He saw it, several times, crossing the College yard opposite the laboratory, and caught many beautiful specimens which were added to the Collection of Lepidopters in the Museum.

Dr Vinson, of the Reunion Island, informs us that he has seen this butterfly so far out as the Red Sea. Its powers of flight must be very wonderful to have enabled it to follow up the whole of the African coast.

The same remark applies to another butterfly which has only been found here since the year 1857 or 1858. It is as difficult to account for its introduction as far that of the *Papilio Demoleus.* It is the *Junonia Rhadama* also a native of Madagascar. Both have become very common, while several butterflies such as the *Vanessa Cardui,* for instance, which were very common 30 or 40 years ago, are now becoming scarcer and scarcer.

The Secretary has made some observations respecting plants introduced into the Colony, which shew the same results with the butter flies, and most likely with other insects in general. These plants have increased with such rapidity and such vigour, that in certain parts of the Island they have covered the soil and the borders of the forests to the prejudice of the indigeneous plants which seem to be daily losing ground and retreating before them, such as : *Rubus Hamiltonanius Hyptage Madablota. Passiflora fœtida, &c.*

Birds also have been seen which had never been known in Mauritius. Their presence is more easily explained

than that of the Lepidopterae. Examples are not wanting of birds which have crossed over great distances in a short time. The birds which have lately been seen in Mauritius belong to two species of the genus *Falco*. The F. *Concolor*, a native of Europe, Africa and Madagascar, and the large *Falcon, F. Communis** *vel peregrinus Lin*, a bird which is found all over the world with the exception of South Africa where it is replaced by a smaller species *F minor*, America by *F. Anatum*, and Australasia by *F. Melanogenys*.

The visits of Madagascar birds to Mauritius occurred at several intervals. The *Eurystomus Madagascariensis* had been seen some thirty or forty years ago, and is now and then seen here.

A plant which has long since been in high repute in Peru has just been sent from the Gardens of Kew to the Pamplemousses Gardens—the *Erythroxylon Cocoa*. Men who have to undergo heavy toils or to perform long journies provide themselves with the leaves which have a pungent flavour. They keep continually chewing them, and are said to be thereby enabled to bear up against fatigue.

There is also another plant to be found, which has existed in the island for a great many years. It grows wild in the fields and yields a fruit resembling a small cucumber. The plant long remained unknown to English botanists, and it is only lately that fresh seeds having been obtained in London, the plant has beeu examined and determined. It is the *Cucumis Anguria*, and we read in the *Gardener's Chronicle*: "Seeds of *Cucumis Angu-* "*ria*, a plant which for some time was a puzzle to Bota- "nists, were received at the Royal Horticultural Society's "Garden at Chiswick, from Messrs. Vilmorin, and were "widely distributed last spring.

* Was killed at Mahebourg, and it looked exhausted.

"The plant is of some interest not only from its being largely employed in what are called West India Pickles, together with ripe and unripe capsicums and slices of the fruit and portion of the exflorescense of the Papaw; besides being ascertained at Paris to be a useful vegetable when dressed before the integuments of the seeds have become hardened, but also from being the representative in the Antilles of an African form of the Genus."

A very serious accident happened at the Asylum of the "Dames de Bon Secours." Several of the young inmates were poisoned after having eaten a vegetable commonly known under the name of "Pois d'Achery." Some recovered after intense sufferings, but others were unable to resist the effects of the poison.

Great excitement was caused throughout the town by this case of poisoning, not the first occasioned by the "Pois d'Achery." The Royal Society, sharing the serious anxiety of the public, appointed a Committee to report on this subject.

The Committee consisting of all the members of the medical profession, belonging to the Society, and of the Secretary applied for information from planters, gardeners and others. Numerous specimens of the 'Pois d'Achery' were obtained from various parts of the Island, accompanied with detailed notes on their uses and their properties.

The Secretary also communicated with the members of the Medical profession at Reunion, who are corresponding members of our Society. The observations relative to the plant, the cases of poisoning by it under certain circumstances, when at others it was perfectly innocuous, all attested by persons worthy of credit, are very peculiar, and present characteristics both curious and exceptional.

The plant which has been known in Mauritius for more than a century, was introduced by a planter of the name

of *Dachery,* and singularly enough, it has not been noticed scientifically by any of the botanists who have visited the Island. They have confined themselves to the bare mention that the "Pois d'Achery" is found among the vegetables cultivated. Bojer, who has made a catalogue of all the plants found in Mauritius in his time, both indigeneous and exotic, omits all mention of the 'Pois d'Achery,' and it is not to our knowledge mentioned in any botanical list.

The "Pois d'Achery" is undoubtedly an undescribed species of the genus *Phaseolus.* The original type, as it was first introduced, and according to the old travellers, yields a round white bean, but since then, beans of different colours have been produced by hybridity, brown, yellow, red, the different colours sometimes found in the same pod. But the white alone has remained innocuous, though not when the plant is old or is the produce of seeds of a second crop.

Dr. Vinson proposes that it should be called the *Phaseolus dubius,* and his opinion, as well as that of Dr. Jacob de Cordemoy, is that it should be entirely banished from the table.

Your Secretary has forwarded to Dr. Hooker, Director of Kew Gardens, specimens of the "Pois d'Achery" and its varieties, with a request that he would examine them and make know his opinion.

Among the specimens which have been presented to the Society, may have been remarked a very curious *Arachnid* which has been described by Dr. Vinson of Reunion under the name of *Gasteracantha Mauritia.* It was found at Flacq by M. A. Régnard, its shape is peculiar, and like others of its genus, its abdomen is bristling on each side with pointed tubercles resembling thorns, and it has a test like the carapace of a small chelonian. It is very rarely met with.

Col. Pike exhibited a nocturnal *Lepidopter* which he believes to be *Deilephila Celerio* of Bois Duval. This insect is often found completely dried up on the branches of shrubs. It might be mistaken for the remains of a Sphynx. Its body bristles with long filaments or rather a parasite growth of very peculiar kind.

These curious details are not mentioned in the very short description given by Bois Duval, and we have not seen in any illustrated paper drawings of other butterfly such as it is found here.

Colonel Pike has communicated to us all his discoveries, and we have been able to form an idea of the considerable collection he has made in Mauritius of fishes, insects, shells, etc. His collections are accompanied with numerous drawings, and thus contain all the information necessary for writing the Fauna of Mauritius. The offer to publish his work under the auspices of the Royal Society has been made more than once by our learned colleague, with characteristic warmth and heartiness, but reasons which may be easily understood have prevented Col. Pike's offer from being accepted. In the first place the pecuniary resources of the Society are inadequate to defray the cost of publishing such a work with the drawings, and on the other hand it is doubtful whether a sufficient number of copies could be disposed of to cover expenses.

Our grateful acknowledgments are nevertheless due to Col. Pike for the deep interest he has always shewn in the welfare and progress of the Society, and for his repeated offers, at our meetings, to place at our free disposal, for study or for description, the specimens which he has collected for the Natural History of Mauritius.

Your Secretary had forwarded to Professor A. Decandolle, some seeds of the *Entada Pursaetha* of which a

gigantic plant exists in Black River at "Baie du Cap," and covers, it is said, a surface of eight acres; these seeds come from St. Brandon, where they were found near the beach.

In his letter to your Secretary, Professor A. Decandolle says: "The information you have given me on the *E. Pursaetha* naturalised in Mauritius, and of which seeds have been found at St. Brandon, one of the Cargados Islands, has interested me much. There is no doubt that this species has been carried by the currents on the same way as the *E. Gigantea* by the gulf-stream. I am aware that, according to the maps (Bergham's Atlas) the currents from Java bear upon Madagascar and not Mauritius, but floating bodies may occasionally be diverted from their ordinary course by the force of the tempests. These questions greatly interest me."

"I should therefore feel much obliged if you would communicate any information which you could procure on the subject. I mean respecting the possible conveyance of seeds, and more particularly when such conveyance has actually taken place and been followed by results."

We still witness the deep interest exhibited to us by our former Governor Sir Henry Barkly, Honorary correspondent of our Society. Writing from London on 23rd November to your Secretary, he says that he intends, as soon as he reaches the Cape of Good Hope, to make up the list of Ferns and Lycopods, found in Mauritius, and of which he had brought numerous specimens with him.

This was a work of considerable attraction to Sir H. Barkly and in which Lady Barkly took her part. The specimens collected by them in Mauritius have been forwarded to Kew, and the Cryptogamists may rely upon the correctness of the names and of all the details which

relate to them. Sir H. Barkly has promised to forward to the Society a copy of the work on its completion.

The following are extracts from his letter, relative to the information he has been able to obtain at the British Museum and at Kew relative to the Fauna and Flora of "Round Island."

"The Palmiste Gargoulette, 'he says,' Dr. Hooker has at last satisfied himself is the *Hyophorbe Amaricaulis* of Van Martius' and others; the habitat of which had never been previously clearly ascertained.

"With respect to the Fauna, I spent a morning lately with Dr. Günther at the British Museum and got much information.

"He refers all the snakes we collected to one and the same species (the difference of size and colouring been due to age and sex) as it was furnished forty or fifty years ago from a head in the Paris Museum, but of which no other or perfect specimen was known.

"Dr. Günther will soon contribute a complete description of it to the Zoological Society, and it will be figured in the proceedings.

"The only other snake was a small dried one given me by Col. Pike and which I must have been mistaking in supposing he stated to have come from Round Island as it proves to be a species which is peculiar to Seychelles.

"The Lizards are also reduced by Dr Günther to two: the *Scincus Telfairi*, and the *Gongylus Bojeri*.

"Though the number of Round Island Reptiles is thus more limited than I supposed, two curious features still remain. It has a genus of snakes of which no other species is known and whose nearest congener, Dr Günther considers is only found in Loyalty Islands in the South Sea, and its ordinary Lizard is peculiar to its own shores and to distant Madagascar and not in existence either in Mauritius or Bourbon close-by."

Contributions have been received from Mr. V. de Robillard respecting divers shells of the genus *Cyclostoma* and others, also from Dr. A. Edwards and Mr. A. Régnard.

We ask the forgiveness of other members of the Society who may have taken a share in our labours, and whose names may have escaped our memory.

We cannot however close our Report without a word respecting the last Exhibition held under the auspices of the Society on the 27th and 28th May last. It was certainly one of the most brilliant, not only being graced by the presence of His Royal Highness Prince Alfred, but also because it was remarkable for the variety and value of the specimens exhibited.

The presence of our Royal visitor had attracted number of the inhabitants flocking from all quarters to welcome his arrival, and he was more than once cheered during the day.

The large Gold Medal presented by Sir Henry Barkly was received by Mr. H. C. Descroizilles at the hands of His Royal Highness, for the silk reeling machine exhibited by him, and the large Silver Medal by Messrs. Patureau, Fontaine & Smith for a casting of the block of a Sugar Cane Mill.

Another Exhibition is intended to take place on August next, at the Royal College, and we express the wish that it will be crowned with the same success as the last one.

Port Louis, 31st March 1871.

L. Bouton,
Secretary.

REPORT OF THE AUDITORS.

1870.

In conformity with Article 23 of the Regulations of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius, the Auditors appointed at the annual meeting held on the 4th March, have the honor to submit the following summary of the Accounts of the Society to the 21st December 1870, the Treasurer's books being made up to that date.

Receipts and Expenses.

1870.

Receipts.

Balance in chest on 31st December 1869.		£ 101	8	1
Colonial grant paid in March 1870.....		200	0	0
Subscription and Diplomas paid in 1870..		85	8	0
Balance received from the President of the Exhibition of 1870.....		2	0	0½
		£ 388	16	1½

Expenses.

Expenses of the Bureau:				
Allowance to Secretary.....		£ 144	0	0
Peon for collecting money		12	0	0
Remittance to Mrs. Morris ..	£ 85 0 0			
Premium.....	2 10 6	87	10	6
Excess of Expenses of the Exhibition of 1869 over Receipts		10	19	1
Binding Books		10	2	5
Notices in the Newspapers		5	6	0
Shelves and Frames		2	5	0
Books received from Europe.....		1	9	9
Petty expenses, postages, care of clock, &c.		7	14	7½
Balance in chest as per Treasurer's cash book.....		107	3	9
		£ 388	16	1½

L. Pitot,
F. Vandermeersch. } *Auditors.*

Estimate of the Receipts and Expenses for the coming year 1871.

Receipts.

Annual grant	£ 200	0	0
Subscription and Diplomas	85	0	0
Exhibition	50	0	0
	£ 335	0	0

Expenses.

Salary of the Secretary	£ 144	0	0
Printing the "Transactions"	45	0	0
Clerk for collecting money	12	0	0
Binding Books	80	0	0
	£ 281	0	0

The Society owes to Mrs. Morris the sum of about £ 3.

Royal Society of Mauritius,
Port Louis, 30th March 1871.

L. Pitot,
F. Vandermeersch. } *Auditors.*